



Assemblée générale

Soixante-treizième session

11^e séance plénière

Judi 27 septembre 2018, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M^{me} Espinosa Garcés. (Équateur)

La séance est ouverte à 16 h 5.

Allocution de M. Peter Christian, Président et chef de gouvernement des États fédérés de Micronésie

La Présidente (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et chef de gouvernement des États fédérés de Micronésie.

M. Peter Christian, Président et chef de gouvernement des États fédérés de Micronésie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Peter Christian, Président et chef de gouvernement des États fédérés de Micronésie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Christian (*parle en anglais*) : Les deux orateurs qui m'ont précédé cet après-midi devant l'Assemblée ont dit tout ce que je voulais dire au nom de mon pays (voir A/73/PV.10). La vérité est que je n'ai pas besoin de dire quoi que soit, parce qu'ils ont tout dit, et avec éloquence. Néanmoins, mon devoir envers mon pays m'oblige à dire quelques mots pour justifier frais de déplacement à New York. Je sais que tout le monde est fatigué, et je sais que c'est l'après-midi, mais je prie l'Assemblée de se montrer indulgente.

L'Organisation a besoin de bons dirigeants et je suis confiant, Madame la Présidente, que vous allez nous guider dans la bonne direction. Je vous félicite,

ainsi que le peuple équatorien, pour votre élection à la tête de l'Assemblée générale à la présente session.

Comme je l'ai déjà dit, la Nouvelle-Zélande a parlé avec éloquence du sort des pays insulaires du Pacifique face à la menace imminente que représentent les changements climatiques.

Après la fin des conflits armés qui ont dominé le monde au cours des quatre premières décennies du siècle précédent, le monde est tombé dans une autre guerre, la guerre froide. C'était une période marquée par la suspicion et la tromperie, une époque profondément enracinée dans les opérations clandestines, qui nous rappelle les propos suivants de Winston Churchill : « La vérité est si précieuse qu'elle devrait être toujours protégée par un rempart de mensonges. » Cela nous interpelle aujourd'hui, compte tenu de diverses applications de ce terme. Comme nous pouvons le voir, la lutte se poursuit, mais de nos jours, elle se livre entre les pays les plus grands et les plus riches, armés de la puissance de la richesse et guidés par le principe et l'idée que la force fait le droit, alors que les petites économies sont alignées et marginalisées, et une fois de plus, servent de butin dans une guerre économique qui favorise la création de nouvelles colonies économiques. Comme dans toutes les guerres, de nombreuses personnes deviennent des victimes innocentes et sont souvent simplement classées dans la catégorie des dommages collatéraux ou considérées comme un butin de guerre, devenant les possessions des vainqueurs et de leurs alliés.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-30074(F)



Document adapté

Merci de recycler



Nous ouvrons une nouvelle session de l'Assemblée générale alors que notre monde est confronté à des défis sans précédent en nombre et en gravité. Et pourtant, nous avons osé nous demander, ce matin, si Pluton était bien une planète. En quoi est-ce pertinent par rapport à ce à quoi nous sommes confrontés aujourd'hui dans le monde? Pluton peut peut-être attendre.

Notre objectif aujourd'hui doit être d'améliorer l'ONU en tant qu'instance au sein de laquelle nous travaillons pour éviter que cette situation ne se poursuive. Nous devons chercher des mesures curatives pour ralentir et, si possible, arrêter la guerre économique, dans le but, nous l'espérons, d'accélérer les efforts visant à combler l'écart du déséquilibre économique. Nous devons également éviter les attermolements délibérés motivés par la cupidité géopolitique pour la domination et l'impérialisme économique. Une telle attitude n'apporte que douleur et détresse à ceux dont la seule faute est d'être sur le chemin. Nous devons recommander ce que l'avenir doit nous réserver.

Nous, Membres de l'Organisation des Nations Unies, devons adopter une attitude plus progressiste s'agissant de s'occuper de nos propres affaires et de veiller à ce que nous soyons directement impliqués dans les questions qui touchent nos vies et qui influent sur elles. La menace existentielle posée par les changements climatiques devient de plus en plus réelle avec chaque ouragan, chaque feu de forêt, chaque vague de chaleur et chaque centimètre d'élévation du niveau de la mer. Telles sont les réalités que bon nombre d'entre nous voient et vivent. Les îles des États fédérés, les îles des Îles Marshall et les îles de Tuvalu et de Kiribati seront parmi les premières à littéralement disparaître.

En 2009, la Micronésie a proposé une stratégie d'action rapide utilisant le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone pour réduire précisément les émissions de gaz à effet de serre afin d'éviter un réchauffement de 1,5°C d'ici la fin du siècle. Bien que ce chiffre puisse paraître dérisoire, c'est 50% de plus que le réchauffement que nous connaissons aujourd'hui. Pour atteindre cet objectif, nous exhortons tous les pays qui ne l'ont pas encore fait à ratifier l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal. Je demande à tous mes amis, dirigeants de leurs pays, du fond du cœur, d'accélérer le processus d'adhésion au Protocole de Montréal afin que nous puissions commencer à mettre en œuvre ce qui doit être fait pour sauver cette planète.

Si nous continuons sur cette trajectoire, de nombreuses autres îles seront perdues, de nombreuses maisons seront détruites et de nombreuses personnes seront déplacées. Mais nous pouvons encore éviter le scénario du pire si nous prenons conscience de la nécessité d'accélérer et si nous agissons rapidement. L'Accord de Paris sur les changements climatiques présente peut-être des défauts, mais, il faut me croire, il constitue le meilleur tremplin pour atteindre notre objectif. Nous croyons que, quelle que soit la difficulté ou la sensibilité des questions liées aux changements climatiques, nous devons tenir compte de tout un chacun. Mon pays est déçu par le fait que certains pays envisagent de se retirer de l'Accord, et nous leur demandons de reconsidérer leur position.

La Micronésie est un grand État océanique doté de ressources marines abondantes. L'une des principales préoccupations de la Micronésie, et de tous les petits États insulaires en développement, est, à juste titre, de veiller à ce que l'océan soit sain, productif et résilient. Les ressources de l'océan sont le fondement des nations micronésiennes et de leurs moyens de subsistance. Un pourcentage important de nos économies provient de nos activités maritimes, qu'il s'agisse de la pêche, du tourisme ou du transport maritime.

La Micronésie est attachée à la déclaration des dirigeants du Forum des îles du Pacifique visant à sauvegarder l'océan et ses ressources. Je m'associe à mes collègues dirigeants du Pacifique alors que nous nous engageons à éliminer les déchets marins et que nous recommandons la mise en œuvre urgente du plan d'action contre les déchets marins du Pacifique. Pour la Micronésie, sa pêche est essentielle au bien-être socioéconomique de son peuple.

Tout en nous félicitant de la récente décision de la Commission du droit international d'inscrire la question « L'élévation du niveau de la mer au regard du droit international » à son programme de travail à long terme, je me permets de recommander vivement que cette question soit inscrite à son programme de travail actif, étant donné les incidences directes de l'élévation du niveau de la mer sur les lignes de base maritimes et les frontières maritimes.

Le désir de paix est mondial; il ne doit pas avoir de frontières. La Micronésie juge encourageante la paix conclue entre l'Érythrée et l'Éthiopie, et nous souhaitons le meilleur aux peuples de ces pays. Je pense qu'il est temps de féliciter ces pays pour ce merveilleux résultat. Nous souhaitons également que d'autres pays

qui sont en proie à des conflits parviennent rapidement à des solutions similaires.

Dans notre région du monde, nous avons un intérêt dans les pourparlers de paix en cours entre la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée. Nous saluons et encourageons les efforts continus visant à instaurer la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne. Une paix durable dans la péninsule est synonyme d'une région du Pacifique plus sûre et plus stable.

Ailleurs dans le monde, nous ne pouvons fermer les yeux sur la douleur et la souffrance de tant de personnes prises dans des poches de conflit armé. En tant que dirigeants du monde, nous n'avons pas été à la hauteur dans nos efforts pour nous acquitter de nos responsabilités. Il est profondément troublant de voir que ceux qui exercent un énorme pouvoir ne prennent pas des mesures audacieuses et énergiques pour mettre fin à des atrocités aussi graves. Nous nous demandons si, pour une raison inconnue, ces conflits pourraient présenter un intérêt pour ces États puissants, que ce soit sur le plan politique ou même sur le plan économique – honte à eux s'ils le pensent.

L'ONU doit être pertinente et capable et désireuse de faire face aux nouvelles menaces. Nous trouvons profondément troublant que la menace que représentent les changements climatiques pour notre existence n'ait pas été examinée par le Conseil de sécurité. Les petits États insulaires en développement du Pacifique ont soumis une proposition pour examen par le Conseil. Bien que la proposition en elle-même ne sauvera pas immédiatement nos îles, elle constitue néanmoins un pas dans la bonne direction. J'ai le sentiment que si la Micronésie était membre du Conseil de sécurité, elle ferait beaucoup mieux que certains des membres actuels. La Micronésie estime que le Conseil de sécurité, tel qu'il est considéré au cours de ce siècle, doit devenir plus efficace, plus représentatif et plus réactif, et doit faire preuve d'une autorité accrue dans sa réponse aux défis actuels.

La Micronésie se félicite de l'objectif du Secrétaire général de repositionner le système des Nations Unies pour le développement afin qu'il tienne les promesses du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030. Le système des Nations Unies pour le développement a une influence et une effet lorsqu'il est ciblé. Il est de la plus haute importance que ses activités opérationnelles de développement tiennent

compte de la nécessité de renforcer et de promouvoir les capacités des petits pays insulaires en développement.

Pour la Micronésie, le rôle du système des Nations Unies pour le développement, et en particulier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), s'agissant d'appuyer et de renforcer la capacité des pays insulaires de mettre en œuvre le Programme 2030 ne doit pas être négligé. Toutefois, cela suppose d'accroître la présence du PNUD, en particulier dans notre région du Pacifique Nord, où cette présence peut réellement changer la donne et être un facteur déterminant dans nos efforts de développement.

Pour terminer, l'ONU représente le meilleur espoir pour l'humanité, et nous, les États Membres, devons veiller à ce qu'elle le reste.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Peter Christian, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. José Mário Vaz, Président de la République de Guinée-Bissau

La Présidente (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée-Bissau.

M. José Mário Vaz, Président de la République de Guinée-Bissau, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. José Mário Vaz, Président de la République de Guinée-Bissau, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Vaz (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Avant toute chose, je voudrais dire quelques mots à S. E. M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés et la féliciter de son élection en tant que Présidente de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Je vous assure, Madame la Présidente, que vous pouvez compter sur la pleine coopération de mon pays, la Guinée-Bissau, dans l'exercice de vos importantes fonctions. Je tiens également à remercier

votre prédécesseur, M. Miroslav Lajčák, de l'excellent travail qu'il a effectué au cours de son mandat.

Je voudrais, par ailleurs, saluer le travail du Secrétaire général actuel, M. António Guterres, en particulier sa direction novatrice du Secrétariat et le nouvel élan qu'il a insufflé à l'Organisation pour mieux relever les défis mondiaux et renforcer le multilatéralisme. Sa vision du rôle fédérateur de l'Organisation, qui doit affirmer et appliquer les principes consacrés par la Charte des Nations Unies, et la responsabilité collective de tous les États Membres pour ce qui est de l'instauration d'une paix mondiale durable renforcent notre conviction que, sous sa direction, l'ONU sera mieux préparée et plus à même de contribuer à l'avènement d'un monde plus juste et plus équitable dans les années à venir.

Le 24 septembre, nous avons célébré le centième anniversaire du Président Nelson Mandela – Madiba – et avons eu l'occasion de réfléchir à la vie et à l'œuvre de ce grand humaniste (voir A/73/PV.5). Feu l'ancien Président de l'Afrique du Sud est un exemple de courage, d'abnégation et de tolérance. Nelson Mandela a lutté pour la liberté, la justice, la démocratie et une société dans laquelle toutes les personnes peuvent vivre ensemble dans l'égalité et en harmonie. C'est une grande leçon qui continuera d'être une source d'inspiration pour nous comme pour les générations futures.

Dans son dernier rapport sur l'activité de l'Organisation (A/73/1), le Secrétaire général nous rappelle que, pour de nombreux peuples, la paix demeure un objectif difficile à atteindre. Comme l'a dit l'ancien Secrétaire général, le regretté Kofi Annan, la paix est un rêve suspendu. De nombreux conflits continuent de faire rage dans le monde, de nombreuses personnes continuent de souffrir des destructions causées par la guerre et beaucoup y perdent la vie, y compris des enfants. Des millions de personnes sont forcées d'abandonner leurs maisons et leurs villes, laissant derrière elles leurs familles et les biens qu'elles ont acquis tout au long d'une vie de travail, à la recherche d'un asile. Nous ne pouvons rester indifférents à la souffrance et au désespoir de milliers de personnes, y compris des enfants, qui demandent protection et asile, en particulier en Europe.

La situation en Palestine, ainsi qu'au Yémen et en Syrie, demeure une source de grande préoccupation pour la communauté internationale. Sur le continent africain, les tensions internes causées par les activités des groupes terroristes persistent, en particulier au

Sahel. Ces groupes sèment la peur parmi les populations et empêchent les gouvernements de se concentrer sur le développement et la mise en place des meilleures conditions de vie possibles pour leurs citoyens.

Les changements climatiques ont provoqué un nombre croissant de sécheresses et d'inondations graves dans de nombreuses régions du monde. De nombreux pays insulaires risquent de disparaître en raison de l'élévation du niveau de la mer. Ces défis exigent des efforts accrus, de nouvelles attitudes et un comportement plus responsable de notre part à tous. Par-dessus tout, nous devons respecter à la lettre les engagements pris dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Je crois que nous avons tous une obligation en vertu de la Charte, à laquelle nous souscrivons tous et que nous devons respecter, quelles que soient les circonstances, car les principes qui y sont consacrés constituent le socle et la base d'un ordre mondial fondé sur des règles. Plus précisément, le principe du règlement pacifique des différends, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États et le multilatéralisme sont la pierre angulaire de la consolidation de la paix et de la sécurité internationales. Nous vivons dans un village planétaire dans lequel nous sommes tous responsables de ce qui se passe sur notre propre territoire, mais aussi, étant donné l'interdépendance de nos pays, dans lequel les politiques nationales d'un pays peuvent avoir de graves conséquences pour de nombreux autres pays. Cela exige un partage des responsabilités. Cela exige un partage des responsabilités. À cet égard, je m'en voudrais de ne pas aborder la question de la réforme du Conseil de sécurité, en particulier en ce qui concerne une meilleure représentation du continent africain, qui renforcerait la légitimité de cet organe principal de l'ONU.

Je voudrais saisir cette occasion pour informer brièvement l'Assemblée de la situation politique actuelle en Guinée-Bissau, ainsi que des résultats obtenus. En avril dernier, à Lomé, au Togo, dans le cadre d'un sommet extraordinaire convoqué par les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, nous avons pris une décision importante visant à sortir définitivement de l'impasse politique et constitutionnelle qui règne dans mon pays depuis plus de trois ans. En tant que Chef de l'État et afin de consolider la paix et la stabilité dans mon pays et dans la sous-région, j'ai cherché à mettre en œuvre les recommandations issues du sommet, à savoir la nomination d'un Premier Ministre de consensus

et la fixation d'une date pour la tenue des élections législatives, le 18 novembre. Ces recommandations, intégralement mises en œuvre, ont donné les résultats suivants : la formation d'un Gouvernement d'ouverture conformément aux Accords de Conakry; la reprise des travaux de l'Assemblée nationale populaire; la prorogation du mandat des membres de l'Assemblée; l'élection des membres de la Commission électorale nationale; et l'approbation du programme gouvernemental et du budget général de l'État.

L'évolution récente de la situation politique, sociale et économique atteste du fait que le peuple bissau-guinéen, tout comme nos forces armées, ont dit « non » à l'instabilité et se sont engagés sur la voie de la paix et du développement. Le processus qui mènera à la tenue de nos élections le 18 novembre est en cours et nous avons lancé les inscriptions sur les listes électorales le 19 septembre, en dépit de certains retards dus à des facteurs techniques et financiers. Il convient de noter que, pour la première fois dans l'histoire de notre démocratie, une session législative a été menée à bon terme sans jamais être interrompue du fait d'un coup d'État ou d'autres incidents. Par conséquent, le Conseil de sécurité a souligné le 30 août (voir S/PV.8337) l'évolution positive de notre pays en matière de stabilité politique. Je note également que dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/771), de même que dans ses rapports précédents, l'on nous félicite pour l'attitude républicaine des forces armées, qui, ces dernières années, ont fait preuve d'un remarquable sens du devoir civique. Au nom de la justice et de l'harmonie nationale, je saisis cette occasion pour en appeler à la communauté internationale et aux membres du Conseil de sécurité, dont les sanctions sont la prérogative exclusive, pour qu'ils lèvent celles qui ont été imposées aux responsables de nos forces armées. Cette décision attendue de longue date contribuerait assurément à consolider nos institutions démocratiques et à instaurer une paix durable dans notre pays.

La paix est essentielle à un développement réussi, mais la paix ne se limite pas à l'absence de conflit armé. La paix est impossible lorsqu'une grande partie, sinon la majorité, de la population, et en particulier les femmes et les jeunes, n'est pas suffisamment valorisée; lorsque l'éducation de ces segments de la population est considérée comme moins importante; lorsque leur contribution à la croissance économique de notre pays n'est ni reconnue ni rémunérée équitablement; ou lorsque les femmes ne sont pas représentées à l'égal des hommes aux postes d'influence et que leur rôle de pilier

de la société est dédaigné. Nous avons récemment pris des mesures importantes, dans mon pays, pour veiller à une représentation égale des hommes et des femmes. Le Parlement bissau-guinéen a adopté une loi qui garantit un quota minimum de 36% de femmes aux postes à hautes responsabilités, en particulier à l'Assemblée nationale populaire et au Gouvernement. En ma qualité de Président de la République et de garant de l'équité et de l'unité nationales, je me réjouis et me félicite tout particulièrement de ces avancées nationales.

Je voudrais conclure mon propos en réaffirmant l'attachement de la Guinée-Bissau aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies et au rôle important, unique et irremplaçable que joue l'Organisation. Nous devons unir nos forces pour mieux gérer la mondialisation, éliminer la pauvreté et la faim et lutter contre les grandes maladies endémiques, ainsi que pour assurer l'éducation et l'approvisionnement en eau potable de tous, si nous voulons atteindre les objectifs du développement durable d'ici à 2030. Soyons solidaires et faisons preuve de compassion à l'égard de ceux qui fuient la persécution, la guerre et la misère, en particulier les migrants et les réfugiés qui sont victimes de crises politiques et de catastrophes naturelles et qui frappent désespérément à nos portes. Dans un monde solidaire et confraternel, nous serons mieux placés pour bâtir un avenir meilleur pour les générations futures.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Guinée-Bissau de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. José Mário Vaz, Président de la République de Guinée-Bissau, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores

La Présidente (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Union des Comores.

M. Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Azali Assoumani, Président de l'Union des

Comores, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Assoumani : Je souhaite, tout d'abord, Madame la Présidente, vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-treizième. Vous êtes la quatrième femme à être élue à la tête de l'Assemblée; c'est un pas de plus vers une meilleure représentation des femmes au sein de notre institution. Je suis convaincu que l'envergure de votre solide expérience sera mise au profit du bon déroulement des travaux et permettra d'insuffler l'énergie nécessaire afin de mieux progresser vers nos objectifs. J'en suis d'autant plus ravi que mon gouvernement a fait de la promotion de la femme une de ses priorités. C'est aussi l'occasion de féliciter et remercier votre prédécesseur pour l'accomplissement de son mandat, pour lequel il mérite toute la reconnaissance de ma délégation et de moi-même pour son investissement remarquable durant la dernière session.

Cette année 2018 aura été le théâtre de bouleversements, de transitions, de changements et de troubles multiples, de nature diverse, face auxquels nous devons continuer à nous montrer combatifs et unis. Qu'ils soient d'origine climatique, économique, sociale, politique, migratoire, sanitaire ou autre, ces événements doivent davantage mobiliser la communauté internationale, qui doit se révéler plus solidaire que jamais, plus engagée que jamais et plus déterminée que jamais. Le contexte international actuel est de plus en plus exigeant et demande une réactivité presque immédiate. Il est, de ce fait, nécessaire que nous nous impliquions tous, conscients que toutes ces situations peuvent compromettre la paix et la stabilité. C'est cela qui consacrera à l'ONU, de façon réelle, son universalité.

Le thème choisi pour cette soixante-treizième session « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables » n'aura de sens que si nous joignons la parole aux actes. Aujourd'hui, le partage des responsabilités s'impose. Et pour relever tous les défis auxquels nous sommes confrontés, nous devons commencer par rendre l'Organisation plus équitable et plus efficace, en la dotant des ressources nécessaires dont elle a besoin pour s'acquitter de sa mission.

Pour cela, les réformes tant souhaitées, notamment au sein des principaux organes de l'ONU, et dont le retard crée un sentiment d'injustice et de

frustration parmi les régions qui se sentent les moins représentées, doivent être concrètes afin de retranscrire au plus près et de la façon la plus équilibrée la réalité géopolitique actuelle, notamment vis-à-vis du continent africain. Sur ce plan, l'Union des Comores réitère son adhésion au Consensus d'Ezulwini pour l'attribution d'au moins deux sièges permanents à l'Afrique, avec bien sûr un droit de veto.

C'est en ayant tous les mêmes chances de pouvoir investir dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la santé, de l'éducation ou de la démocratie et de l'état de droit, que nous parviendrons à garantir un développement harmonieux de nos pays et à atteindre les objectifs de développement durable, objectifs fondateurs de la nouvelle ère dans laquelle entre l'Organisation.

Par ailleurs, mon pays salue la pertinence des propositions du Secrétaire général dans le cadre des réformes qu'il entreprend et qui refléteront mieux les priorités et les besoins des pays, ainsi qu'un meilleur fonctionnement de notre institution. En revanche, cette rationalisation ne doit, en aucun cas, diminuer la présence des Nations Unies sur le terrain. Aussi, il est important de souligner qu'il faudra rester vigilant à ce que le financement soit prévisible et que les pays les plus démunis, en particulier les petits États insulaires en développement, n'aient pas à assumer une charge trop lourde.

Je voudrais saluer l'initiative prise par l'Assemblée d'accorder une importance particulière à l'examen des thèmes ici liés aux maladies telles que la tuberculose et les maladies non transmissibles. Est-il besoin de rappeler que certaines de ces maladies ne sont plus l'apanage des pays les plus démunis, en ce sens qu'elles sont en train de réapparaître dans les pays dits plus nantis? Nous devons renforcer l'action de l'Organisation mondiale de la Santé dans le monde, et notamment par la mise à disposition de moyens conséquents. Au niveau des pays, nous devons accorder une importance à ces problèmes et adopter des stratégies adaptées et efficaces de lutte contre ces maladies.

La situation au Moyen-Orient est extrêmement préoccupante. Le Yémen, la Syrie et la Palestine ont plus que jamais besoin du soutien indéfectible de l'Organisation. À cet égard, je voudrais exprimer la profonde inquiétude de mon gouvernement et du peuple comorien quant à la multiplication des mesures aléatoires prises ces derniers mois à l'encontre du peuple palestinien, et dont les conséquences non seulement fragilisent significativement la stabilité de la région,

mais affaiblissent également l'effort collectif visant à une solution à deux États.

C'est pourquoi l'Union des Comores réitère son soutien indéfectible au peuple palestinien et demeure convaincue que toute solution viable à ce conflit doit passer par la création de deux États, israélien et palestinien, vivant côte à côte, en toute sécurité, dans des frontières sûres et internationalement reconnues, sur la base de celles d'avant 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale de la Palestine.

Toutefois, notre inquiétude est d'autant plus fondée que, malheureusement, nous constatons que la communauté internationale est devenue peu à peu spectatrice de ce processus de paix qui s'enlise dans un immobilisme persistant, susceptible de réduire les chances d'une résolution juste et durable de cette crise. Au vu des événements et des prises de position récentes, les États Membres se doivent d'effectuer un travail d'introspection afin de faire émerger un consensus visant à l'élaboration d'un nouveau mécanisme de médiation, qui relancerait enfin le processus de paix.

À cet égard, je salue l'adoption, en décembre 2017, de la résolution ES-10/19 appelant au respect du statut de Jérusalem, ainsi que de la résolution ES-10/20 adoptée au mois de juin à la majorité des États Membres, priant le Secrétaire général de présenter des propositions sur les moyens de garantir la sécurité, la protection et le bien-être de la population palestinienne, ainsi que des recommandations sur un mécanisme international de protection en faveur des civils palestiniens.

Dans le même ordre d'idées, qu'il me soit permis d'attirer l'attention de tous sur la situation difficile que continuent de vivre les Rohingya. Cette population innocente fait l'objet d'attaques et de persécutions qui vont à l'encontre des valeurs portées par la Charte des Nations Unies. Je voudrais, à cet effet, lancer un appel solennel à l'Assemblée à prendre ses responsabilités afin de venir en aide à cette population en grand danger.

S'agissant de la question du Sahara occidental, tout en se félicitant de l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la résolution 2414 (2018), qui appelle à la nécessité d'œuvrer pour parvenir à une solution politique pragmatique, réaliste et durable et qui demande aux États voisins de coopérer pleinement avec les Nations Unies, l'Union des Comores tient à exprimer ses remerciements au Secrétaire général des Nations Unies et à son Envoyé spécial pour avoir su relancer le processus politique sur la base des paramètres définis

par le Conseil de sécurité depuis 2007. L'Union des Comores salue les efforts sérieux et crédibles du Royaume du Maroc pour trouver une solution politique définitive, et apporte son appui à l'initiative marocaine d'autonomie.

Faire prospérer la paix et la sécurité internationales est un combat de tous les instants et le fruit de nombreuses concessions. Dans le contexte actuel, les risques de détonation nucléaire sont bien réels. Nous avons le devoir de protéger les générations présentes et futures du danger que représente le recours à l'arme nucléaire.

La menace terroriste continue à prendre, elle aussi, de l'ampleur dans le monde et, aucun pays n'est malheureusement épargné. En effet, il ne se passe pas une journée sans que des victimes soient enregistrées quelque part dans le monde du fait de la folie de ces personnes malveillantes qui se servent des idéologies de toutes sortes pour atteindre leurs fins extrémistes et commettre des actes d'une barbarie indicible. Certains disent qu'ils agissent au nom de l'islam. C'est archi-faux. Mais de quel islam parlent-ils? L'islam, notre islam, est une religion de paix et de tolérance. Il est alors urgent de renforcer ensemble la mobilisation, notamment à travers l'échange d'informations et les transferts de compétences, pour pouvoir juguler efficacement cette menace.

À cet effet, les efforts soutenus doivent se poursuivre pour arriver à un langage consensuel commun qui, au-delà de définir les différents aspects du spectre du terrorisme, permettra la mise en place de processus de coopération et d'action visant à réduire la menace terroriste aux niveaux national, régional et international. Ainsi, nous devons apporter un soutien au Groupe de cinq pays du Sahel, aux forces des Nations Unies et à l'opération Barkhane pour combattre ensemble le terrorisme dans la zone du Sahel.

Comme il est toujours aussi nécessaire de trouver rapidement et impérativement des solutions idoines aux nombreuses situations d'injustice qui persistent dans le monde, nous devons en effet privilégier les échanges et agir davantage dans le sens de la prévention. Pourquoi ne pas s'impliquer davantage dans la recherche de voies et moyens de traiter les questions délicates, comme celle de la migration, avec humanité et célérité?

Sur ce plan, l'Union des Comores, à travers la coordination du Groupe des États d'Afrique, a contribué à la négociation du document historique qu'est le

Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, premier document offrant une vision de 360 degrés sur la gouvernance des migrations et qui constitue le premier cadre normatif et réglementaire internationalement reconnu dans le domaine de la gouvernance des migrations.

Ce pacte mondial réitère notre engagement à lutter contre les causes socioéconomiques et les facteurs déterminants, notamment à travers la coopération internationale, l'obligation de protéger et promouvoir les droits humains des migrants et la nécessité de lutter contre toutes les formes de racisme et de discrimination à l'égard des migrants. Ce pacte prône, entre autres, une migration choisie et reconnaît la contribution positive des migrants et des diasporas au développement durable dans les pays d'origine, de transfert et de destination.

Pour garantir un monde plus sûr, nous devrions par ailleurs prêter aussi une grande attention à la question des changements climatiques, qui ne cessent de prendre de l'ampleur, notamment dans les petits États insulaires en développement, dont fait partie mon pays, l'Union des Comores. En effet, tout en contribuant à détruire l'écosystème et la biodiversité, les changements climatiques risquent également d'accentuer la pauvreté et les maladies diverses et d'entraîner la multiplication des migrations climatiques, mettant à mal notre avenir et celui des générations futures.

Au chapitre national, des événements majeurs marquant un tournant décisif dans l'évolution sociopolitique de mon pays ont été enregistrés cette année et méritent d'être portés à la connaissance de l'Assemblée. En effet, comme je l'ai annoncé dans ma dernière intervention ici à l'ONU (voir A/72/PV.13), nous avons organisé en février de cette année des assises nationales sur le bilan des 42 années d'indépendance de l'Union des Comores. Cette initiative impulsée par la société civile comorienne a non seulement bénéficié de l'accompagnement du peuple et du Gouvernement comoriens, mais aussi de l'appui multiforme des partenaires de développement et de nombreuses organisations régionales et internationales, dont l'Union africaine, la Ligue des États arabes, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'ONU.

Je tiens à renouveler mes sincères remerciements au Secrétaire général pour avoir dépêché de hautes personnalités à l'ouverture et à la clôture de ces assises. Les conclusions de ce forum national ont fait ressortir la nécessité de redéfinir et de redessiner un nouveau cadre institutionnel qui, tout en consolidant l'unité nationale,

permettra de défricher la voie vers l'émergence des Comores à l'horizon 2030. C'est ainsi qu'un référendum a eu lieu le 30 juillet dernier et qu'une nouvelle Constitution a été adoptée.

Adhérant pleinement à ce processus de réforme voulu par le peuple comorien, j'ai décidé d'écourter mon mandat et d'organiser, en vertu de la nouvelle Constitution et des délais impartis, des élections régionales et nationales anticipées. Dans cette perspective, je lance un appel solennel aux partenaires de développement et à tous les pays amis des Comores pour nous aider à réussir ce nouveau défi d'avenir. Je reste persuadé que, comme à l'accoutumée, ce précieux appui sera au rendez-vous pour que les scrutins à venir puissent se dérouler dans la paix, la concorde et la transparence.

S'agissant de l'île comorienne de Mayotte, des soulèvements populaires ont conduit en mars dernier les autorités de fait dans cette île à des expulsions massives de Comoriens des trois autres îles. Les conditions de leur refoulement ont obligé mon gouvernement à s'opposer à cette décision unilatérale, d'autant plus que bon nombre de ces personnes sont des adolescents, devenus des enfants de la rue depuis que leurs familles ont été chassées de Mayotte dans les mêmes conditions que nous dénonçons aujourd'hui. Ces enfants abandonnés, comme je disais, depuis le refoulement de Mayotte de leurs parents, sans la moindre prise en charge, sont devenus aujourd'hui une réelle menace non seulement pour l'île, mais aussi pour le reste de l'archipel, voire pour toute la région.

L'origine de l'incompréhension entre la France et l'Union des Comores vient de cette situation, à laquelle s'ajoute le choc ressenti par les Comoriens des trois autres îles de voir les conditions difficiles de détention de leurs concitoyens à Mayotte. Je voudrais dire ici l'attachement du Gouvernement que je conduis au dialogue avec la France pour régler tout ce qui nous oppose et tout ce qui pourrait nous opposer. Nous sommes un pays paisible par nature, malgré les multiples péripéties qui ont marqué notre histoire partagée. Nous avons des liens historiques et culturels avec la France. C'est pour cette raison que nous sommes déterminés à évoluer dans le sens de trouver une issue heureuse et juste à ce problème.

Je voudrais, du haut de cette tribune, rendre un vibrant hommage au peuple comorien dans son ensemble pour l'unanimité affichée et la solidarité manifestée par rapport à la position du Gouvernement dans ce nouveau rebondissement de la question de Mayotte, résultat

d'une diplomatie active, mesurée et efficace et qui a pris dûment compte de tous les paramètres liés à ce dossier. Je salue l'engagement des Comoriennes et des Comoriens aux côtés du Gouvernement, qui ne ménage aucun effort pour qu'avec la France, nous parvenions à dénouer cette malheureuse situation sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU.

Pour clore ce chapitre, je fais confiance aux hautes autorités françaises pour qu'ensemble, nous trouvions une solution durable à ce contentieux tout à fait désagréable entre partenaires, pour reprendre les termes de feu le Président François Mitterrand, et qui n'a que trop duré pour deux pays que beaucoup de facteurs devraient réellement unir.

Sur cette question, comme sur les autres qui font l'objet de notre débat ici, notre responsabilité est d'apporter des réponses, car aussi bien dans l'océan Indien, en Afrique que dans le monde entier, notre devoir est de léguer aux générations futures un monde de paix, de stabilité et de développement durable. Je veux croire que nous en sommes capables.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Union des Comores de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Rivo Rakotovoao, Président ad intérim de la République de Madagascar

La Présidente (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président ad intérim de la République de Madagascar.

M. Rivo Rakotovoao, Président ad intérim de la République de Madagascar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Rivo Rakotovoao, Président ad intérim de la République de Madagascar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rakotovoao : Si j'ai le privilège et l'honneur de parler aujourd'hui au nom du peuple malgache, devant cette auguste assemblée, c'est parce que Madagascar est passée par une période témoin d'un fait démocratique d'exception qui a d'ailleurs

été vivement salué par bon nombre d'observateurs et vu comme « une véritable avancée démocratique », pour reprendre les termes utilisés à cette occasion. J'y reviendrai plus tard.

Madame la Présidente, je vous adresse mes sincères félicitations pour votre élection. Je suis confiant que votre détermination imprimera un nouvel élan dans l'effort collectif auquel nous avons tous souscrit pour consolider notre organisation, afin de la rendre encore plus crédible et plus proche de nos peuples avec des impacts réels dans leur quotidien car telle est sa vocation. Nous avons entendu également votre appel et celui du Secrétaire général pour le renforcement du multilatéralisme et de la coopération internationale dans un contexte, certes, difficile de fragmentation, de polarisation et de repli sur soi. Soyez assurée que Madagascar vous soutiendra activement tout au long de votre mandat.

Fortement attachée aux valeurs d'unité, de fraternité et de paix prônées par l'Organisation des Nations Unies, Madagascar entend, à l'instar de chacun d'entre nous ici qui nous efforçons d'œuvrer pour le bien-être de nos peuples, d'apporter sa contribution à la plus représentative et la plus démocratique plateforme d'échanges à l'échelle mondiale que constitue l'Assemblée générale des Nations Unies. Tous les orateurs qui se sont succédé à cette tribune se sont accordés à souligner les transformations enregistrées dans le monde et qui sont caractérisées par la multipolarisation, une mondialisation économique qui s'impose à côté d'une informatisation effrénée de la société et d'une diversité culturelle à foison.

Beaucoup de progrès ont été réalisés mais notre monde souffre, comme l'a encore souligné notre Secrétaire général, d'un déficit de confiance, de remise en question et d'un sentiment très présent d'insécurité, sentiments exacerbés par les inégalités de développement, la multiplication de défis planétaires non encore maîtrisés comme le changement climatique et le terrorisme, sans oublier l'acuité inique de la pauvreté et des maladies. Nous sommes tous témoins des crises humanitaires engendrées par les conflits touchant des millions de personnes, pour ne citer que les crises migratoires, les attaques terroristes ou les menaces à la sécurité au niveau de certaines régions.

Le thème retenu lors de cette session nous place au cœur des grandes problématiques qui animent le monde actuel. Il nous interpelle sur le rôle de notre organisation confrontée aux dérèglements qui mettent à

mal nos sociétés d'aujourd'hui. Le défi du développement durable et l'ambitieux Programme 2030 nécessitent une ONU forte et efficace suscitant l'engagement de tous les États Membres.

Le monde change, le monde évolue. Il exige que l'Organisation s'y adapte pour apporter davantage de cohérence dans ses approches et ses réponses. La réalisation des objectifs de développement durable est un chemin assuré non seulement pour asseoir le développement mais aussi pour lutter contre les inégalités et garantir les droits humains en vue de la promotion de l'inclusion sociale, condition *sine qua non* d'une paix durable.

Ce développement durable auquel nous aspirons nous renvoie inexorablement à la préservation de l'environnement qui doit constituer une priorité si l'on aspire à éliminer de façon plus effective la pauvreté extrême et à veiller à la durabilité et à la viabilité de notre planète. Dans ce cadre, je ne peux que saluer l'initiative du Secrétaire général de convoquer l'année prochaine un sommet sur le changement climatique et je forme ainsi le vœu pour qu'une attention particulière soit accordée aux pays en développement, plus particulièrement aux pays les moins avancés, ainsi qu'aux petits États insulaires, afin que ceux-ci puissent adapter leur processus de développement économique aux aléas de l'environnement.

À l'époque où nous vivons, les plaidoyers en faveur des femmes et des filles ne sauraient être omis. Nous ne pouvons nous détourner des conditions déplorables dans lesquelles vivent de nombreuses femmes dans le monde, sans compter les violences sous toutes leurs formes, perpétrées au nom du genre. Les filles et les femmes demeurent la centralité du devenir de l'humanité. Aussi y a-t-il lieu de condamner d'une seule voix les injustices, l'esclavage moderne, le trafic d'êtres humains, ainsi que les pires formes de travail des enfants qui touchent notamment les femmes et les filles. Donnons-nous les moyens d'améliorer le sort de l'humanité en veillant sur nos mères, nos sœurs et nos filles, envers lesquelles nous devons concéder un partage équitable de nos responsabilités.

Il est tout aussi primordial d'agir dans le domaine de la santé dans le monde, lequel a une incidence sur l'atteinte des objectifs de développement durable, notamment en Afrique. Madagascar peut en témoigner. Les obstacles ont été nombreux et difficiles pour ne citer que l'amélioration de l'accès aux traitements, aux médicaments, ou encore l'obtention d'engagements

spécifiques de toutes les communautés, notamment en matière de prévention et d'investissement. Mais à force de persévérer et avec l'appui des partenaires, un système de couverture sanitaire universelle a pu être mis en œuvre. Avec le soutien de toute la famille des Nations Unies, Madagascar a été cette année déclarée exempte de poliomyélite.

Le Programme 2030 constitue un programme multisectoriel visant un développement inclusif, équitable et durable qui ne doit exclure aucune frange de la population. Cependant un tel programme restera lettre morte si l'on n'y accorde pas les moyens institutionnels et financiers nécessaires pour en concrétiser les résultats. À cet égard, Madagascar appuie pleinement les réformes engagées par le Secrétaire général. Ces réformes sont certes très ambitieuses mais nous comptons sur l'implication agissante des États Membres dans leur mise en œuvre.

Concernant la résolution 72/279 sur le « Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies », Madagascar se félicite du consensus qui a abouti à son adoption au mois de mai dernier et se réjouit aussi des réformes engagées au niveau des équipes de pays et du rôle des coordonnateurs résidents du système des Nations Unies. Ladite résolution indique la voie à suivre pour que, en pleine consultation et d'un commun accord avec les gouvernements, le système s'aligne plus rapidement sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ceci assurera une meilleure prise en compte des réalités, des besoins et des priorités des États Membres pour que la mise en œuvre du Programme 2030 profite véritablement aux populations.

Dans ce cadre, les accélérateurs du processus de développement de Madagascar pour l'atteinte des objectifs de développement durable ont été identifiés après la mise en œuvre de la stratégie d'intégration, d'accélération et de soutien aux politiques fin avril dernier. Le troisième recensement général de la population et de l'habitat vient également d'être bouclé à Madagascar grâce au soutien du Système des Nations Unies et d'autres partenaires comme l'Union européenne. Les résultats apporteront un éclairage important en termes de dynamique de population et développement, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des objectifs de développement durable. Ils seront pris en compte lors

de l'élaboration de notre plan national de développement pour la période 2020-2024.

Le Système des Nations Unies a pour but ultime de maintenir une paix durable pour le développement dans le monde. De considérables et louables acquis témoignent du chemin parcouru mais force est d'admettre que beaucoup reste à faire, face aux défis persistants et aux aspirations insatisfaites. Un monde de paix et de prospérité ne peut se construire par l'action isolée d'une seule organisation ou de quelques individus, de quelques communautés ou de groupes d'États. Il nécessite la mise en œuvre d'actions convergentes et consensuelles déterminées par les aspirations de chaque partie.

Bien que majoritairement reconnue à l'échelle mondiale, l'option de la gouvernance démocratique compte encore parmi les concepts politiques contemporains ne faisant pas toujours l'unanimité parmi les nations. Le peuple malagasy, quant à lui, a toujours témoigné un intérêt particulier pour les actions de partenariat en faveur de la sauvegarde des acquis démocratiques. Il a toujours été convaincu que les progrès en matière de démocratie constituent un gage de stabilité indispensable au développement et un préalable à toute coopération internationale. Faut-il, pour s'en convaincre, rappeler ici cette étape historique que vit actuellement mon pays. Dans sa quête permanente de maturité en matière de démocratie, Madagascar est aujourd'hui à la croisée des chemins.

En effet, notre Constitution a voulu que le mandat présidentiel soit écourté de quelques mois si le Président en exercice se porte candidat à sa propre succession. C'est ainsi que, dans le plus pur esprit républicain, le Président de la République malagasy élu démocratiquement en 2013, S. E. M. Hery Rajaonarimampianina, a déposé sa démission le 7 septembre dernier, respectant par là un prescrit constitutionnel, certes peu habituel mais voulu ainsi par le peuple malagasy à un moment particulier de son histoire.

Pour la première fois, les dispositions constitutionnelles prescrivant le transfert des attributions présidentielles au Président du Sénat ont été mises en œuvre sans autre forme de procès. Ce dernier aura dès lors la charge de garantir la continuité de l'État et le fonctionnement régulier des services publics jusqu'à l'avènement d'un nouveau Président de la République élu dont l'investiture est déjà prévue pour le 25 janvier 2019, si deuxième tour il y a, en veillant notamment à la bonne tenue du processus électoral en cours.

Il importe de relever à ce titre que Madagascar n'est pas dans une phase de transition politique, au sens habituellement prêté lorsque des clivages politiques conduisent à une suspension de la Constitution. Bien au contraire, pour le cas d'espèce, nous nous sommes simplement soumis à cette expression de la volonté du peuple souverain qu'a transcrit la Constitution. La situation s'inscrit bien dans une continuité de la vie politique nationale, certes marquée par une brève étape prescrite par la loi fondamentale souveraine elle-même.

« Aucune nation ne naît démocratique » disait le regretté Kofi Annan. La période que nous vivons aujourd'hui dans le pays témoigne en tout cas d'une volonté certaine de consolider les avancées du pays en matière de démocratie. Parallèlement à cette phase marquante de son apprentissage de la démocratie, apprentissage soutenu par une volonté d'apaisement et de maintenir à tout prix une stabilité politique, depuis ces quatre années, nous avons pu rétablir l'équilibre macro-économique. Les paramètres fondamentaux évoluent positivement. La confiance et les relations se sont rétablies entre les acteurs nationaux et internationaux. Aussi, nous pouvons nous prévaloir d'une croissance économique qui devrait dépasser les 5% cette année, représentant en fait la meilleure performance des 10 dernières.

M. Santos Maraver (Espagne), Vice-Président, assume la présidence.

À ce titre, dans le secteur agricole qui touche 80% de la population, nous avons enregistré une augmentation de la production et de la productivité, notamment sur le riz, grâce aux investissements publics et privés dans les infrastructures hydro-agricoles, de la recherche, les semences améliorées et adaptées et les nouvelles pratiques et techniques.

Dans le domaine de l'énergie, Madagascar traverse une période de transition énergétique et nous avons enregistré une nette augmentation en ce qui concerne l'énergie propre et renouvelable, notamment pour les centrales hydroélectriques et les centrales photovoltaïques, pour ne mentionner que celle qui vient d'être remise à la population d'Ambatolampy et à celle d'Ambohipihaonana en juin dernier. Je ne suis pas peu fier de dire que c'est la plus grande centrale de ce type dans l'océan Indien et parmi les plus grandes en Afrique subsaharienne. Madagascar peut raisonnablement envisager une réduction du coût de l'électricité d'ici à 2020 grâce à ce genre de projet, malgré l'augmentation du prix du pétrole sur le marché international.

L'exportation a également connu une bonne performance, le marché des changes a été maîtrisé et l'inflation pourra être réduite jusqu'à 7 % d'ici la fin de l'année.

Dans le secteur social, l'éducation et la santé ont connu une nette amélioration. Ainsi, depuis 2014 à ce jour, nous avons construit 24 centres pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et infantile et 315 centres de santé de base. Le Centre national de radiothérapie va bientôt être achevé pour traiter les cancers. Nous avons aussi mis en place 30 blocs opératoires dans des régions dépourvues.

Au plan de l'éducation, depuis 2015, nous avons pu recruter 44000 nouveaux enseignants, soit une augmentation de 30 % de l'effectif total. Nous avons également à notre actif la construction de 1087 salles de classe, et avons pu donner à manger à plus de 354000 élèves dans les cantines scolaires. La même amélioration a été enregistrée dans le secteur du tourisme, et plus particulièrement en matière d'infrastructures aéroportuaires et d'accueil. Dans le cadre de la bonne gouvernance, nous avons adopté plusieurs lois pour lutter contre la corruption et les trafics illicites de nos ressources. Le programme de réforme structurelle est en bonne marche pour ne citer que la mise en place du pôle anti-corruption.

Bref, toutes ces données constituent autant d'indicateurs d'une stabilité et d'une croissance révélatrice qui méritent d'être soutenues et consolidées. Mais malgré tous ces efforts et en dépit des potentialités dont le pays regorge, Madagascar se trouve encore en difficulté. Nous sommes conscients de la nécessité d'une stabilité, gage du développement, le pays ne pouvant plus être l'otage d'une crise politique. Le peuple l'a compris, le pays a tant souffert.

Il fallait que l'exemple vienne d'en haut. C'est la raison pour laquelle S. E. M. Hery Rajaonarimampianina, Président de la République, s'est volontiers conformé aux dispositions constitutionnelles en déposant sa démission. Madagascar sollicite ainsi de tous ses partenaires de développement un soutien dans le processus électoral actuellement en cours et dont l'issue est source d'espérance pour le peuple malagasy. L'occasion est saisie par ailleurs pour réitérer l'appel lancé à tous afin qu'une synergie soit effective au sein de l'Organisation en vue de promouvoir l'édification d'un avenir meilleur auquel toutes les nations sont en droit d'espérer.

Avant de terminer, je me joins à mes prédécesseurs pour rendre hommage à un digne fils de notre continent, l'ancien Secrétaire général Kofi Atta Annan. Fort de ses convictions, ce fervent défenseur du multilatéralisme a œuvré pour repenser et édifier une Organisation plus forte et plus à même de soulager les maux d'un grand nombre de populations dans le monde, au nom de l'humanité. Indubitablement, il restera une source d'inspiration pour toute l'humanité.

Je conclus enfin mon intervention en rappelant que cette année marque le soixante-dixième anniversaire de l'adoption de l'instrument le plus fidèle à l'humanité qu'est la Déclaration universelle des droits de l'homme. Que cet instrument continue de nous inspirer et de nous guider dans les luttes qui nous incombent encore de mener pour l'avènement d'un nouvel ordre mondial, où personne ne sera plus jamais laissé de côté. Et que Dieu nous garde.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président ad interim de la République de Madagascar de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Rivo Rakotovoao, Président ad interim de la République de Madagascar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Muhammad Jusuf Kalla, Vice-Président de la République d'Indonésie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République d'Indonésie.

M. Muhammad Jusuf Kalla, Vice-Président de la République d'Indonésie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Muhammad Jusuf Kalla, Vice-Président de la République d'Indonésie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Kalla (Indonésie) (*parle en anglais*) :
Je m'associe aux autres orateurs pour féliciter S. E. M^e María Fernanda Espinosa Garcés de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Elle peut être assurée que l'Indonésie lui apportera tout son appui pour faire de sa présidence un succès. Je tiens également à féliciter

S. E. M. Miroslav Lajčák du succès de sa présidence de l'Assemblée à sa soixante-douzième session.

Je voudrais également faire part de notre plus profonde compassion et de nos plus sincères condoléances pour le décès de l'ancien Secrétaire général, Kofi Annan. Le monde a perdu un grand artisan de la paix et un véritable humaniste. Nous nous souviendrons toujours de son héritage.

Le monde reste confronté à des défis complexes, avec l'instabilité et les conflits qui demeurent monnaie courante. L'extrême pauvreté et les inégalités persistent. La pensée à somme nulle et le nationalisme étroit prévalent souvent. En outre, les violations des droits de l'homme et des valeurs démocratiques restent des problèmes quotidiens dans nos vies. Dans des moments comme ceux-là, nous nous tournons souvent, en vain, vers les dirigeants pour qu'ils fassent preuve d'une grande force, voire qu'ils exercent des pouvoirs dignes de super-héros.

Cependant, le monde n'a pas besoin de chercher des super-héros; nous n'avons pas besoin de faire appel à la force des Vengeurs ni à celle de la Ligue des justiciers. Dans cette salle, nous sommes des dirigeants mondiaux. Collectivement, nous avons la force de super-héros. Ce que nous devons faire maintenant, c'est exploiter nos propres volontés individuelles, notre courage, notre force, notre compassion, notre altruisme et notre humilité. C'est l'essence même des Nations Unies, où nous croyons tous à la force et au pouvoir du mantra contenu dans la Charte des Nations Unies, « Nous, peuples des Nations Unies ».

En tant que dirigeants mondiaux – jeunes et vieux, femmes et hommes – nous devons travailler tous ensemble pour encourager les autres à atteindre les buts et objectifs des Nations Unies. Le thème du débat général de cette année illustre précisément ce que nous devons tous faire en tant que communauté de nations et en tant que communauté de dirigeants. Le message est clair et net. La recherche de la paix, de l'égalité et de la viabilité pour nos populations passe par un leadership mondial et une responsabilité partagée. Il n'y a pas de leadership efficace sans véritable responsabilité, et vice versa.

La première observation que je voudrais faire aujourd'hui, c'est que le leadership mondial et la responsabilité détermineront l'issue de notre quête d'une paix durable. La paix n'est pas seulement l'absence de guerre. C'est également une question d'attachement à

la paix. Nos efforts continus pour maintenir la stabilité et prévenir les conflits doivent étayer notre quête du bonheur. Mais cela doit commencer par un véritable leadership. C'est chez nous, dans notre environnement et dans nos régions respectives, que nous devons commencer à travailler pour créer des écosystèmes de paix, de stabilité et de prospérité. L'Indonésie croira toujours en cette façon de penser.

Toutefois, dans nos efforts pour atteindre cet objectif, nous ne pouvons pas agir seuls, et c'est pourquoi, en tant que membre non permanent élu du Conseil de sécurité l'année prochaine, l'Indonésie aura besoin de l'appui constant de tous les États Membres. Nous sommes reconnaissants à l'Assemblée générale de la confiance qu'elle nous témoigne et nous ferons de notre mieux pour devenir son véritable partenaire pour la paix.

Depuis cinq décennies, nous jouissons des dividendes durables de la paix dans la région de l'Asie et du Pacifique. L'Indonésie voit dans l'évolution rapide des paysages géopolitiques et géostratégiques l'occasion d'étendre ces dividendes de la paix à l'ensemble de la région indo-pacifique. Avec d'autres pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, nous promovons une perspective qui considère les régions de l'Inde et du Pacifique comme un théâtre géostratégique unique en son genre et comme une région de coopération, et non de compétition, à l'appui d'un écosystème mondial de paix plus vaste.

L'attachement à la paix et la responsabilité de la paix doivent être transposés dans toutes les régions, y compris au Moyen-Orient. Au cœur de la paix et de la stabilité du Moyen-Orient, il y a la question de Palestine, qui se pose depuis longtemps. Si nous ne pouvons pas régler le conflit israélo-palestinien, notre attachement à la paix sera remis en question. Des revers persistent en ce moment-même, plus précisément la menace imminente pour le statu quo de Jérusalem, les vies précaires de millions de réfugiés palestiniens qui sont en jeu, et la situation humanitaire, qui s'aggrave de jour en jour. Non seulement la situation actuelle nuit au processus de paix, mais elle détruit également les espoirs du peuple palestinien – les espoirs de nous tous – en un État palestinien indépendant. La communauté internationale ne peut plus rester paralysée sur ces questions. Nous devons appeler à des négociations immédiates qui puissent faire de la solution des deux États une réalité. L'Indonésie restera aux côtés du

peuple palestinien jusqu'au jour où la Palestine sera véritablement indépendante.

Au niveau mondial, l'Indonésie est honorée d'avoir contribué aux activités de maintien de la paix des Nations Unies. À l'heure actuelle, l'Indonésie fournit plus de 3 500 soldats de la paix dans neuf missions des Nations Unies et est le huitième pays fournisseur de contingents ou de personnel de police. Nous n'allons pas nous arrêter là. Nous sommes prêts à fournir 4 000 soldats de la paix d'ici à 2019, avec une proportion croissante de femmes soldats de la paix. Au-delà des chiffres, nous pensons que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies doivent rester l'activité phare de l'Organisation. Mais cela ne sera possible que si nous renforçons sa capacité de s'acquitter de son mandat. C'est pourquoi nous avons souscrit à la Déclaration d'engagements élaborée dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix.

J'entamerai mon deuxième point par une question : une fois la paix instaurée, cette paix sera-t-elle suffisante? La paix ne doit pas être considérée comme une fin en soi. Elle doit créer un environnement propice au développement. La paix et le développement doivent aller de pair, car ils se renforcent mutuellement. Ce n'est qu'à ce moment-là que la paix pourra bénéficier à nos peuples. C'est pour cette raison que les objectifs de développement et les engagements pris à cet égard ont été convenus. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques n'en sont que deux exemples manifestes.

Un autre jalon a également été franchi en décembre, avec l'adoption à Marrakech du tout premier instrument mondial sur les migrations. Ces accords sont le reflet d'un leadership mondial et d'une responsabilité partagée pour un avenir meilleur où personne n'est laissé pour compte. Cela s'applique à tous les pays, grands ou petits, du Nord ou du Sud, développés ou en développement. Bref, ces accords témoignent de notre compassion collective et de notre altruisme, d'un leadership mondial dans de ce qu'il a de meilleur. La question qui se pose maintenant est de savoir comment nous allons honorer ces engagements. La réponse, c'est que les dirigeants mondiaux doivent créer des environnements propices à la réalisation de ces engagements, ce qui est très simple sur le papier, mais moins évident dans la pratique.

Trois ans après l'adoption du Programme 2030, on recense de nombreuses réussites. Toutefois, les résultats et les progrès peuvent varier selon les régions

du monde. La persistance de conflits, l'instabilité, le protectionnisme et l'incertitude des perspectives économiques mondiales continuent d'entraver nos efforts communs pour réaliser les objectifs de développement durable. Malheureusement, le temps ne joue pas en notre faveur. Certains d'entre nous ont pris du retard dans leurs efforts pour réaliser les objectifs de développement durable. Pour y remédier, il faut accélérer le rythme de la mise en œuvre. Des mesures décisives doivent être prises pour améliorer l'accès au financement, au renforcement des capacités et à la technologie. Nous avons besoin d'un leadership et de partenariats mondiaux afin de parvenir à des solutions qui profitent à tous.

Dans le cadre de son leadership mondial et de sa responsabilité, l'Indonésie a pris des mesures concrètes pour mettre en œuvre ses engagements. Grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, elle a prodigué plus de 500 programmes de renforcement des capacités à plus de 6 000 participants dans le monde, de l'Asie à l'Afrique, du Pacifique Sud aux Caraïbes. Nous allons bientôt lancer le programme Indonesia Aid for Development afin de renforcer notre aide internationale. En outre, plus tôt cette année, l'Indonésie a accueilli le tout premier Forum Indonésie-Afrique, témoignant de notre ferme volonté de promouvoir une coopération gagnant-gagnant avec le continent africain. En tant que mesure de suivi, nous organiserons l'année prochaine un dialogue Indonésie-Afrique sur les infrastructures afin d'accélérer le développement en Afrique.

En tant que plus grand pays archipélagique au monde, nous sommes tout à fait conscients des conséquences négatives des changements climatiques, qui frappent de plein fouet les petits États insulaires en développement. Nous convoquerons une conférence des États archipélagiques et insulaires en marge de la Conférence « Notre océan » le mois prochain, en confirmation du rôle de premier plan que nous voulons jouer sur cette question et de notre engagement à y faire face.

La paix et le développement ne peuvent être soutenus que si nous avons une société équitable, ce qui m'amène à mon troisième point aujourd'hui : l'importance de créer une société juste, inclusive, démocratique et respectueuse des droits de l'homme. Une société équitable, tolérante et modérée est essentielle pour relever les grands défis de l'extrémisme violent et du radicalisme. L'injustice, l'exclusion, l'extrême pauvreté, l'analphabétisme et le chômage

massif des jeunes doivent être éliminés. Nos stratégies de puissance dure et de puissance douce doivent être améliorées. C'est pourquoi nous avons modifié notre législation nationale et renforcé notre approche de persuasion afin de nous adapter aux nouveaux défis qui se posent. L'effroyable attentat terroriste perpétré récemment à Surabaya, en Indonésie, a montré que l'évolution de la violence des terroristes ne connaît pas de limites. Utiliser des enfants comme armes ne peut jamais être juste. Mais cette attaque ne fera que renforcer notre détermination à travailler plus étroitement avec la communauté internationale.

Afin de créer des sociétés pacifiques, durables et équitables, tous les pays doivent respecter le droit international et les principes de l'ONU, notamment le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États. À cet égard, l'Indonésie déplore vivement les tentatives faites par un pays d'appuyer les mouvements séparatistes ou, pire encore, d'en faire partie. De tels actes d'hostilité n'ont pas leur place dans le système des Nations Unies, d'autant plus qu'il s'agit d'actes qui violent clairement les principes de l'ONU. L'Indonésie a depuis longtemps choisi d'établir des relations amicales avec ce pays particulier, notamment en lui témoignant sa solidarité et sa sympathie dans les moments difficiles. Mais lorsque ces actes hostiles se poursuivent, l'Indonésie ne peut rester silencieuse. L'Indonésie ne laissera aucun pays porter atteinte à son intégrité territoriale. Comme tout autre pays souverain, l'Indonésie défendra fermement son intégrité territoriale. Je le répète : l'Indonésie défendra fermement son intégrité territoriale.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que des sociétés pacifiques, équitables et durables exigent une Organisation des Nations Unies plus réactive, plus responsable et plus crédible. À l'ONU, nous devons faire preuve de leadership, raison pour laquelle la réforme de l'ONU est inéluctable. Sinon, l'ONU deviendra obsolète et incapable de répondre aux besoins et aux défis d'aujourd'hui et de demain.

L'objectif de la réforme des Nations Unies est on ne peut plus clair. L'Organisation doit être mieux placée pour aider les pays à maintenir la paix et à atteindre les objectifs de développement durable. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour préserver la pertinence de l'ONU et veiller à ce qu'elle tienne ses promesses. L'Indonésie est prête à contribuer à la réalisation de ce noble objectif dans l'intérêt de l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République d'Indonésie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Muhammad Jusuf Kalla, Vice-Président de la République d'Indonésie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Daniel Kablan Duncan, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Côte d'Ivoire.

M. Daniel Kablan Duncan, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Daniel Kablan Duncan, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Duncan (Côte d'Ivoire) : Je voudrais féliciter M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés pour sa brillante élection à la tête de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session et lui souhaiter, au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire, S. E. M. Alassane Ouattara, plein succès dans la mise en œuvre des priorités de son mandat. Nos félicitations vont également à l'endroit de son prédécesseur, M. Miroslav Lajčák, pour la qualité du travail accompli pendant son mandat. Qu'il me soit permis de rendre un hommage tout particulier au Secrétaire Général, M. António Guterres, pour ses efforts inlassables et sa forte détermination à consolider le rôle important de l'Organisation des Nations Unies.

Notre session s'ouvre dans un contexte international marqué par de nombreux défis et incertitudes qui érodent progressivement notre capacité à répondre collectivement et de façon plus adéquate aux menaces à la paix et à la sécurité internationales. À cela s'ajoutent les défis concernant les crises humanitaires et sanitaires, l'extrême pauvreté, les atteintes contre les droits de l'homme et la démocratie. L'Organisation commune et le monde actuel semblent perdre leur vocation à protéger les plus vulnérables, à promouvoir une gouvernance mondiale plus juste et plus inclusive et à fonder entre les nations une véritable communauté de destin.

Ce constat justifie et rend indispensable l'existence de l'Organisation des Nations Unies, et

rappelle que les mutations de la scène internationale, ainsi que les relèves successives des acteurs internationaux ne doivent pas se faire à son détriment. Il y a donc urgence à accélérer la modernisation de l'Organisation et à consolider les fondements de la Charte des Nations Unies. C'est à cette importante action que nous invite fort justement le thème du débat général de cette session de l'Assemblée, à savoir : « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables ».

En effet, en raison de ce qu'il n'est enregistré que de faibles progrès dans la lutte contre la faim dans le monde et l'extrême pauvreté, la multiplication des crises et des drames humains, le flux de déplacés et de réfugiés continuent d'être une source importante de préoccupation pour la communauté internationale. Ce thème apparaît donc pertinent et constitue un appel à réinventer l'action des Nations Unies et les modes de collaboration entre les États Membres.

Les défis et les incertitudes auxquels notre monde est confronté aujourd'hui doivent amener les États Membres à avoir la même perception du rôle central et de l'utilité de l'ONU dans la formulation de notre réaction collective. Ils doivent donc résolument de se réapproprier l'Organisation universelle afin qu'elle demeure une organisation pour tous, conformément à l'idéal des pères fondateurs. Pour cela, l'une des priorités consiste à redonner à l'ONU toute son autorité morale, afin qu'elle puisse agir et faire respecter ses résolutions, avec le soutien des États Membres, dans tous les vastes champs de l'action collective, au service des peuples.

L'Organisation des Nations Unies est à la croisée des chemins; elle doit satisfaire différentes attentes qui conditionnent son avenir et son efficacité. Dans cette perspective, la Côte d'Ivoire, comme l'a maintes fois exprimé le Président Alassane Ouattara, estime qu'il est désormais temps de réformer le Conseil de sécurité, afin qu'il soit plus représentatif du monde actuel et qu'il soit plus efficace. Seul un Conseil réellement uni peut permettre à l'Organisation de régler efficacement les grandes questions sécuritaires, telles que la lutte contre la prolifération nucléaire, le terrorisme, les crimes de masse et les crimes contre l'humanité. Dans le même temps, nous devons convenir que la lutte contre le réchauffement climatique ne sera réussie que si nous acceptons pleinement que ce réchauffement constitue une menace à la paix mondiale et à la sécurité internationale.

La solidarité que nous appelons de tous nos vœux dans le règlement des conflits ne doit ni être sélective, ni se limiter à de simples déclarations d'intention. Nous devons pour cela trouver, en toutes circonstances, un consensus moral et politique minimum, qui permettrait à l'Organisation de ne pas rester insensible à la vue quotidienne, sur nos écrans de télévision, de visages marqués par les effets dévastateurs notamment des conflits, des guerres et des maladies endémiques. Ce consensus doit également lui permettre de jouer un rôle important dans la promotion de la prévention des conflits et le renforcement des institutions démocratiques, seuls moyens de lutte contre les rivalités de voisinage, les tensions politiques, ethniques et religieuses, et les conflits de frontière.

La responsabilité des Nations Unies pour un nouvel engagement en faveur de l'action devrait continuer à s'élargir au principe de la responsabilité de protéger, qui est devenue une norme de droit international public adoptée par tous les États Membres lors du Sommet mondial de 2005. Je voudrais ainsi saisir cette occasion pour rendre un hommage très mérité à notre ancien Secrétaire général, Kofi Annan, disparu le 18 août dernier, pour sa contribution à la réussite de ce sommet. Ma délégation salue la mémoire de ce digne fils de l'Afrique qui a été l'une des figures les plus marquantes de l'histoire des Nations Unies. Sa grande et riche expérience éprouvée des questions internationales a contribué, à travers ses nombreuses initiatives et actions, au renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

Il convient de se rendre à l'évidence : aucun système de sécurité collective ne sera viable si l'on ne cherche pas à éradiquer les principales causes des troubles sociopolitiques qui ont lieu dans de nombreux États, notamment l'extrême pauvreté. S'il ne fait aucun doute que l'Organisation universelle se penche de plus en plus sur les questions économiques, il est plus que nécessaire que son action soit aussi renforcée dans le domaine social, qui est essentiel. L'homme devra se trouver davantage au cœur de nos préoccupations, comme ce fut le cas des grandes questions qui ont fait l'objet des conférences organisées sur des thèmes majeurs tels que la protection de l'enfance, la protection de la femme, la population et le développement, ou les droits de l'homme. Malheureusement cependant, ces rencontres n'ont eu que peu de résultats concrets.

C'est pourquoi la Côte d'Ivoire invite la communauté internationale à appliquer les

résolutions pertinentes adoptées au cours de ce cycle de conférences thématiques, qui consacrent le refus d'une paupérisation généralisée et devraient permettre de lutter contre l'analphabétisme, les maladies endémiques, la famine, la malnutrition et toute autre disparité. Sinon, il est à craindre que certains États confrontés à d'énormes disparités ne deviennent des terres fertiles ou des sanctuaires pour des groupes terroristes, des places fortes du blanchiment d'argent, des centres privilégiés du transit international illicite et du trafic de drogue.

La dimension humaine choisie par le Gouvernement ivoirien dans l'élaboration de sa politique de développement a consisté à prendre des mesures garantissant une meilleure redistribution des fruits de la croissance économique et une lutte plus efficace contre la pauvreté. En effet, les investissements importants consacrés aux infrastructures et aux secteurs sociaux ont permis l'amélioration de l'accès à l'éducation, à l'eau, à l'électricité, aux soins de santé, entraînant une baisse sensible du taux de pauvreté. Pour amplifier et accélérer cette dynamique, la Côte d'Ivoire s'est donné les moyens, à travers le deuxième Plan national de développement 2016-2020, de mobiliser les ressources nécessaires, à hauteur de 60 milliards de dollars des États-Unis. La Côte d'Ivoire a également adopté d'importantes mesures sécuritaires dans le cadre de la lutte contre les menaces globales, communes d'ailleurs à l'ensemble des pays de la région.

Le défi que constituent les flux migratoires non régulés nous interpelle tous et nous appelle à une gestion concertée de cette importante problématique qui touche majoritairement les jeunes en provenance d'Afrique. La position de la Côte d'Ivoire sur ce sujet, partagée d'ailleurs par la plupart de nos pays, a toujours été que ce problème doit être traité principalement sous l'angle du développement. En effet, seules les opportunités de travail et d'épanouissement offertes à nos jeunes pour se forger un avenir sur leur sol natal peuvent permettre de régler ce problème de manière durable.

Cette position du Gouvernement ivoirien est confortée par le fait que 26 % de la population vivant en Côte d'Ivoire est étrangère. La Côte d'Ivoire reçoit donc une part importante des flux migratoires régionaux. Il est indéniable que la gestion de la crise migratoire nécessite un engagement aussi bien des pays de départ et des pays de transit que des pays d'accueil. C'est à cette seule condition que nous pourrions parvenir à lutter efficacement contre le trafic d'êtres humains et à trouver des solutions adéquates à la migration

irrégulière, comme d'ailleurs préconisé par le Sommet Union africaine-Union européenne tenu à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en 2017.

C'est par la mise en oeuvre accélérée des grandes réformes prévues dans le cadre de l'Agenda 2063 que l'Afrique pourra devenir la nouvelle frontière du développement. Pour terminer, et dans la recherche de solutions aux défis auxquels nous sommes confrontés, notre intelligence collective nous recommande de coopérer dans une organisation plus solidaire, plus démocratique et plus efficace.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Daniel Kablan Duncan, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté de la tribune.

Allocution de M^{me} Epsy Campbell Barr, Première Vice-Présidente et Ministre des affaires étrangères de la République du Costa Rica

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Première Vice-Présidente et Ministre des affaires étrangères de la République du Costa Rica.

M^{me} Epsy Campbell Barr, Première Vice-Présidente et Ministre des affaires étrangères de la République du Costa Rica, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Epsy Campbell Barr, Première Vice-Présidente et Ministre des affaires étrangères de la République du Costa Rica, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M^{me} Campbell Barr (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je suis honorée de pouvoir m'adresser à l'Assemblée en tant que femme Ministre des affaires étrangères et Vice-Présidente de la République du Costa Rica. Je vous transmets ainsi qu'aux représentants de tous les pays les salutations du Président Carlos Alvarado Quesada. Mon pays est absolument convaincu qu'unis nous pouvons construire un avenir différent avec courage et détermination, en imaginant l'impossible et en nous battant pour y parvenir. Qu'aujourd'hui l'Assemblée soit présidée par une femme – la quatrième à diriger cette instance en 73 ans d'existence –, ouvre un nouveau chapitre de l'histoire où

l'égalité entre hommes et femmes se construit par des actes concrets. C'est pourquoi mon pays se félicite de son élection et la félicite. Le Président Carlos Alvarado Quesada a formé un gouvernement respectueux de l'équilibre entre les sexes, le premier dans l'histoire du Costa Rica. Aujourd'hui le pays bénéficie du talent, des compétences, du savoir et du leadership des femmes occupant des postes de haute responsabilité.

Nous remercions le Secrétaire général de l'impulsion qu'il a donnée à la réalisation de la parité des sexes au sein du système des Nations Unies, et nous réaffirmons notre détermination à continuer de soutenir les mesures spécifiques proposées à cette fin. L'autonomisation économique des femmes est aussi d'une importance vitale pour l'exercice de leur autonomie, et leur entrée à part entière dans le marché du travail contribue sensiblement, comme cela a été prouvé, à l'économie, à la famille, aux communautés et à la société en général. Le Costa Rica croit fermement qu'il importe de continuer de progresser dans ce domaine. C'est à cet égard qu'il copréside, avec le Royaume-Uni, le Groupe de défense de l'autonomisation économique des femmes.

Notre pays a renoncé à son armée il y a 70 ans de cela, et depuis lors notre doctrine en matière de défense est fondée sur le dialogue et la négociation entre les États et sur le droit international. C'est un accomplissement qui est cher au peuple du Costa Rica, et que nous voudrions partager à l'approche du bicentenaire de notre indépendance. Nos dirigeants ne s'embarrassent pas, en prenant leurs décisions, de questions telles que la rénovation de nos arsenaux ou l'adhésion à des alliances militaires stratégiques. Le Costa Rica est convaincu de la nécessité d'assurer le développement durable dans ses trois dimensions, sociale, économique et environnementale. Le Costa Rica croit en l'inclusion de tous et en l'accès de tous aux opportunités, investissant dans l'éducation, la santé et le bien-être, et accordant une attention particulière aux groupes de population en situation de vulnérabilité.

Le Costa Rica croit en une démocratie dotée d'un système électoral robuste qui garantit que personne ne reste éternellement au pouvoir. Le Costa Rica croit en la nécessité de protéger les droits de l'homme au moyen d'un système juridique moderne alimenté par des conventions internationales avancées, qui se guide sur les besoins de ceux qui ont été victimes de discrimination et de préjugés. Le Costa Rica croit en la liberté des individus, et protège leurs droits à

l'expression, à la communication et à l'information. Le Costa Rica est déterminé à être partie de la communauté des nations car il a confiance en la protection du droit international et des normes de coexistence, et il évite toute provocation de la part d'autres pays.

Voilà pourquoi l'Organisation des Nations Unies, organisation multilatérale par excellence, occupe une place particulière dans le cœur des hommes et des femmes du Costa Rica. Il y a ceux qui protestent contre, comme ils l'appellent, l'ingérence des organes des Nations Unies, et d'autres qui refusent de verser leurs quotes-parts et contributions financières. Il y a ceux qui remettent en question les institutions des Nations Unies, et d'autres qui ignorent leurs accords. Le Costa Rica, pour sa part, affirme la nécessité de l'Organisation des Nations Unies, une organisation forte, efficace, austère, robuste et transparente, engagée en faveur du développement durable, du dialogue, de la paix, des droits de l'homme et de la protection des normes du droit international. Pour le Costa Rica, et aussi pour beaucoup de pays et de communautés, l'ONU représente la dernière leur d'espoir, et nous ne pouvons pas permettre qu'elle échoue.

Le Costa Rica condamne le terrorisme et l'extrémisme violent qui conduisent au terrorisme. Les femmes et les filles sont celles qui pâtissent le plus de ses conséquences, dont les séquelles sont dans certains cas indélébiles. La consolidation de la paix doit être un effort soutenu. Nous sommes convaincus qu'il importe d'ancrer une culture de la paix en promouvant la justice, la participation démocratique, les droits de l'homme et l'éducation; nous condamnons tous les types de violence et reconnaissons qu'il importe de s'efforcer de prévenir les causes des conflits.

Depuis 2017, le Costa Rica a rejoint fièrement et avec un grand sens des responsabilités le groupe de pays qui apportent une contribution sur le terrain sous la bannière de l'ONU. Mon pays se félicite que des femmes policières costariciennes participent en qualité d'observatrices internationales à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Nous saluons les efforts que déploie cette Mission pour intégrer une approche soucieuse de l'égalité des sexes. Nous appelons à mettre fin à l'impunité pour les crimes les plus graves. Nous réaffirmons notre appui au mandat de la Cour pénale internationale, et nous demandons à ceux qui ont pris la décision de s'en retirer de retourner à la cause du droit pénal international. Nous soutenons avec force que la Cour est légitime et qu'elle est un

instrument de justice internationale qu'il convient de renforcer, car les victimes méritent la justice, surtout quand leurs systèmes nationaux ne sont pas en mesure de la leur assurer.

Il est important aussi de réaffirmer que la violence sexuelle est toujours inacceptable. Mais ce qui est particulièrement préoccupant, c'est son utilisation généralisée comme tactique de terreur et comme arme de guerre et de terreur; elle est pratiquée comme l'une des formes les plus cruelles et les plus terribles de coercition sociale, et utilisée comme stratégie pour contrôler et intimider des communautés entières, affectant profondément la dignité et l'autonomie des personnes. L'exploitation et les atteintes sexuelles laissent des séquelles irréparables sur les personnes qui en sont victimes. Nous appuyons la politique de tolérance zéro face à de tels abus et actes. Nous réaffirmons notre condamnation des abus commis par le personnel de cette Organisation, qui nuisent à sa crédibilité, entravent la mise en œuvre des mandats de la façon appropriée et apportent de l'eau au moulin de ceux qui veulent détruire le multilatéralisme.

Nous nous félicitons des déclarations de Panmunjom et de Pyongyang et nous espérons qu'elles seront mises en œuvre et qu'il y aura dénucléarisation complète de la péninsule coréenne. Nous appuyons également le Plan d'action global commun avec l'Iran, avalisé par le Conseil de sécurité.

Nous saluons également l'accord de paix historique entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Nous nous associons une fois de plus à l'appel de la communauté internationale en faveur de la levée du blocus contre Cuba, qui dure depuis de trop longues années et limite la capacité de sa population à générer le développement et la prospérité.

Le Costa Rica a rêvé de devenir un pays sans armée, et ce rêve est devenu réalité il y a 70 ans. Nous étions également en première ligne pour l'adoption du Traité sur le commerce des armes, et nous promouvons aujourd'hui sa mise en œuvre. Aujourd'hui, en collaboration avec un groupe d'États et d'organisations de la société civile, nous imaginons un monde débarrassé des armes nucléaires. Pour notre pays, le seul moyen de garantir que les armes nucléaires ne seront plus jamais utilisées, en aucune circonstance, est de les éliminer totalement. Avec l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, la communauté internationale a décidé que l'interdiction juridiquement contraignante de ces armes constituait une contribution fondamentale à la

réalisation de cet objectif. Avec une conviction profonde et un sens de l'éthique, nous appelons aujourd'hui tous les pays à signer et ratifier ce traité historique.

La Costa Rica ne peut rester indifférent face à la souffrance et à l'incertitude de ceux qu'il considère comme ses frères et sœurs. Depuis avril, nous exprimons notre préoccupation face à la détérioration des institutions et à l'érosion systématique des droits de l'homme au Nicaragua, comme l'a constaté le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. La répression sélective, l'intimidation et la criminalisation de comportements innocents ont supprimé une à une les libertés de la population. Il convient de mentionner que la grave situation dans ce pays a fait des centaines de morts. En conséquence, notre pays a enregistré une augmentation des flux migratoires et des demandes d'asile. Nous avons réagi de manière ordonnée, responsable et solidaire, accordant la priorité à la protection, au respect, à la dignité et à la sécurité des personnes. Néanmoins, il est évident que le Costa Rica ne peut porter ce fardeau à lui seul.

La situation au Nicaragua n'est pas viable. Le dialogue reste en suspens, apparemment indéfiniment, et le Gouvernement a expulsé la délégation du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. La crise dans ce pays risque de s'aggraver, ce qui aurait une incidence directe sur la stabilité et l'avenir du développement en Amérique centrale. Le Costa Rica réitère sa conviction que seul un dialogue engagé et efficace entre toutes les parties aboutissant à un accord sérieux et à l'établissement d'un calendrier de démocratisation permettra de régler le conflit dans ce pays frère. Nous prions la communauté internationale et le Secrétaire général de mobiliser la diplomatie préventive et la médiation face à ces événements graves. Quand il s'agit de la vie et de la dignité des personnes ainsi que des possibilités pour elles de vivre à l'abri de la peur et de la misère, garder le silence nous transforme en complices. C'est pourquoi le Costa Rica fait entendre sa voix.

Nous réaffirmons notre préoccupation face à la situation au Venezuela, au mépris de l'état de droit et des institutions vénézuéliennes, et aux violations des droits de l'homme dans ce pays. Le Costa Rica appuie constamment les démarches de la communauté internationale à cet égard, notamment les mesures promues cette semaine au Conseil des droits de l'homme à Genève. Nous réaffirmons notre détermination de contribuer au règlement de la grave crise politique,

économique, sociale et humanitaire que traverse le Venezuela sur la base d'une solution pacifique et négociée dans le cadre du droit international.

Cette année sera particulièrement importante s'agissant de générer des consensus qui nous permettront d'établir un cadre mondial de coopération afin de promouvoir au minimum des migrations sûres, ordonnées et régulières grâce à l'adoption d'un pacte mondial sur les migrations et les réfugiés. Le Costa Rica se réjouit de cette possibilité. Seules une coordination constante et la coopération, notamment avec les pays qui accueillent des migrants et des réfugiés de manière responsable, en particulier s'il s'agit de pays en développement, nous permettront de gérer la mobilité humaine de manière à mettre en valeur ses effets positifs. Il est indispensable d'approfondir le traitement de la question de la mobilité humaine, phénomène mondial et complexe d'une grande importance qui doit également devenir un point clef de l'ordre du jour international. Nous devons établir une vision commune, globale et à long terme en ce qui concerne les migrations et les réfugiés, sur la base de la souveraineté, de la responsabilité conjointe que représente la gestion de cette question, et surtout de la solidarité. Nous devons bâtir un monde au sein duquel la diversité, l'identité et la culture sont considérées comme des sources de richesse et de croissance.

Le Costa Rica appelle l'attention sur la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, qui a débuté en janvier 2015. En 2020 sera établi le bilan à mi-parcours de la Décennie, et nous n'avons pas suffisamment avancé. Il nous faut mobiliser les ressources nécessaires, selon les recommandations de l'Assemblée générale, pour prendre des mesures concrètes afin de reconnaître les contributions de cette population et d'œuvrer au respect, à la protection et à la réalisation de ses droits fondamentaux. D'autre part, le Costa Rica salue l'adoption de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, dont l'objectif est d'améliorer les conditions de travail et de vie des agriculteurs et de leurs familles, ainsi que de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. L'agriculture familiale est liée à la production et à la consommation durables d'aliments, ainsi qu'aux manifestations culturelles des peuples. Nous invitons tous les pays à prendre des mesures aux niveaux national et international pour concrétiser les aspirations de la Décennie.

Il est impératif de garantir la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Gouvernement du Président Carlos Alvarado Quesada reste attaché au pacte national pour la réalisation des objectifs de développement durable, qui a été signé en 2016 par le secteur public, le monde des affaires, des organisations de travailleurs, des organisations de la société civile, des organisations confessionnelles, des organisations sociales et des collectivités locales. Le Costa Rica reconnaît la nature intégrée, universelle, transformatrice et multidimensionnelle de ces objectifs. Il nous paraît essentiel, pour réaliser le Programme 2030, que soit prise en compte la nature multidimensionnelle de la pauvreté et que la communauté internationale et le système des Nations Unies se mobilisent vigoureusement afin que les pays à revenu intermédiaire continuent de bénéficier de financements pour garantir la fermeture des lacunes structurelles persistantes qui entravent leur parcours vers le développement durable.

Nous sommes en train d'élaborer un plan de décarbonisation novateur, décidé et engagé, avec une vision à long terme et des mesures immédiates qui exigent de déployer des efforts transformateurs au sein de notre société. Ce plan suppose de procéder à une série de transformations techniques, par exemple de créer des transports publics efficaces et renouvelables, une flotte de véhicules légers à émissions nulles, une gestion intégrée des déchets et un système de traitement à faibles émissions, des systèmes agroalimentaires hautement efficaces qui génèrent des récoltes faibles en carbone, un modèle de développement de l'élevage écoresponsable et résilient basé sur une production efficace, l'augmentation de la superficie des forêts, et des services écosystémiques basés sur des solutions naturelles. La décarbonisation de notre société est la tâche principale de notre génération. Le Costa Rica aspire à devenir un laboratoire du processus de décarbonisation profonde de l'économie mondiale. De la même manière que nous avons un jour aboli notre armée, nous allons abolir notre dépendance des combustibles fossiles. Nous sommes déterminés à faire tout le nécessaire, et nous y parviendrons avec la collaboration de tous.

À cet égard, le Costa Rica invite tous les États Membres à participer à une nouvelle initiative : la coalition pour tous et pour toutes. Cette coalition vise à promouvoir l'intégration du langage des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans les accords environnementaux multilatéraux et les mécanismes financiers servant l'environnement de manière articulée et constante. En outre, nous avons signé cette semaine l'Accord d'Escazú ou Accord régional sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la

justice en matière d'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cet instrument international novateur, dont le Costa Rica a eu l'honneur de coprésider le processus de négociation, représente une contribution de notre région à la démocratie environnementale et à la construction d'un monde plus durable et inclusif.

Les grandes transformations ne doivent pas attendre. Nous pouvons faire partie d'une nouvelle génération de lumière, innovatrice et engagée, avec une vision inspirante de nos potentialités en tant que société et déterminée à promouvoir une transformation globale positive. Il est temps de forger un avenir plus durable, plus juste, plus libre et plus inclusif. Le Costa Rica estime que toutes les nations du monde partagent ces aspirations. Quoi qu'il en soit, l'Assemblée peut compter sur le plein appui du Costa Rica pour travailler dans cette direction avec tous ceux qui sont prêts à croire que nous avons l'obligation de remettre une meilleure planète aux générations futures.

Il est vrai que nous avons été témoins d'événements mondiaux et nationaux qui semblent traduire des reculs en termes de paix et de droits de l'homme, et même d'actions qui semblent contraires au développement durable, mais cela ne doit pas nous décourager. C'est la fin d'une ère et le début d'une autre. Une époque est en train de mourir. Il est temps de célébrer le fait que de jeunes leaders du monde entier se mobilisent pour les droits et la construction de sociétés meilleures. Aujourd'hui, nous avons une jeunesse engagée, passionnée et compatissante, qui renonce souvent à son propre confort pour promouvoir et protéger les droits des autres. J'ai appelé cette génération la génération de lumière, parce qu'elle préserve le meilleur du passé, le meilleur des accomplissements de l'humanité et l'engagement envers l'environnement, la société, la paix et le bien-être. C'est une génération qui regarde vers l'avenir sans peur, qui se mobilise pour un monde nouveau sans armes, sans violence, pour l'environnement, pour la paix, pour les droits de l'homme, pour la diversité sexuelle, contre toute discrimination et pour un monde meilleur. La génération de lumière changera sans aucun doute le monde.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Vice-Présidente et Ministre des affaires étrangères de la République du Costa Rica de la déclaration qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Epsy Campbell Barr, Première Vice-Présidente et Ministre des affaires étrangères

de la République du Costa Rica, est escortée de la tribune.

Allocution de M. K. P. Sharma Oli, Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal.

M. K. P. Sharma Oli, Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. K. P. Sharma Oli, Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Oli (Népal) (*parle en anglais*) : Avant tout, je tiens à adresser nos chaleureuses félicitations à la Présidente pour son élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Le Président sortant mérite notre reconnaissance pour avoir dirigé avec succès les travaux de l'Assemblée au cours de la session précédente. Nous félicitons également le Secrétaire général, M. António Guterres, pour le dévouement, l'engagement et le leadership avec lesquels il sert l'Organisation. Tandis que nous célébrons le centième anniversaire de la naissance de Nelson Mandela, je tiens à exprimer mon profond respect pour ce grand dirigeant et la cause pour laquelle il s'est battu. Figure emblématique, il fut une grande âme et demeure une source d'inspiration pour la paix, la justice, l'harmonie, le pardon et la réconciliation. Cette année, nous avons également perdu un diplomate et visionnaire exceptionnel en la personne de l'ancien Secrétaire général, M. Kofi Annan. Je tiens également à rendre un hommage sincère à la prodigieuse contribution qu'il a apportée à la promotion de la paix, du développement et des droits de l'homme dans le monde.

Je transmets les salutations et les meilleurs vœux de la terre du Bouddha et de Sagarmatha, également connue sous le nom de Mont Everest, pour le succès de la présente session de l'Assemblée. Depuis que j'ai pris la parole devant l'Assemblée depuis cette tribune en 2006 (voir A/61/PV.18), le Népal a connu une transformation politique historique. Grâce au dialogue et aux délibérations, au respect mutuel et au compromis, nous avons piloté un processus de paix autochtone, mené

et contrôlé par le pays qui a connu un succès unique en son genre. Il s'agissait de la transformation pacifique d'un conflit armé. Il s'agissait de la restructuration de l'État et de la promotion de l'unité dans la diversité. Il s'agissait de rendre le peuple népalais véritablement souverain et d'en faire une source du pouvoir de l'État, et il s'agissait d'institutionnaliser et de consolider tous ces acquis dans une constitution démocratique par le biais d'une assemblée constituante élue par le peuple.

Malgré les difficultés causées par des tremblements de terre dévastateurs, les dirigeants politiques se sont montrés à la hauteur de leur tâche et ont promulgué, avec une détermination commune, la nouvelle Constitution en septembre 2015, répondant ainsi aux aspirations du peuple, qui attendait depuis sept décennies de pouvoir rédiger sa propre constitution. La Constitution népalaise non seulement consolide le régime démocratique dans le cadre d'une république fédérale, mais elle consacre également les droits et libertés étendus du peuple. La séparation des pouvoirs, le système de contre-pouvoirs, l'état de droit, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la tenue d'élections périodiques, et une représentation proportionnelle qui n'exclut personne sont les traits caractéristiques de la nouvelle Constitution.

Notre vision est celle d'une démocratie globale qui autonomise les individus non seulement sur le plan politique, mais aussi sur les plans social, économique et culturel. La mise en œuvre de la Constitution a été une autre tâche primordiale pour nous. Nous avons accompli cette tâche historique l'année dernière grâce à la tenue d'élections libres, régulières et impartiales aux échelons fédéral, provincial et local, avec un taux de participation record et la participation de tous les secteurs de notre société. Plus important encore, les élections ont donné naissance à des organes élus avec une proportion de 41 % de femmes. Nous demeurons déterminés à combler l'écart des 9 % restants pour atteindre 50 %. Les élections ont non seulement garanti les droits démocratiques du peuple népalais de la manière la plus large possible, mais elles ont aussi produit le gouvernement le plus fort depuis de nombreuses années. Le Gouvernement que je dirige a l'appui de plus des trois quarts de notre Parlement. Les gouvernements des provinces jouissent également d'un fort appui majoritaire. Nous sommes parvenus à instaurer la stabilité politique dont nous avons tant besoin grâce à ces élections historiques.

Grâce à ces accomplissements historiques, nous avons jeté les bases d'une société égalitaire et juste, où tous les citoyens sont traités sur un pied d'égalité

et bénéficient d'une protection et de chances égales. La justice sociale reste au cœur de notre action. L'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale ont appuyé notre processus de paix, et nous leur en sommes reconnaissants. Le cas du Népal est un exemple unique de transformation pacifique et démocratique. C'est un témoignage éloquent du fait que le dialogue triomphe des différences et que les bulletins de vote triomphent des balles. Nous pensons que ce que le Népal a accompli en matière de transformation d'un conflit peut être une réussite capable d'inspirer de nombreux peuples qui aspirent à la paix dans diverses parties du monde. Nous souhaitons faire part de notre expérience et donner notre point de vue.

Avec les dures leçons apprises sur le chemin ardu de la transition démocratique, nous sommes devenus une nation confiante et capable d'accumuler des gains politiques tout en nous engageant sur la voie de la transformation économique. Conscient de la nécessité d'accélérer le processus de développement, mon gouvernement a défini une vision intitulée « Un Népal prospère et des Népalais heureux ». Nous réaliserons cette vision avec un bon équilibre entre l'utilisation prudente de nos ressources naturelles et l'optimisation et la gestion optimales des ressources humaines dont nous sommes dotés. Nous comptons sur la bonne volonté, le soutien et la coopération pérennes de la communauté internationale dans nos entreprises de développement. Notre politique étrangère nous fait entretenir des relations d'amitiés avec tous et d'inimitié avec personne. Elle préside à notre point de vue indépendant sur les questions d'intérêt mondial, que nous prenons pour ce qu'elles sont. Nous estimons que les efforts régionaux et mondiaux complètent nos efforts nationaux de développement. Conformément à notre priorité de politique étrangère qui tend à favoriser la coopération régionale, nous avons récemment accueilli le quatrième sommet de l'Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle. Nous aimerions que l'Association sud-asiatique de coopération régionale soit revitalisée pour redevenir une importante organisation régionale.

Le monde est aujourd'hui à un carrefour où se juxtaposent comme jamais des périls et des promesses. Des défis qui vont de la pauvreté à une course aux armements, en passant par le terrorisme, les changements climatiques, l'insécurité alimentaire, les déplacements forcés et les catastrophes naturelles, continuent de se poser à la communauté mondiale. Les conflits interétatiques font des millions de morts. Pour

la première fois depuis des décennies, la faim dans le monde connaît une résurgence, après un déclin prolongé. Dans de nombreuses régions, la paix reste insaisissable. Les inégalités entre les nations comme en leur sein se creusent. Les pays ne parviennent pas adopter des modes de production et de consommation durables. À cet égard, le thème du débat général, « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables », résonne bien avec les besoins de notre époque.

Le Népal souscrit aux sept domaines prioritaires que la Présidente de l'Assemblée générale a énoncés avec éloquence dans son discours inaugural (voir A/73/PV.1) à l'Assemblée en début de semaine. J'espère que la session courante sera l'occasion de délibérer sérieusement sur ces domaines prioritaires, avec la gravité et la diligence qu'ils méritent. Là se trouvent notre volonté politique et notre détermination. Avec cet engagement, nous devons faire en sorte que la voix de ceux qui se battent pour leurs droits, leur liberté et la justice en divers endroits du monde, dont la Syrie, le Yémen, la Palestine et bien d'autres, soit entendue, et que cela soit suivi d'effet.

La démarche visant à faire de l'ONU une organisation pour tous correspond bien au principe de ne laisser personne de côté. Les efforts mondiaux pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans sa troisième année semblent trop peu nombreux et largement insuffisants. Inutile de dire que les pays les moins avancés sont le champ de bataille où le Programme 2030 sera une victoire ou une défaite. Le développement dans les pays les moins avancés apparaît lamentable malgré la performance record de l'économie mondiale. Les mesures d'appui international ne parviennent pas à faire la différence.

La suite donnée aux engagements internationalement acceptés qui ont été pris pour promouvoir ces réalisations est très en-deçà de nos attentes. Ce n'est pas un luxe de tendre la main d'abord aux plus défavorisés. Ce n'est pas non plus de la charité. C'est une obligation internationale, un devoir et une responsabilité sociale. L'incidence de l'action menée à cet égard ne se fera sentir qu'au moment où les mesures d'appui extérieur respecteront l'appropriation et la direction nationales, seront alignées sur les priorités nationales et s'appliqueront dans le cadre d'un mécanisme national. Ces mesures doivent avoir pour fins de renforcer les capacités productives,

de créer des emplois et de développer les ressources humaines. Seuls un accès facile aux marchés, la levée des barrières commerciales, l'injection de financements et d'investissements et le dépassement des goulets d'étranglement institutionnels peuvent donner aux pays les moins avancés, en particulier les pays les moins avancés sans littoral, les moyens de s'engager sur la voie du développement durable et d'intégrer les chaînes de valeur mondiales.

En ce qui concerne les changements climatiques, l'heure tourne et il sera bientôt trop tard. L'impact des changements climatiques pèse lourdement sur les pays les plus pauvres et les plus vulnérables, comme mon pays, le Népal, en dépit du volume négligeable de leurs émissions de gaz à effet de serre. Nous ne pouvons pas rester de simples spectateurs lorsque des montagnes enneigées, connues comme les châteaux d'eau du monde, vont s'amenuisant, que des glaciers rapetissent et que des variations météorologiques erratiques entraînent des inondations dans les plaines. Il est ironique que nous soyons les victimes de catastrophes causées par d'autres. Les effets des changements climatiques sur les petits pays insulaires et montagneux ont valeur de menace existentielle. La perte de vies humaines, de biens et de biodiversité et les calamités qui se multiplient deviennent intenable. Il faut une réponse adaptée et vigoureuse. Nous ne pouvons pas nous soustraire à notre responsabilité, et rien ne peut excuser l'inaction. Nous devons agir de manière décisive pour faire en sorte que la justice climatique respecte le principe des responsabilités communes mais différenciées et tienne compte des capacités des uns et des autres. Pour cela, la coopération et la collaboration internationales destinées à promouvoir l'adaptation et l'atténuation sont indispensables. L'Accord de Paris sur les changements climatiques doit être mise en œuvre intégralement et de bonne foi.

La santé et le bien-être de nos enfants et de nos jeunes sont un investissement dans l'avenir. Dispenser une éducation de qualité, conférer des compétences et stimuler l'innovation sont autant de moyens qui peuvent à eux tous permettre aux jeunes de se rendre utiles et d'être à même de contribution à la vie de la société et à l'édification de la nation. Nous devons favoriser le plein épanouissement de leurs capacités, de leur créativité et de leur énergie. Le fait de leur inculquer l'esprit d'entreprise et de créer pour eux des possibilités d'emploi décent peut concourir au développement économique et contribuer à la transformation positive de nos sociétés. En même temps, nous devons aussi leur inculquer des

valeurs civiques et morales pour qu'ils deviennent des facteurs d'harmonie et de tolérance dans la société.

Les frontières de la technologie reculent constamment, et la technologie est un moteur majeur de la transformation des sociétés. Toutefois, les dividendes numériques sont inégalement répartis et la fracture numérique se creuse. La technologie est un puissant agent de changement et de transformation. En même temps, la révolution technologique est perturbante. Les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, peinent à s'adapter aux nouveaux modes de production et de consommation. Nous devons créer des conditions propices à ce qu'il soit facile d'accéder à des technologies abordables et lever les obstacles à leur transfert. Il faudrait ainsi donner à tous les pays des chances égales de bénéficier de la croissance économique et de la stimuler grâce aux nouvelles technologies.

Cette année, l'ONU a entrepris les réformes les plus audacieuses qu'elle se soit proposé de mener depuis des décennies. La restructuration de l'Organisation dans tous ses piliers nous offre l'occasion importante de renforcer le pilier relatif au développement et de faire la preuve de son efficacité en termes de réalisation. Nous estimons que, repositionné de la sorte, le système des Nations Unies pour le développement mettra mieux en œuvre le Programme 2030. Il est important qu'une nouvelle génération d'équipes de pays apprenne de nouvelles méthodes pour que nous puissions établir un système solide mais, au-delà de cela, il est tout aussi important de nous défaire des vieilles habitudes, qui ont rendu ces réformes nécessaires. Il faut aussi que le travail de réforme tende à transformer la culture institutionnelle. La nouvelle culture doit tourner autour de la responsabilisation, de la transparence et de l'appropriation nationale. Le Népal se réjouit des réformes engagées au niveau de l'architecture de paix et de sécurité, ainsi qu'en ce qui concerne la gestion de l'Organisation. L'ONU devrait refléter la mosaïque de sa composition et agir de façon plus rationnelle et efficace. Il y a longtemps que le Conseil de sécurité aurait dû être réformé. Toute réforme doit tenir compte des réalités actuelles et rendre justice aux pays en développement, qui ont toujours été sous-représentés.

Le Népal réaffirme son attachement de principe au démantèlement général et complet de toutes les armes de destruction massive. Dans ce contexte, nous accueillons avec satisfaction les efforts déployés récemment par les États-Unis et les deux Corées pour dénucléariser la péninsule coréenne et y rétablir la paix et la stabilité.

Le Népal salue le programme de désarmement lancé par le Secrétaire général et espère qu'il imprimera un nouvel élan aux initiatives menées dans ce domaine. Il se félicite du début des délibérations dans le cadre du processus de Katmandou, qui vise à élaborer des mesures de confiance novatrices dans la région de l'Asie et du Pacifique. Aucune région n'est à l'abri de la menace du terrorisme. Le Népal condamne fermement tous les actes de terrorisme, quels qu'en soient les auteurs et les objectifs. Il appelle à la conclusion rapide d'une convention globale contre le terrorisme.

Jamais la question de la mobilité humaine n'a occupé une place si centrale dans l'ordre du jour de l'ONU. Le Népal attend avec intérêt la conférence intergouvernementale qui doit adopter en décembre un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Protéger les droits de l'homme et assurer le bien-être de tous les travailleurs migrants restent pour nous des priorités. Le Népal juge que le pacte servira ces fins et qu'il permettra que les migrations profitent à tous. Depuis des décennies, il a accueilli des milliers de réfugiés humanitaires. La communauté internationale doit défendre le droit des réfugiés à regagner leur patrie dans la sécurité et la dignité.

Le caractère complexe et inextricable des conflits mondiaux confère d'autant plus d'importance à l'action qui est actuellement menée pour promouvoir la prévention des conflits. La médiation – qui est un outil sous-utilisé – peut s'appliquer d'un bout à l'autre de la vie des conflits. Cela fait maintenant un peu plus de six décennies que le Népal collabore avec l'ONU au service de la paix. Il a répondu à tous les appels, même dans les délais les plus courts, sans restriction nationale. Le Népal souscrit à l'initiative du Secrétaire général pour l'action en faveur du maintien de la paix et a adhéré à la déclaration d'engagements communs sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Il faut donner aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police des chances égales d'occuper des fonctions de commandement, au Siège comme sur le terrain. Un partenariat soutenu qui ait pour but de renforcer les capacités des soldats de la paix et d'assurer leur sécurité est de nature à améliorer la performance des opérations de paix. Le Népal condamne les attaques perpétrées contre des Casques bleus. Il est par ailleurs crucial de mettre fin à l'abomination de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Néanmoins, les missions de paix ne peuvent à elles seules se substituer à des mesures locales de prévention et de règlement des conflits. Notre propre expérience nous a montré que le maintien de

la paix ne saurait obtenir les mêmes résultats que des solutions politiques négociées.

Le Népal est totalement et indéfectiblement attaché à la protection et à la promotion des droits de l'homme. Nous considérons que le développement, la démocratie et le respect des droits de l'homme sont interdépendants et se renforcent les uns les autres. En tant que membre du Conseil des droits de l'homme, nous continuerons de jouer notre rôle constructif en donnant suite aux mandats de l'organe. Le processus de justice transitionnelle en cours au Népal est conforme à l'Accord de paix global conclu entre le Gouvernement népalais et le Parti communiste du Népal (maoïste), et tient compte de la réalité sur le terrain. Nous nous efforçons de pérenniser la paix et de rendre la justice. Nous ne tolérerons pas l'impunité dans les cas de violation grave des droits de l'homme et du droit humanitaire.

Nous vivons dans un monde plein d'incertitudes. Les rivalités de la guerre froide refont surface. Les tensions commerciales vont croissant. Le multilatéralisme est remis en question. Dans sa déclaration liminaire, le Secrétaire général a largement reflété les réalités du monde contemporain et le sentiment des États Membres en ce qui concerne la paix et la sécurité, le développement durable, les changements climatiques, les migrations et les technologies. Nous soulignons le rôle central de l'ONU en tant qu'instance multilatérale la plus légitime où débattre des difficultés mondiales auxquelles nous faisons tous face. Il est du devoir de tous les États Membres de préserver le caractère sacré du multilatéralisme et de promouvoir le respect du droit international. Les problèmes que nous connaissons aujourd'hui à l'échelle mondiale peuvent uniquement être surmontés par une collaboration et un partenariat planétaires, dans la plus grande confiance. Il nous reste à mettre en place un système international qui soit vraiment inclusif et qui favorise l'équité, l'égalité et la justice pour tous les États, grands et petits.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer le profond attachement du Népal aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous demeurons aussi fermes à cet égard que nous l'avons été tout au long des 63 années écoulées depuis que nous avons rejoint l'Organisation. C'est à nous tous qu'il incombe de donner une orientation au monde. Notre sagesse et notre direction collectives devraient tendre vers la réalisation des aspirations de chacun à la paix et à la prospérité. Prenons ensemble la résolution que l'histoire du XXI^e siècle ne soit pas faite de confrontation, de conflit,

de pauvreté, d'exclusion, de sous-développement, d'injustice et d'exploitation. Elle devrait plutôt être faite de coopération, d'harmonie, de prospérité, d'inclusion, de développement, de justice et d'équité.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. K. P. Sharma Oli, Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Enele Sosene Sopoaga, Premier Ministre et Ministre des services publics des Tuvalu

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des services publics des Tuvalu.

M. Enele Sosene Sopoaga, Premier Ministre et Ministre des services publics des Tuvalu, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Enele Sosene Sopoaga, Premier Ministre et Ministre des services publics de Tuvalu, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Sapoaga (Tuvalu) (*parle en anglais*) : C'est un grand plaisir pour moi, au nom du Gouvernement et du peuple tuvaluans, de prendre la parole devant l'Assemblée générale et de féliciter S. E. Mm^e María Fernanda Espinosa Garcés de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Les Tuvalu ont toute confiance dans sa direction qui, avec le soutien du Secrétaire général, permettra de faire progresser plus avant nos travaux à l'ONU.

Les Tuvalu réaffirment également leur attachement aux nobles valeurs et principes de l'Organisation, dont elles sont fières d'être Membre depuis 2000. Nous voulons aussi nous arrêter un instant, avec une affection sincère, sur la disparition du regretté Kofi Annan, l'ancien Secrétaire général, et saluer ses contributions remarquables aux travaux de cet organe, alors qu'il nous menait du crépuscule du siècle précédent à l'aube du XXI^e siècle, période de transition qui a notamment vu l'admission de mon pays à cette grande Organisation.

Nous accueillons avec satisfaction le thème essentiel du présent débat général, « Faire de l'ONU

une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables ». Il nous rappelle avec à propos que nous avons maintenant plus que jamais la nécessité d'une force mondiale fondée sur des responsabilités – une force qui prône le multilatéralisme et la confiance et qui prenne au sérieux le devoir moral d'aider ceux qui en ont besoin. C'est la direction qu'il faut au monde pour relever avec succès les défis mondiaux décisifs qui se posent aux Nations Unies, en particulier au regard du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de son rôle dans la lutte contre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement.

L'année en cours a été marquée par la peur d'un possible conflit nucléaire, comme si nous n'avions pas appris des erreurs du passé. Les armes nucléaires sont maintenant bien plus puissantes que celles qui ont été larguées sur Hiroshima et Nagasaki. Nombre d'essais nucléaires conduits dans notre région du Pacifique ont causé des dommages inimaginables à l'environnement et à la santé de nos citoyens. Certaines de nos îles continuent de subir les effets des radiations atomiques plusieurs décennies après ces essais. Lors de leur récente réunion à Nauru, les dirigeants des îles du Pacifique ont réaffirmé notre attachement à la paix et à la sécurité dans la région. Dans la Déclaration de Boe sur la sécurité dans la région du Pacifique, nous avons demandé que soient prises des mesures urgentes sur les questions non seulement militaires mais aussi de sécurité humaine. Dans cet esprit, les Tuvalu ont signé, il y a deux jours, le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, qui offre l'occasion à la communauté internationale d'interdire ces armes. Nous exhortons chacun à prendre des mesures concrètes pour la sûreté de notre monde.

Les maladies non transmissibles et la tuberculose frappent les populations pauvres et vulnérables avec une dureté particulière et les plongent plus profondément dans la pauvreté. Nous saluons les bons résultats des réunions de haut niveau de l'Assemblée générale sur ces questions, mais des discours ne sauraient suffire. Ils doivent donner lieu à une action concrète sur le terrain pour promouvoir des styles de vie et des régimes sains, grâce à des modalités de financement et de suivi adaptées pour assurer des progrès intégrés. Il est crucial de traiter cette question de toute urgence. À cet effet, aux Tuvalu, nous favorisons l'adoption de modes de vie sains dans le cadre de notre initiative consistant à instaurer des pauses sportives chaque vendredi après-midi pour tous

les travailleurs dans les entreprises et les villages afin de les encourager à mener une existence plus active et plus saine. Nous avons toutefois besoin d'un appui concret, de la part de l'ONU et de la communauté internationale, sous la forme de fonds et de moyens.

Pour les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés, la réalisation des objectifs de développement durable dépend entièrement de la manière dont nous abordons les questions liées aux changements climatiques. La tendance actuelle au réchauffement planétaire augure d'un avenir très sombre et difficile pour les petits États insulaires en développement, en particulier les atolls de faible élévation comme les Tuvalu – un avenir qui suppose des investissements considérables dans l'atténuation et l'adaptation, que nous ne pouvons simplement pas nous permettre. L'Accord de Paris sur les changements climatiques est de nature à prolonger notre ligne de vie.

Toutefois, les engagements actuellement contenus dans l'Accord de Paris ne représentent qu'un tiers de ce qu'il faut faire pour nous prémunir contre les conséquences catastrophiques des changements climatiques, qui menacent directement notre survie et, partant, notre existence même. Comme l'a déjà établi le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), à moins que la communauté mondiale n'intensifie son action en vue de réduire sensiblement les émissions de gaz à effet de serre, les petits États insulaires en développement comme les Tuvalu disparaîtront complètement d'ici à 30 ou 50 ans. Ils disparaîtront complètement. Je répète ce que j'ai dit à Paris, à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, : imaginez seulement que vous soyez à ma place; que feriez-vous?

Les changements climatiques sont une arme de destruction massive. Ils massacrent d'autres êtres humains partout dans le monde. Les Nations Unies ne peuvent ni ne doivent tolérer que les principaux émetteurs de gaz à effet de serre se détournent de leur devoir moral et de la responsabilité qui leur incombe de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de sauver des États insulaires en développement tels que les Tuvalu au moyen des ressources et de l'aide à l'adaptation qui conviennent. Ce serait une honte que l'humanité laisse les Tuvalu disparaître. Chaque année perdue à ne rien faire contre les changements climatiques rapproche les Tuvalu du moment où elles seront radiées de la surface de la Terre.

Cela dit, les Tuvalu n'abandonneront jamais. Nous lutterons pour protéger et sauver nos îles, notre peuple, notre culture et notre futur. Nous demandons à cette noble Assemblée de ne pas laisser de telles conséquences se produire. Les Tuvalu, dont les îles et les lagons ont été utilisés par les forces américaines durant la Deuxième Guerre mondiale pour vaincre l'ennemi dans le Pacifique, exhortent le Président Trump et les États-Unis d'Amérique à adhérer à l'Accord de Paris afin que nous puissions tous nous avancer ensemble pour sauver le monde de notre ennemi le plus menaçant de tous, les changements climatiques. À défaut, les Tuvalu proposent que nous, les signataires de l'Accord de Paris, réévaluions d'urgence nos engagements en termes d'atténuation et que nous accroissions sensiblement nos efforts destinés à réduire la pollution par les gaz à effet de serre. Nous ne pouvons pas tolérer qu'un seul pays se désolidarise du processus et fasse dérailler nos efforts collectifs.

La prochaine Conférence des Parties, qui se tiendra en Pologne, doit marquer un tournant dans l'action climatique. Il nous faut veiller à ce que les directives de réalisation de l'Accord de Paris soient adoptées. Il nous faut également garantir que le Dialogue Talanoa débouche sur une déclaration politique forte et une décision qui fasse dûment suite au rapport du GIEC sur le seuil de 1,5°C et fixe des orientations pour une action climatique renforcée. À cet égard, nous espérons que chaque nation prendra l'engagement d'intensifier ses efforts pour réduire sans délai les émissions de gaz à effet de serre. Aux Tuvalu, nous sommes déterminés à passer à 100 % d'énergie renouvelable d'ici à 2020, en dépit du volume négligeable de nos émissions de gaz à effet de serre.

Je remercie vivement les Gouvernements indien et français de leur initiative de développement de l'énergie solaire dans le cadre de l'Alliance internationale pour l'énergie solaire, ainsi que l'Union européenne, la Nouvelle-Zélande, Taiwan, l'Italie, l'Autriche, le Japon et la Banque mondiale de leur appui à l'action en faveur de l'efficacité énergétique et du développement de l'énergie solaire dans mon pays, Tuvalu. Je tiens à saluer les efforts déployés par des membres éminents du Conseil de sécurité pour faire des changements climatiques une priorité de son programme de paix et de sécurité. Cela illustre un véritable engagement à relever les défis les plus graves de notre époque et à contrer la plus grande menace qui pèse sur l'humanité. Nous espérons humblement que tous les membres du Conseil de sécurité donneront leur accord pour faire des

changements climatiques un point permanent de l'ordre du jour.

Nous sommes convaincus qu'il existe un lien fondamental entre les changements climatiques et la sécurité. La sécurité et l'avenir d'un pays comme Tuvalu dépendent de l'introduction de mesures urgentes pour faire face aux changements climatiques. Par conséquent, nous réitérons notre appel en faveur de la nomination d'un représentant spécial du Secrétaire général pour les changements climatiques et la sécurité. Nous demandons également au Conseil de sécurité de nommer un rapporteur spécial chargé de procéder à un examen régulier des menaces que les changements climatiques font peser sur la sécurité mondiale, régionale et nationale.

Nous nous félicitons de l'aboutissement des négociations intergouvernementales sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ainsi que de l'esprit de direction responsable et de coopération multilatérale qui caractérise les efforts visant à aider les populations de plus en plus nombreuses touchées par les conflits et les crises environnementales. Toutefois, nous estimons que tous les droits fondamentaux des personnes déplacées du fait des changements climatiques doivent être protégés par un accord juridique international. Nous réitérons donc la proposition de Tuvalu en faveur d'une résolution de l'ONU portant sur la mise en place d'un processus juridique pour protéger les droits fondamentaux des personnes déplacées du fait des changements climatiques.

Cette année, Tuvalu a demandé d'être maintenu sur la liste des pays moins avancés, car sa capacité de parvenir à un développement durable est gravement compromise par sa vulnérabilité face aux changements climatiques. Nous apprécions à sa juste valeur l'appui que nous avons reçu de nos partenaires de développement et de nos amis pour faire avancer cette proposition. Toutefois, nous sommes fermement convaincus que les vulnérabilités uniques et extrêmes des petits États insulaires en développement doivent être considérées comme un critère essentiel à l'heure de décider de les retirer de la liste des pays les moins avancés.

On ne doit pas faire abstraction des préoccupations particulières des PEID très vulnérables, comme Tuvalu. Dans notre stratégie nationale de développement durable – *Te Kakeega* –, il est indiqué que notre vulnérabilité unique est le principal obstacle qui entrave nos efforts pour réaliser les objectifs du développement durable. À cet égard, nous demandons au Conseil

économique et social de créer une catégorie spéciale pour les petits États insulaires en développement afin que nous puissions bénéficier d'un traitement spécial comme celui qui est accordé aux pays les moins avancés. Nous prenons note du rapport récemment publié par le Secrétaire général sur l'évaluation consécutive à l'évolution des mandats impartis aux groupes des petits États insulaires en développement du Secrétariat (A/73/345). L'élargissement des mandats confiés au Groupe des petits États insulaires en développement du Département des affaires économiques et sociales et au Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement doit aller de pair avec une augmentation de ressources. Par ailleurs, nous nous félicitons de l'examen des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement et nous espérons qu'il reflétera véritablement la situation particulière des petits États insulaires en développement et leur vulnérabilité économique, environnementale et sociale particulière et permettra d'y remédier. Dans la région du Pacifique Sud, nous prenons des mesures modestes pour remédier à cette vulnérabilité. Nous sommes en train de mettre en place un mécanisme d'assurance contre les changements climatiques dans les îles du Pacifique. Nous sollicitons l'appui du système des Nations Unies dans son ensemble pour nous aider à mettre en place ce mécanisme.

En tant que petit pays insulaire, notre économie est inextricablement liée aux océans. Les océans sont notre identité, notre culture, notre vie et notre survie, mais le réchauffement planétaire, l'acidification, le blanchissement des coraux, les déchets solides et la pollution plastique, ainsi que la diminution des stocks halieutiques côtiers et hauturiers, dont dépendent les économies nationales, ont de graves conséquences sur les océans. L'ONU doit donner une forte impulsion pour encourager l'établissement de véritables partenariats en vue de régler ces questions.

L'exclusion de Taiwan du système des Nations Unies a privé ses 23 millions d'habitants de leurs droits fondamentaux de participer aux activités de l'ONU et d'en bénéficier. Taiwan est déjà un partenaire responsable et compétent de Tuvalu et de beaucoup d'autres pays dans de nombreuses régions du monde, et pourrait faire encore davantage si on le laissait assumer la place et le rôle qui lui reviennent dans les efforts que nous déployons à l'échelle mondiale pour parvenir au développement durable. Tuvalu estime que l'ONU doit prendre les dispositions qui s'imposent pour permettre

à Taiwan de participer aux réunions, activités et mécanismes des processus des Nations Unies, y compris ceux des institutions spécialisées des Nations Unies compétentes. Dans le même ordre d'idées, nous sommes d'avis que le blocus économique unilatéral imposé depuis longtemps au commerce avec Cuba entrave directement les aspirations au développement de la population de ce pays. Ce blocus va à l'encontre des droits de l'homme et de l'esprit de coopération consacrés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030. De même, nous estimons que l'ONU doit travailler en collaboration avec le peuple de Papouasie occidentale pour trouver des solutions durables à ses problèmes.

En août 2019, Tuvalu accueillera le cinquantième Forum des dirigeants des îles du Pacifique. J'invite respectueusement tous les dirigeants du Forum des îles du Pacifique, nos amis et en particulier nos partenaires bilatéraux et multilatéraux de développement à se joindre à nous à Tuvalu. J'espère que Tuvalu sera toujours là. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au Gouvernement taïwanais pour l'appui généreux qu'il nous a apporté dans les préparatifs de cette manifestation régionale importante et de grande envergure. Je tiens également à remercier les Gouvernements indien et coréen de nous avoir apporté leur appui pour l'organisation de ce Forum que nous accueillerons l'année prochaine.

Lundi prochain, le 1^{er} octobre, Tuvalu célébrera le quarantième anniversaire de son indépendance. Tout en exprimant notre fierté nationale en tant que pays indépendant, nous sommes conscients que Tuvalu n'aurait jamais pu accéder à ce statut si les membres de cet organe n'y avaient pas accordé l'attention voulue. Je tiens à leur exprimer, au nom du peuple tuvaluan, notre profonde gratitude. Alors que nous continuons d'aller de l'avant, nous voudrions exprimer notre profonde gratitude pour la générosité de tous nos partenaires de développement, notamment nos partenaires traditionnels : la République de Chine à Taiwan, l'Inde, la République de Corée, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Union européenne, le Japon, le Royaume-Uni, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et bien d'autres. Au cours des 40 prochaines années, nous continuerons d'avancer avec l'espoir que nous pourrions continuer de compter sur la bonne volonté de la famille des Nations Unies pour faire davantage de progrès, sur la base de partenariats authentiques et durables.

Pour terminer, Tuvalu est fermement convaincu que les efforts collectifs que nous déployons pour

réaliser les aspirations énoncées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et instaurer la paix, la sécurité et la prospérité dans le monde seront gravement compromis si nous n'avançons pas tous ensemble, comme une seule famille, pour faire face aux changements climatiques sans tarder et sauver Tuvalu et le monde. Que Dieu bénisse Tuvalu. Que Dieu bénisse les Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier M. Enele Sosene Sopoaga, Premier Ministre et Ministre des services publics des Tuvalu, de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Enele Sosene Sopoaga, Premier Ministre et Ministre des services publics des Tuvalu, est escorté de la tribune.

Allocution de Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Première Ministre de la République populaire du Bangladesh.

Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Sheikh Hasina (Bangladesh) (*parle en bengali; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Qu'il me soit permis de féliciter la Présidente de son élection, qui fait d'elle la quatrième femme présidente de l'Assemblée générale au cours de ses 73 ans d'histoire. Je tiens à l'assurer du plein appui de ma délégation pour faire respecter son engagement à l'égard de l'Organisation des Nations Unies.

Je félicite également le Secrétaire général, M. António Guterres, de son leadership ferme et courageux dans la promotion de la paix, de la sécurité et du développement durable dans le monde.

Le thème choisi pour la session de cette année fait remonter quelques souvenirs personnels. Il y a 44 ans, mon père, le père de la nation, Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman, se tenait à cette tribune et disait

« La paix est indispensable si l'humanité doit survivre. C'est d'abord à la paix qu'aspirent les hommes et les femmes du monde entier » (*A/PV.2243, par. 15*).

L'ONU demeure le centre de l'espoir pour l'avenir de tous dans ce monde de tristesse, de détresse et de conflits. Mon père, Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman, a consacré sa vie au développement socio-économique du peuple bangladais. Il l'a fait à une époque où 90 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté. Après 24 ans de lutte qui ont culminé avec la victoire de notre guerre de libération, le Bangladesh a accédé à l'indépendance sous sa présidence en 1971. Pendant cette longue période de lutte, il a passé près de 14 ans en prison. Il y a eu des complots pour l'assassiner encore et encore.

Après l'indépendance, Bangabandhu a consacré ses forces à la reconstruction d'un pays ravagé par la guerre et dont l'économie était en ruines. Le peuple avait grandement besoin d'être secouru. Le Bangladesh s'est mis en route en tant que pays moins avancé. Mais le malheur a frappé notre peuple. Bangabandhu dirigera le pays pendant trois ans et demi seulement. Il a été brutalement abattu par des assassins le 15 août 1975. Avec lui, 18 membres de ma famille, dont ma mère Begum Fazilatunnesa, trois frères, dont le plus jeune n'avait que 10 ans, et deux belles-sœurs qui venaient de se marier, ont également été tués. Ma sœur Sheikh Rehana et moi nous trouvions par hasard à l'étranger à l'époque et nous avons survécu au massacre. Mais il nous a été interdit de retourner au pays. Le dictateur militaire qui s'est emparé du pouvoir à l'époque a promulgué le décret d'immunité, qui excluait la possibilité de traduire les assassins en justice. On nous a refusé le droit de demander justice pour ces meurtres atroces.

Je ressens la douleur et la souffrance d'innombrables personnes dans le monde qui, comme les Rohingyas, sont persécutées et expulsées de leurs foyers. Il est impossible d'édifier des sociétés pacifiques, justes et durables en fermant les yeux sur de telles situations. La situation au Myanmar nous rappelle constamment le génocide commis par les forces d'occupation pakistanaises contre notre peuple en 1971. Au cours des neuf mois de notre guerre de libération, les Pakistanais ont tué 3 millions de Bengalis innocents. Deux cent mille femmes ont eu à endurer des tortures et violences atroces. Dix millions de personnes ont dû fuir leurs foyers et se réfugier en Inde. Mon père a été arrêté et emmené au Pakistan. J'ai également été faite

prisonnière avec ma mère, deux jeunes frères et l'une de mes sœurs. J'étais enceinte de mon premier enfant à l'époque. Il est né en captivité. Nous avons été contraints de passer nos journées dans un environnement humide et malsain. Nous sommes consternés par ce que nous avons lu dans les rapports de l'ONU sur les atrocités commises contre les Rohingya, qui ont maintenant trouvé refuge au Bangladesh. De telles atrocités sont constitutives de génocide et de crimes contre l'humanité. Nous attendons de la communauté internationale, en particulier de l'ONU, qu'elle accorde l'importance voulue aux atrocités et à l'injustice dont est victime la population rohingya au Myanmar.

En tant qu'êtres humains, nous ne pouvons ni fermer les yeux ni garder le silence sur le sort pénible des Rohingya. Lorsque mon père et d'autres membres de ma famille ont été tués, je n'ai pas été autorisée à rentrer dans mon pays pendant six ans. Ma sœur et moi avons été obligées de vivre à l'étranger en tant que réfugiées. Je connais la détresse de ceux qui perdent des êtres chers et qui doivent vivre dans un pays différent en tant que réfugiés. C'est pourquoi j'ai présenté une proposition en cinq points à l'Assemblée générale l'année dernière (voir A/72/PV.14), en vue de trouver une solution durable et pacifique aux souffrances des Rohingya déplacés de force et malheureux. Nous sommes déçus qu'en dépit de nos efforts sincères, nous n'ayons pas été en mesure de commencer à procéder au rapatriement des Rohingya d'une manière permanente et durable.

Le Myanmar est l'un de nos voisins. Depuis le début, nous essayons de trouver une solution pacifique à la crise des Rohingya à travers des consultations bilatérales. Jusqu'à présent, trois accords bilatéraux ont été conclus entre le Bangladesh et le Myanmar pour le rapatriement des Rohingya. Malgré l'engagement qu'elles ont pris verbalement de reprendre les Rohingya, en réalité, les autorités du Myanmar ne les ont pas encore acceptés. Les 1,1 million de Rohingya hébergés au Bangladesh vivent dans une situation incertaine. Dans la mesure de nos moyens, nous avons pris des dispositions pour leur fournir nourriture, vêtements, soins de santé, structures d'accueil pour leurs enfants et sécurité. De nombreux pays et organisations, dont l'Organisation des Nations Unies, le Commonwealth et l'Organisation de la coopération islamique, ont manifesté leur solidarité avec les Rohingya et leur ont apporté appui et assistance. J'exprime ma gratitude et mes remerciements à la communauté internationale.

Tant que les Rohingya ne pourront pas rentrer chez eux, ils doivent, à titre provisoire, pouvoir vivre dans de bonnes et saines conditions. C'est dans cet esprit que nous avons commencé à travailler à la construction d'un nouveau centre d'hébergement pour eux, avec toutes les dispositions nécessaires pour leur éducation, leurs soins de santé et autres besoins. J'appelle les organisations internationales à s'associer à notre initiative. Je sollicite également leur aide pour aider à transférer les Rohingya dans ce centre. La crise des Rohingya trouve son origine au Myanmar. Dès lors, sa solution doit être trouvée au Myanmar. Nous souhaitons également une mise en œuvre immédiate et effective de l'accord conclu entre le Myanmar et l'ONU. Nous voulons voir donner une solution rapide et pacifique à la crise des Rohingya.

Au cours des 30 dernières années, le Bangladesh a contribué à la paix internationale en déployant plus de 158 000 soldats de la paix dans 54 missions. Au total, 145 soldats de la paix bangladais ont fait le sacrifice suprême dans l'accomplissement de leurs fonctions. Actuellement, plus de 7 000 soldats de la paix, dont 144 femmes, sont déployés dans 10 missions différentes. Nos soldats de la paix ont reçu de vifs éloges pour leur professionnalisme, leur courage et leur succès. Nous nous sommes engagés à fournir 23 contingents dans le cadre du Système de préparation des moyens de maintien de la paix.

En tant que l'un de ses premiers partisans, le Bangladesh espérait voir un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières plus solide et davantage axé sur les droits de l'homme. Dans le contexte mondial contemporain, le pacte pour les migrations doit être considéré comme une mesure positive et doit servir de document évolutif pour la protection des droits des migrants.

Le Bangladesh combat résolument le terrorisme et la criminalité organisée. Nous ne permettrons pas que notre territoire soit utilisé pour des actes terroristes contre nos voisins ou pour toute activité préjudiciable à leurs intérêts. Nous poursuivrons sans relâche notre politique de tolérance zéro dans la lutte contre le terrorisme. Notre approche à l'échelle de la société nous a bien aidés à prévenir l'extrémisme violent, la traite d'êtres humains et les flux de drogues illicites. Le Bangladesh s'est aligné sur l'appel mondial à l'action contre le problème mondial de la drogue lancé par les États-Unis.

Depuis 2009, nous mettons en œuvre des politiques de développement inclusives et centrées sur

l'être humain. Alors que nous œuvrons à la réalisation de *Shonar Bangla* ou Bengale d'or, tel qu'envisagé par le père de notre nation, Bangabandhu cheikh Mujibur Rahman, nous restons déterminés à répondre aux aspirations de notre peuple. La Banque mondiale a reconnu le Bangladesh comme un pays à revenu intermédiaire en 2015. Le Bangladesh est la quarante-troisième économie mondiale en termes de produit intérieur brut (PIB) nominal. Notre revenu par habitant est passé de 543 dollars en 2006 à 1 752 dollars en 2018. Nous avons atteint un taux de croissance moyen du PIB de 7,86 %. L'inflation a diminué de 5,4 %. Le taux de pauvreté est passé de 41,5 % en 2006 à 21,4 % en 2018. Au cours de la même période, l'extrême pauvreté est passée de 24 % à 11,3 %. Nos réserves de change, qui totalisaient 7,5 milliards de dollars durant l'exercice 2008-2009, ont augmenté à 32,2 milliards en 2018. L'investissement public s'élevait à 4,3 % du PIB en 2009 et à 8,2 % en 2018.

La capacité de production d'électricité est passée de 3 000 mégawatts en 2009 à 20 000 mégawatts. Nous construisons des centrales électriques au charbon de type supercritique pour assurer un approvisionnement durable en électricité. Dans les zones reculées dépourvues de lignes de transmission, l'alimentation électrique est assurée grâce à 5,5 millions de panneaux solaires. Quatre-vingt-dix pour cent de notre population a maintenant accès à l'électricité. Avec l'ouverture du chantier de la centrale nucléaire de Rooppur, nous avons fait un pas en avant dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Le Bangladesh est désormais reconnu comme un modèle de développement mondial. Nous avons commencé notre transition pour passer du statut de PMA à celui de pays en développement. La voie pour sortir de la catégorie des PMA est inextricablement liée à notre stratégie de mise en œuvre des objectifs de développement durable, qui est intégrée à notre septième plan quinquennal. Nous restons pleinement déterminés à réaliser les objectifs de développement durable.

Dans le contexte de notre croissance économique actuelle, le Bangladesh offre aujourd'hui des possibilités d'affaires à grande et à très grande échelle. Les investisseurs étrangers bénéficient de diverses incitations financières telles que des exonérations fiscales temporaires, des conventions de double imposition et des exonérations des droits de douane. Nous sommes en train de mettre en place 100 zones

économiques spéciales pour aider à créer 10 millions d'emplois au Bangladesh.

Dans le cadre de mon rôle en tant que membre du Groupe de haut niveau sur l'eau, nous restons déterminés à mettre en œuvre les conclusions du Groupe, qui a été créé à l'initiative conjointe du Secrétaire général et du Président de la Banque mondiale. J'exhorte les dirigeants mondiaux à prendre d'urgence des mesures pour évaluer et gérer comme il se doit les ressources en eau et investir dans ce secteur. Nous serons tenus responsables par les générations futures si nous ne le faisons pas. Mon gouvernement demeure résolu à assurer l'accès de tous à l'eau potable et à l'assainissement grâce à la réalisation de l'objectif 6 de développement durable. À ce jour, 99 % de notre population a accès à l'assainissement et 88 % à l'eau potable.

Grâce à nos programmes de protection sociale, 6,5 millions d'hommes et de femmes âgés, de veuves, de femmes démunies et de personnes handicapées reçoivent régulièrement des allocations. Depuis 2010, les élèves reçoivent gratuitement des manuels scolaires de l'école maternelle au secondaire. Au total, 354,92 millions de livres ont été distribués à 43,76 millions d'écoliers cette année. Les élèves malvoyants reçoivent des livres en braille. Les enfants des minorités ethniques reçoivent des livres dans leur langue maternelle. Environ 20,03 millions d'écoliers et d'étudiants du primaire aux cycles supérieurs reçoivent des bourses. L'argent des bourses accordées à 14 millions d'étudiants est envoyé directement à leur mère par le biais de téléphones portables. Nous avons assuré une scolarisation de 100 % dans l'enseignement primaire. Le taux d'alphabétisation est passé de 45 % à 72,9 % au cours des neuf dernières années et demie.

Nos modèles locaux de développement socioéconomique innovateurs ont été largement acceptés par la population. Des programmes de micro-épargne ont été mis en place pour les communautés marginalisées en milieu rural dans le cadre du projet « Une maison, une ferme ». Le montant économisé par les bénéficiaires sur leurs comptes individuels fait l'objet d'un dépôt équivalent de la part du Gouvernement. Le projet Shelter (Logement) est mis en œuvre pour qu'il n'y ait pas de sans-abri au Bangladesh. Nous travaillons à doter chacun de nos villages d'équipements urbains.

L'autonomisation et la participation des femmes ont été un facteur majeur du développement remarquable du Bangladesh. Nous avons encouragé l'autonomisation des femmes en améliorant leurs possibilités d'éducation

et en facilitant leur émancipation politique et économique. Nous avons créé des possibilités pour que les filles puissent poursuivre leurs études gratuitement jusqu'à la douzième année dans les établissements d'enseignement publics. Au niveau secondaire, le ratio filles/garçons est de 53 à 47. Au début de 2009, il était de 35 à 65. Le Bangladesh est sans doute le seul pays au monde où, au sein de son parlement national, le président de la Chambre, le chef de la majorité parlementaire, le vice-président de la Chambre et le chef de l'opposition sont tous des femmes. Le Parlement actuel compte 72 femmes élues. Trente-trois pour cent des sièges sont réservés aux femmes dans les organes gouvernementaux locaux afin de promouvoir l'autonomisation politique des femmes au niveau local. Environ 20 millions de femmes sont employées dans les secteurs de l'agriculture, des services et de l'industrie. Les femmes représentent 80 % des 4,5 millions de travailleurs actifs dans le secteur de l'habillement, qui est notre principale source de recettes d'exportation. Les femmes entrepreneures se voient offrir des prêts bancaires sans garantie avec des frais de service de 5 %. Dix pour cent des fonds pour les petits entrepreneurs et 10 % des terrains industriels sont réservés aux femmes entrepreneures.

Le Bangladesh est l'un des pays les plus densément peuplés du monde. Plus de 160 millions de personnes vivent aujourd'hui sur une superficie de 147 570 kilomètres carrés seulement. En dépit de nos ressources limitées, nous avons fait des progrès importants dans toute une série d'indices sociaux. Le taux de mortalité maternelle est tombé à 170 pour 1 000 et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est tombé à 28 pour 1 000. L'espérance de vie est passée de 64 ans en 2009 à 72 ans. Au cours du dernier exercice, nous avons consacré 5,9 % de notre budget national au secteur de la santé publique. Cette année, les investissements dans la santé ont augmenté de 17 %. Avec environ 18 000 cliniques de santé communautaire et centres de santé syndiqués en activité, les soins de santé sont accessibles à tous. Trente types différents de médicaments sont distribués gratuitement. Les efforts de prévention et de lutte contre la tuberculose ont été intensifiés afin d'atteindre l'objectif de développement durable du Programme 2030, ce qui a entraîné une baisse du nombre de décès liés à la tuberculose de 19 % au cours des deux dernières années.

Le Bangladesh a également joué un rôle de pionnier dans la sensibilisation aux besoins des enfants atteints d'autisme et d'autres troubles neurodéveloppementaux. Afin de consolider encore nos efforts à cet égard, une

unité spécialisée est en cours de création au sein du Ministère de la santé et du bien-être familial. Un Comité directeur national et un Comité consultatif national ont déjà été mis en place. Saima Hossain Wazed, Présidente du Comité consultatif et membre du groupe consultatif d'experts sur la santé mentale de l'Organisation mondiale de la Santé, a été nommée ambassadrice de bonne volonté pour l'Asie du Sud sur cette question.

Nous accueillons favorablement la création, par le Secrétaire général, du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique. La notion qui sous-tend notre vision d'un Bangladesh numérique est la promotion du bien-être de la population. En généralisant la prestation de services publics par Internet, il a été possible de créer davantage d'emplois au niveau local. L'idée d'un Bangladesh numérique a pris forme. Nous avons fait notre entrée dans le monde de la technologie spatiale en lançant notre propre satellite, Bangabandhu I, et le Bangladesh est ainsi devenu le cinquante-septième pays au monde dans ce cas. Le Père de notre nation rêvait d'ailleurs que nous parvenions un jour jusqu'à l'espace extra-atmosphérique. Le lancement de ce satellite nous a aidés à concrétiser l'aspiration qu'il a fait naître en nous lorsqu'il a installé la première station terrestre de satellite du pays le 14 juin 1975.

Le Bangladesh compte parmi les 10 pays du monde les plus vulnérables aux changements climatiques. Sa topographie, associée à sa forte densité démographique, a rendu le pays particulièrement sensible aux risques liés aux changements climatiques. Le Bangladesh demeure déterminé à mettre en œuvre l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Nous consacrons plus de 1 % de notre produit intérieur brut à la lutte contre les effets des changements climatiques. Nous encourageons également une agriculture résiliente aux changements climatiques. Des initiatives ont été prises pour faire passer le couvert forestier de 22 à 24 % sur les cinq prochaines années. Un projet d'une valeur de 50 millions de dollars est en cours d'exécution pour la conservation des Sundarbans, la plus grande forêt de mangroves du monde et site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous avons intégré nos programmes de développement et nos efforts de renforcement des capacités en matière de lutte contre les changements climatiques dans un mégaprojet baptisé Bangladesh Delta Plan 2100. Il s'agit d'un plan technico-économique multisectoriel de long terme, centré sur l'eau. Il a été élaboré en tenant compte de la géomorphologie locale et de l'incidence mondiale des changements climatiques. Le Bangladesh est le seul pays au monde à avoir adopté

un plan de développement à aussi long terme, qui s'étend sur 82 ans.

Nous sommes choqués par les violations persistantes des droits du peuple frère de Palestine. Ces violations doivent prendre fin. En tant que Président du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique, le Bangladesh continuera à œuvrer avec la communauté internationale pour régler la question palestinienne. Trois facteurs jouent les rôles les plus essentiels dans l'avancement de la civilisation humaine : la paix, l'humanité et le développement. Pour le bien-être des sociétés humaines, nous devons continuer à lutter pour l'humanité. Notre objectif premier doit être de servir les populations et de veiller à leur bien-être. Ce sont l'humanité et la bonne volonté qui peuvent nous faire avancer sur la voie du développement durable. Dans un monde confronté à une myriade de défis, l'intérêt commun, la responsabilité partagée et le partenariat durable sont nos meilleures options pour préserver la civilisation humaine.

Toute ma vie, j'ai travaillé à faire une différence dans la vie de mon peuple. Depuis neuf ans et demi, le Bangladesh a obtenu des résultats remarquables dans divers secteurs socioéconomiques. Le Bangladesh, que le monde connaissait comme une terre ravagée par les catastrophes, les inondations, les sécheresses et la faim, a accompli des merveilles s'agissant de maintenir la paix internationale, de gérer les catastrophes, d'autonomiser les femmes et de consolider les acquis du développement. Le Bangladesh dépasse à présent ses voisins d'Asie du Sud pour un certain nombre d'indicateurs. Mais notre parcours n'est pas terminé. Il ne le sera que le jour où nous pourrons célébrer l'avènement d'un Bangladesh libéré de la faim, de la pauvreté, de l'analphabétisme et de l'exploitation – le Shonar Bangladesh que voulait le Père de notre nation, Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman. Joy Bangla, Joy Bangabandhu, puisse le Bangladesh vivre éternellement!

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Première Ministre de la République populaire du Bangladesh de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Pedro Sánchez Pérez-Castejón, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne.

M. Pedro Sánchez Pérez-Castejón, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Pedro Sánchez Pérez-Castejón, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Sánchez Pérez-Castejón (Espagne) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale en ma qualité de Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne. Je suis rempli de l'émotion que m'inspire cette salle et du respect des valeurs qui servent de point de départ et de guide à l'action quotidienne de l'Organisation. Je voudrais, pour commencer mon intervention, souligner que, pour la première fois de l'histoire, une femme latino-américaine préside l'Assemblée. C'est une preuve de plus que la gouvernance mondiale au XXI^e siècle ne peut se concevoir sans le leadership des femmes. Je me définis comme un homme politique féministe, et nous vivons sans le moindre doute l'ère de la femme.

J'ai toujours eu la conviction que le multilatéralisme permet d'atteindre des sommets qui seraient inaccessibles si les États agissaient individuellement. De ce point de vue, je voudrais souligner l'importance des accords et du dialogue pour relever les défis auxquels se heurte la communauté internationale. Ces défis, l'Espagne, mon pays, les aborde animée de l'espoir que suscite une action commune face à ceux qui sèment la peur et l'incertitude. Notre attachement à l'ONU découle de valeurs communes et d'une conviction commune; il s'agit de rechercher la justice dans toutes ses manifestations en respectant la dignité humaine, la démocratie, la liberté, l'égalité et les droits de l'homme; et par-dessus tout, il s'agit, aujourd'hui plus que jamais, de faire nôtres les objectifs que sont la promotion de la paix et le bien-être de nos peuples.

L'ONU, tout comme le projet européen auquel croit fermement mon gouvernement, n'est pas née d'une utopie idéaliste, comme certains voudraient nous le

faire croire avec un certain mépris. Elle est née de la victoire sur les forces de la haine, du racisme et de la tyrannie. Le monde affronte aujourd'hui de grands défis mondiaux, dont beaucoup ont été discutés ici même à l'Assemblée. La population de chacun de nos pays nous demande d'agir. Elle nous demande – elle exige – un véritable programme de changement. Notre époque n'a pas besoin de messages nationalistes ou porteurs d'exclusion. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans sa déclaration (voir A/73/PV.6), le moment est venu de forger un nouveau leadership coopératif, fondé sur la volonté non seulement d'écouter les autres, ce qui bien sûr est important, mais aussi de comprendre ce qui a motivé leurs positions. Il est temps de partir du principe, ancré dans une profonde empathie, que personne n'a le monopole de la vérité et que nous avons besoin de dirigeants capables de bâtir un consensus, de forger des accords et de trouver des solutions qui tirent parti des synergies.

Nous ne pouvons pas dévaloriser tout ce que nous avons accompli en travaillant de concert, car nous avons obtenu beaucoup de résultats. Le monde est aujourd'hui meilleur qu'il ne l'était auparavant. Il est bien meilleur que si l'ONU n'avait pas existé. Mais la véritable force de l'Organisation, à mon sens, ne réside pas dans ses mérites passés, qui ont été nombreux, mais dans tout ce que nous pouvons construire pour conquérir l'avenir. Le moment est venu. Comme cela a été dit en maintes occasions, nous sommes la dernière génération qui a la possibilité d'endiguer les conséquences des changements climatiques, et la première génération qui dispose des outils nécessaires pour éliminer la pauvreté sur la planète. Il ne s'agit donc pas de recenser les obstacles, mais bien plutôt d'identifier les possibilités. Il s'agit de transformer le changement en un catalyseur du développement durable. Ce n'est pas là un idéal, mais une vraie nécessité, comme l'ont dit nombre d'orateurs qui m'ont précédé.

De nombreux pays sont face à un dilemme : continuer d'être des sociétés ouvertes ou se replier sur eux-mêmes et devenir des sociétés fermées. Comme si retourner à la fausse paix des frontières et renoncer à l'action collective était l'unique moyen de faire face aux incertitudes de notre époque. Nous savons déjà où mènent de telles idées. C'est pourquoi il nous faut maintenant aller bien au-delà de ce que semble dicter une époque où tout va très vite – où tout paraît changer d'une minute à l'autre. Il nous faut aller au-delà de la décennie perdue de la crise économique et des inégalités croissantes dont souffrent nos sociétés. Notre objectif a un nom, une date

et des cibles : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, auquel le Gouvernement espagnol est pleinement attaché.

Le regretté Kofi Annan, dont je salue la mémoire, nous a appris beaucoup de choses, et je voudrais partager l'une d'elles avec l'Assemblée. Il nous a dit que les droits de l'homme, le développement socioéconomique et la sécurité sont interdépendants. Je tiens à rappeler l'existence de ces piliers en y ajoutant quelque chose : nous devons placer la dignité de l'être humain au cœur de notre action publique et politique. Les principes qui nous ont amenés à ce stade de notre histoire ne sont pas et ne seront jamais dépassés. En fait, ils sont plus pertinents que jamais. C'est pourquoi l'Espagne continuera de défendre ces valeurs. Car sans dignité, sans égalité entre femmes et hommes, et sans respect des droits de l'homme, il ne peut y avoir ni paix ni développement dans le monde.

En tant que membre du Conseil des droits de l'homme jusqu'en 2020, l'Espagne appuie les initiatives qui renforcent la capacité du Conseil et de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Nous avons la chance que la personne qui occupe ce poste aujourd'hui soit quelqu'un de la stature politique de Michelle Bachelet, du Chili, une femme connue pour ses qualités humaines. La Déclaration universelle des droits de l'homme, dont nous célébrons cette année le soixante-dixième anniversaire, nous fournit le cadre pour aller de l'avant.

Il n'y a pas plus grande injustice que de dire ce qu'un être humain sera ou ne sera pas dans la vie selon qu'il est né garçon ou fille. Comment pouvons-nous évaluer tout ce que nos sociétés ont perdu en acceptant pendant des générations la discrimination entre hommes et femmes? L'humanité ne peut pas tolérer cette injustice. Il nous faut élaborer une feuille de route véritablement mondiale en ce XXI^e siècle pour éliminer toutes les discriminations auxquelles les femmes continuent d'être exposées juste parce qu'elles sont des femmes – qu'il s'agisse de violence sexiste, de traite des femmes ou de mutilations génitales. L'ONU peut compter pour ce faire sur l'engagement de l'Espagne.

Si le gouvernement que je préside est composé à 60% de femmes, c'est parce que nous aspirons à diriger par l'exemple. La bataille est livrée dans les entreprises, l'éducation, la société même et les fonctions de leadership, où le plafond de verre subsiste en raison de la lenteur des progrès. Je voudrais à cet égard féliciter publiquement le Secrétaire général d'avoir atteint pour

la première fois dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies la parité des sexes dans son Conseil de direction.

L'Espagne continuera de promouvoir le Programme pour les femmes et la paix et la sécurité. La participation des femmes en tant qu'agents de paix à toutes les phases des conflits est essentielle pour leur règlement. Nous continuerons d'appuyer le travail impeccable d'ONU-Femmes, à la création de laquelle l'Espagne a activement contribué, en devenant le premier pays donateur et le premier à avoir établi un cadre de partenariat avec cette organisation. Nous avons aussi rejoint en tant que Gouvernement un Cercle de dirigeantes et de dirigeants promu par le Secrétaire général pour prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles dans les opérations des Nations Unies. Il est essentiel de promouvoir une culture de tolérance zéro dans ce domaine.

Il n'y a ni raccourcis ni solutions immédiates aux défis majeurs de notre temps, comme les crises qui frappent de plein fouet et de façon très directe des pays comme l'Espagne, à savoir les crises des réfugiés et des migrants. L'humanité ne peut accepter comme un fait inévitable que 68 millions de personnes aient été déplacées de force dans le monde, dont plus de 25 millions sont des réfugiés et plus de 3 millions sont des demandeurs d'asile.

Au cours de la présente session, l'Assemblée générale va adopter le pacte mondial sur les réfugiés, qui est très important pour notre gouvernement. C'est là, à notre avis, un grand pas en avant, dont nous devons nous féliciter. Il nous faut coopérer étroitement avec la Haut-Commissaire pour les réfugiés et reconnaître la situation que ce drame a provoquée, en particulier dans les pays d'accueil, et, surtout, tenir compte du fait que 85 % de ces réfugiés et demandeurs d'asile sont concentrés dans les pays en développement. Cela requiert empathie et engagement avec les États et, par-dessus tout, justice et partage équitable de cette responsabilité et de l'obligation que nous avons tous d'aider, comme l'a fait mon pays. Peu d'États d'Europe occidentale ont autant souffert des contrecoups de la crise économique que l'Espagne. Malgré cela, je voudrais dire que l'immense majorité de la société espagnole n'a jamais tourné le dos au drame des migrants.

À cet égard, je me sens fier – et je voudrais le souligner – de notre société, qui n'a pas été tentée par la radicalisation ni cédé à la rhétorique xénophobe fondée sur une culture de la peur de l'autre. Peut-être cela

a-t-il beaucoup à voir avec le souvenir de notre histoire en tant que pays. Nous avons été un pays de migrants et de réfugiés. C'est pourquoi nous ne renoncerons pas à nos engagements internationaux. Quand nous accueillons une embarcation à la dérive en Méditerranée avec 630 personnes à bord, ce n'est pas seulement parce que le droit international nous l'impose, mais aussi parce que c'est un impératif moral auquel l'Espagne tient à répondre.

L'Espagne se félicite du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui doit être adopté en décembre à Marrakech, au Maroc, un pays frère avec lequel nous avons tant en commun. Quand la migration est sûre, ordonnée et régulière, il est possible de bénéficier de ses effets positifs. Face à l'image de pays forteresses et aux discours prônant l'exclusion et à la xénophobie, le Gouvernement espagnol se fait l'avocat des notions de solidarité, d'humanité et de respect.

En Espagne, nous savons bien ce que représente ce défi. Nous sommes en définitive un pays d'origine, de transit, de destination et de retour. Nous sommes pour une politique migratoire dont l'objectif fondamental est de traiter les causes profondes de la migration, telle que la pauvreté, la dégradation de l'environnement ou l'absence de perspectives dont souffrent de nombreux jeunes dans le monde. En dernière instance, nous aspirons à ce que la décision de migrer soit un choix fait librement, et non par nécessité. Le Gouvernement espagnol est d'avis qu'une telle politique passe par le dialogue et la coopération avec les pays d'origine et de transit, en particulier avec les pays africains, et à cet égard nous sommes en train de faire un travail important au sein du Gouvernement espagnol et avec l'Union européenne.

Il y a de nombreuses formes de pauvreté. Je voudrais mettre l'accent sur le caractère immoral de la pauvreté infantile et de la pauvreté dont souffrent les femmes. Plus de 15 millions de filles en âge de fréquenter l'école primaire n'auront jamais l'occasion d'apprendre à lire et à écrire, et 330 millions de femmes vivent avec moins de 2 dollars par jour. Pour lutter contre ces formes de pauvreté et d'autres, il faut à mon sens une perspective mondiale et un nouvel humanisme du XXI^e siècle, basé sur les valeurs qui ont apporté à l'humanité la plus grande prospérité qu'elle ait jamais connue de toute son histoire.

Le Programme 2030 et ses 17 objectifs de développement durable sont l'incarnation de cet esprit qui donne à l'être humain et à la planète une place

centrale. Nous devons l'adopter en tant que nouveau contrat social mondial, qui nous engage tous et qui nous sert de lien avec les générations futures. L'Espagne va s'engager avec détermination dans cette voie. Nous avons approuvé un plan d'action pour mettre en oeuvre le Programme 2030, et nous allons lancer notre propre Stratégie nationale de développement durable. De fait, un grand nombre des mesures adoptées par mon gouvernement sont directement liées à notre volonté d'atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir lutter contre la violence sexiste, la pauvreté des enfants et la pauvreté énergétique, revenir à l'universalité dans tout l'ensemble de notre système de santé national, mettre en place des politiques d'octroi de bourses pour promouvoir l'égalité des chances chez les jeunes et renforcer les droits des travailleurs. En bref, ces mesures adhèrent pleinement au Programme 2030.

L'Espagne avance donc dans la voie tracée par l'ONU avec l'adoption du Programme 2030. Elle a déjà fait de même, en fait, en promouvant les objectifs du Millénaire pour le développement, avec la plus importante contribution d'un donateur individuel au sein du système des Nations Unies, ainsi que les objectifs de développement durable. L'Espagne a également créé il y a quelques années le Fonds de coopération pour l'eau et l'assainissement en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans lequel elle a investi plus de 800 millions de dollars.

Cependant, aucun de ces efforts n'a de sens si nous ne luttons pas contre la plus grave menace de notre génération : l'incidence des changements climatiques. Je viens d'un pays dont 40 % de la superficie sont menacés par la désertification. Nous devons mener cette bataille à tous les niveaux, ce qui suppose de lutter non seulement contre les effets les plus immédiats de ce phénomène, mais également contre les causes structurelles profondes qui exacerbent les changements climatiques dont nous sommes témoins. C'est pourquoi nous sommes pleinement conscients de la nécessité d'entreprendre une décarbonisation contrôlée de notre économie.

Hier, j'ai annoncé que l'Espagne adhérerait à la *Carbon Neutrality Coalition* (Coalition pour la neutralité carbone), approfondissant ainsi son attachement à la mise en oeuvre de stratégies ambitieuses à long terme de réduction des émissions de dioxyde de carbone et de gaz à effet de serre. Cela nous permettra d'honorer pleinement l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Nous devons procéder d'urgence à une

transition écologique juste en jetant les bases d'un nouveau modèle de production auquel le Gouvernement espagnol est pleinement attaché. Notre avenir dépend des énergies renouvelables et des technologies propres. Ce n'est qu'en adoptant ce point de départ que nous parviendrons à conjuguer le bien-être matériel avec la justice sociale et la viabilité environnementale.

Je tiens également à faire savoir que l'Espagne participera de manière constructive à la vingt-quatrième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra en Pologne cette année, et au sommet sur les changements climatiques que doit convoquer le Secrétaire général en 2019. Nous espérons que ces réunions seront couronnées de succès, et l'Espagne contribuera évidemment de manière constructive et active à leur bon déroulement. En fin de compte, nous devons être en mesure d'avancer et d'appliquer l'Accord de Paris, et nous estimons que ces réunions offrent la possibilité de promouvoir et de réaliser nos objectifs.

C'est également à nous qu'il revient d'accomplir des progrès sur le plan de la sécurité, mais cette sécurité doit être axée sur les êtres humains. Il nous a fallu longtemps, à mon avis, pour comprendre que la sécurité ne se réduit pas à un simple concept lié à la défense, au sens militaire du terme. La sécurité trouve sa raison d'être non pas dans l'absence de conflit, mais dans les garanties de liberté.

Le terrorisme reste l'une des principales menaces à notre liberté. Ce phénomène n'est pas né d'un prétendu choc des civilisations, comme certains le prétendent depuis des décennies. Il existe peu de domaines dans lesquels la coopération, le multilatéralisme observé ici à l'Assemblée générale et l'action collaborative et coopérative – à laquelle le Secrétaire général a fait allusion dans ses observations – donnent des résultats plus efficaces et abondants. La lutte contre les réseaux de financement du terrorisme est cruciale, au même titre que la coopération policière et judiciaire internationale et l'échange d'informations et du renseignement. Je suis certain que nous pouvons tous admettre que ces aspects sont fondamentaux.

Cependant, il est également essentiel de lutter contre la haine et la violence qui se manifestent en de si nombreuses enceintes. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher les jeunes de tomber dans le piège du fanatisme et des discours radicaux et d'exclusion. Les gouvernements, les entreprises et la société civile doivent renforcer l'intégration sociale et

économique pour empêcher les réseaux de recrutement d'envahir cet espace. C'est là, dans cet espace dénué d'attentes en termes de développement personnel, que nous devons gagner la bataille contre le terrorisme. De même, nous devons être capables de vaincre le moindre signe de division et de ressentiment, tout en élaborant un discours de solidarité et de souvenir qui reprend les voix des victimes du terrorisme et renforce la cohésion de nos sociétés.

Il est sans aucun doute essentiel d'investir dans l'éducation et dans nos jeunes, d'adopter une vision appropriée et globale des questions migratoires, de fournir aux médias les outils nécessaires pour combattre les discours de haine – qui sont omniprésents dans les débats publics mondiaux – et de lutter contre les stéréotypes. Ce sont précisément les domaines d'action qui relèvent de la compétence de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, un instrument de dialogue entre cultures et religions qui a l'appui du Gouvernement espagnol.

Les tensions croissantes que suscitent la prolifération nucléaire et les armes de destruction massive sont également troublantes. Le monde ne peut se permettre une nouvelle course aux armements. Nous devons faire l'effort de reconstituer le consensus qui a été perdu et de renforcer le régime de non-prolifération. On peut évidemment compter sur l'Espagne pour participer et s'engager. L'extension des conflits armés et leur nature changeante – qui est de plus en plus hybride et complexe – exigent également notre attention. L'Espagne est fermement décidée à renforcer le rôle de l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Nous appuyons donc les mesures que promeut le Secrétaire général pour placer la prévention et la consolidation de la paix au cœur des travaux de l'ONU. Nous appuyons également les efforts qu'il déploie pour réformer l'architecture et la gestion des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, auxquelles l'Espagne contribue activement depuis des décennies. Au fil des ans, plus de 160 000 soldats espagnols ont servi dans des opérations de maintien de la paix des Nations Unies avec loyauté et dévouement, gagnant le concours et la sympathie d'un grand nombre des peuples qu'ils servent au-delà de nos frontières. C'est pourquoi l'Espagne appuie l'initiative Action pour le maintien de la paix du Secrétaire général et la Déclaration d'engagements communs concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Néanmoins, la prévention des conflits, ainsi que le maintien et la consolidation de la paix, ne sont pas suffisants; lorsqu'un conflit éclate, nous devons agir. L'Espagne soutient le respect et l'application du droit international humanitaire afin qu'aucune violation ne reste impunie. J'appelle le système judiciaire à poursuivre et sanctionner les personnes qui commettent des crimes de guerre, des actes de génocide et des crimes contre l'humanité. À cet égard, nous estimons que la Cour pénale internationale joue un rôle irremplaçable.

J'appelle également les États et la communauté internationale à protéger les populations civiles. J'estime qu'il est important de le souligner devant l'Assemblée. L'Espagne appuie fermement l'initiative franco-mexicaine visant à limiter l'utilisation du droit de veto en cas d'atrocités massives. Les catastrophes humanitaires telles que celles qui touchent la Syrie et l'Iraq nous rappellent ce qu'il en coûte de ne pas intervenir à temps.

Pour que le système multilatéral soit efficace, nous devons le rénover et le renforcer. C'est un thème récurrent qui touche le cœur de l'Assemblée. Ce faisant, nous défendons tout ce en quoi nous croyons, à savoir le multilatéralisme. L'Espagne appuie donc fermement la réforme du système des Nations Unies promue par le Secrétaire général. Nous devons relever le défi d'intégrer clairement les piliers paix, développement durable et droits de l'homme, tout en évitant les doubles emplois et les chevauchements qui font sombrer cette institution.

Nous devons rallier à nouveau l'opinion publique, qui est essentielle – je souhaite revenir sur cette question – et retrouver grâce auprès d'une citoyenneté mondiale qui a grandi dans une atmosphère marquée par un scepticisme croissant à l'égard de l'Organisation, qui ne peut plus se reposer sur ses nombreuses victoires passées, en dépit du fait qu'elles sont importantes et doivent rester dans les mémoires. Nous devons maintenant avoir pour ambition de gagner l'approbation des nouvelles générations. Notre seule force est la capacité de l'ONU à projeter ce message dans le monde. J'estime donc qu'il est fondamental de nous comporter de manière exemplaire pour être dignes de ceux qui représentent ce que l'ONU a de meilleur – le personnel qui risque sa vie dans les zones de conflit. Je remercie sincèrement tous les hommes et toutes les femmes qui travaillent courageusement sur le terrain au quotidien.

La mauvaise réputation que s'est acquise la politique entre également en ligne de compte dans l'arène multilatérale. Nous devons gagner la bataille contre

ceux qui veulent répandre le spectre de l'incertitude et qui n'ont qu'un objectif, celui de semer le doute concernant le rôle d'organisations internationales telles que l'ONU. Nous sommes, en ce sens, un allié fiable pour cette cause.

Il y a deux questions, dans le contexte de l'Organisation des Nations Unies, que je voudrais également soulever pour terminer mon intervention.

La première concerne Gibraltar. En ce qui concerne Gibraltar, la position de l'Espagne est connue, notamment de l'Assemblée générale, et elle est conforme à la doctrine des Nations Unies. La décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne entraîne également le départ de Gibraltar de l'Union européenne. En tant que Gouvernement espagnol, nous souhaitons profiter de cette occasion historique pour que les nouvelles relations qui pourront s'établir entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, qui passeront inévitablement par l'Espagne, apportent prospérité et avantages à toute la région. Cela inclut la population de Gibraltar et, bien entendu, la zone plus vaste du Campo de Gibraltar.

La deuxième question qui nous préoccupe est, bien sûr, celle du Sahara occidental. L'Espagne, comme le savent les membres de l'Assemblée, défend le rôle central de l'Organisation des Nations Unies et souhaite contribuer aux efforts déployés par le Secrétaire général et son Envoyé spécial pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Cela doit se faire dans le cadre de dispositions compatibles avec les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

L'Espagne est une démocratie à part entière et nous célébrons cette année le quarantième anniversaire de notre Constitution, qui a apporté la démocratie dans notre pays. C'est une démocratie à part entière, bien placée dans tous les classements mondiaux qui mesurent la qualité démocratique de nos institutions, et qui a fait de la défense et de l'engagement en faveur du multilatéralisme un trait marquant de notre identité, l'une des bannières que nous hissons avec ardeur et conviction chaque fois que nous allons au-delà de nos frontières.

Aujourd'hui, comme il y a huit décennies, le monde est confronté à de grandes menaces, comme différents intervenants l'ont signalé avant moi. Le leadership coopératif, dont l'Espagne fait partie, exige un engagement renouvelé en faveur du multilatéralisme.

Les problèmes mondiaux ne trouveront une solution que par la coopération entre les États; c'est la conviction du Gouvernement espagnol et de la société espagnole dans son ensemble. Faisons en sorte que la décennie à venir marque la victoire du consensus et la défaite de ceux qui ne cherchent qu'à entendre l'écho de leur propre voix.

Je m'adresse à l'Assemblée dans une ville, New York, qui a accueilli des millions d'êtres humains fuyant la pauvreté et la persécution politique, raciale et religieuse. La plupart de ceux qui sont venus ici, dans ce pays, étaient des Européens. Aujourd'hui, sur les deux rives de l'Atlantique Nord, un voile d'amnésie collective s'étend sur la mémoire de qui nous étions et de qui nous sommes, à savoir la diversité même.

León Felipe, un grand poète espagnol de l'exil, a dit : « Ce qui compte, ce n'est pas d'arriver seuls et les premiers, mais d'arriver tous ensemble et à temps ». Rien ne définit mieux les objectifs de l'Organisation des Nations Unies que la vitalité du Programme 2030. Il nous montre l'horizon d'espoir de cette décennie, un horizon qu'il nous faut atteindre pour arriver enfin, comme le disait le poète, ensemble et à temps, sans laisser personne derrière nous. Qu'il en soit ainsi.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Pedro Sánchez Pérez-Castejón, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, est escorté de la tribune.

Allocution de M^{me} Ana Brnabić, Première Ministre de la République de Serbie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation de la Première Ministre de la République de Serbie.

M^{me} Ana Brnabić, Première Ministre de la République de Serbie, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Ana Brnabić, Première Ministre de la République de Serbie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M^{me} Brnabić (Serbie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, c'est pour moi un grand honneur que de prendre la parole aujourd'hui devant l'Assemblée générale au nom de la République de Serbie. Je saisis cette occasion pour féliciter S. E. M^{me} Maria Fernanda Espinosa

Garcés de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Je tiens à assurer à la Présidente que la Serbie est fermement résolue à faire progresser, dans la pratique, les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente session, à savoir des sociétés pacifiques, équitables et durables. Cela dit, je dois ajouter que c'est un plaisir de voir une autre femme d'État présider cette importante institution.

Mes félicitations s'adressent également à S. E. M. Miroslav Lajčák pour la façon dont il a dirigé l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, ainsi qu'à S. E. M. Antonio Guterres, Secrétaire général, pour son engagement et son attachement à la promotion d'importants processus de réforme au sein du système des Nations Unies.

Je ne dirais rien de nouveau ou d'original si j'allais dire que le monde d'aujourd'hui – que ce soit l'Europe, les Amériques, l'Asie, l'Afrique ou l'Australie – fait face à des défis considérables et croissants. Nous ressentons déjà les graves conséquences des changements climatiques, des migrations et du terrorisme, de la montée du populisme et des divisions entre nous à un moment où nous avons besoin de plus de convergence. Nous l'avons tous entendu tout au long de nos discussions et de la part de plus d'un dirigeant au cours du débat de l'Assemblée générale.

Je dirai cependant ceci. En cherchant à sortir de cette situation troublée et en nous efforçant de construire un monde meilleur pour tous, nous devons tous commencer par nous-mêmes et par les choses que nous devons faire nous-mêmes, avant tout en tant qu'individus, puis dans nos pays, dans nos régions, dans nos continents et ensuite dans le monde uni que nous sommes. Nous devons une fois de plus commencer à rapprocher les nations du monde, comme nous l'avons fait il y a environ 70 ans.

La Serbie est en train de se réinventer comme une société prospère, dynamique, créative, innovante et ouverte au sein d'une Europe unie qui est entière, libre et en paix. On me demande souvent : alors que d'autres quittent l'Union européenne (UE), alors que tant d'autres expriment des doutes quant à la perspective d'une Europe unie, pourquoi l'adhésion à l'UE serait-elle le principal objectif stratégique?

Je me suis souvent posé la même question. Dans la vie, je crois que lorsque nous ne sommes pas sûrs de la réponse, nous devons revenir à l'essentiel, débarrasser nos têtes de l'encombrement quotidien, oublier les idées

fausses et les dérives politiques, et penser aux valeurs fondamentales. C'est là, je crois, que nous trouvons nos réponses. La valeur fondamentale de l'Union européenne, tout comme la valeur fondamentale des Nations Unies, est la paix. Ce n'est pas l'économie, ni le commerce, ni un plus grand marché. C'est la paix. Tout le reste, et bien d'autres choses encore, découlent, et découleront toujours, de la paix.

L'Union européenne est un projet de paix, et c'est un projet réussi. Nous voulons et nous devons en faire partie, afin qu'il y ait une paix durable et, par conséquent, la stabilité et la prospérité dans les Balkans – cette région troublée qui était autrefois connue comme la « poudrière » de l'Europe.

Je suis extrêmement fière de ce que la Serbie a su accomplir au cours des quatre dernières années. Nous avons instauré la stabilité macroéconomique et nous avons prouvé que nous sommes un partenaire responsable et fiable. Notre activité économique s'est intensifiée, le chômage a diminué de plus de moitié en seulement quatre ans, et nous assistons à une reprise rapide. Aujourd'hui, la Serbie est l'un des pays qui connaît la plus forte croissance économique d'Europe, caractérisée par un afflux significatif et toujours plus important d'investissements étrangers.

Nous avons lancé une réforme globale de l'administration publique avec un objectif simple : mettre davantage l'accent sur nos citoyens. Nous rappelons quotidiennement à notre administration, à chacun de nous, que nous sommes là pour servir et non pour nous servir. Nous nous employons également à renforcer l'état de droit au moyen de réformes judiciaires, en collaborant avec les médias, en instaurant un dialogue franc avec les organisations de la société civile, en créant des institutions pour lutter contre la criminalité organisée et la corruption, et en garantissant l'équité et la justice pour tous. Ce que nous faisons n'est pas facile, et je dois dire que nous ne réussissons pas toujours, mais c'est une voie dans laquelle nous nous sommes pleinement engagés.

Parlant de choses qui ne sont pas faciles à gérer, mais pour lesquelles il faut prendre ses responsabilités afin d'instaurer la paix et la prospérité aux niveaux régional, continental et international, je ne saurais trop insister sur l'importance de la coopération et de la stabilité régionales pour la Serbie. Nous parlons ici d'une région qui n'a jamais été stable ou très prévisible. Elle n'est pas non plus une partie du monde connue pour la paix, la raison et le pragmatisme, au contraire.

Nous sommes réputés pour nos émotions excessives, nos sacrifices, nos luttes poétiques et nos animosités traditionnelles, mais nous en avons toujours été fiers.

M. Allen (Royaume Uni), Vice-Président, assume la présidence.

Aujourd'hui, la Serbie se donne du mal pour laisser cela derrière elle, et grandir et devenir plus raisonnable, au lieu d'être plus émotive; plus pragmatique et non aveuglée par des mythes; pour être un pays fier de ses victoires et non de ses défaites, un pays qui noue des amitiés inattendues en remplacement des animosités historiques. Je suis fier de dire que notre Président a ouvert la voie dans ce combat interne pour grandir et gagner en maturité, pour laisser le passé derrière nous et nous tourner vers un avenir très différent.

Tout d'abord, j'aimerais me pencher sur la question de notre province autonome du Kosovo-Metohija, qui divise même les Nations Unies. Moins de la moitié des États Membres de l'ONU ont reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo, tandis que plus de la moitié, soit plus de 5 milliards de personnes dans le monde, refuse de reconnaître la sécession illégale du Kosovo.

Au cours de l'année écoulée, la Serbie s'est essentiellement efforcée de refermer la boîte de Pandore, pas de la rouvrir, suite aux événements qui se sont déroulés il y a 10 ans, lorsque les autorités de Pristina ont unilatéralement proclamé l'indépendance. Certains pays dans le monde se sont empressés de reconnaître cette déclaration unilatérale d'indépendance, sans tenir compte du droit international et des normes internationales, sans tenir compte du fait que la déclaration a été faite quatre ans seulement après que les églises et monastères serbes, je rappelle à l'Assemblée que ce sont des sites du patrimoine mondial, ont été pillées et brûlées, et en dépit du fait que la communauté internationale a toujours affirmé que le principe des « normes avant le statut » était son leitmotiv. Lorsque tout le monde s'est rendu compte que les normes n'étaient pas à l'ordre du jour de Pristina, la communauté internationale a décidé d'ignorer son propre slogan et de se prononcer simplement sur le statut de la province.

La Serbie actuelle est attachée à la paix et, si je puis dire, à se comporter en adulte. Nous avons signé l'Accord de Bruxelles il y a plus de cinq ans et nous l'avons appliqué. Pristina l'a signé, mais même cinq ans plus tard, n'en a appliqué aucun terme. Nous continuerons d'insister sur l'application intégrale

du premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations et la création de la communauté des municipalités serbes, mais nous resterons tolérants et patients.

Aussi pénible, exigeant et parfois désespérant et inutile que puisse être le dialogue avec Pristina, nous resterons déterminés à trouver un compromis qui garantisse une paix et une prospérité durables et un avenir meilleur pour tous les peuples de la région. La Serbie continuera de faire preuve d'ouverture pour parvenir à un compromis, ce qui est loin d'être facile dans la mesure où nous avons besoin d'un interlocuteur politiquement ambitieux, responsable, engagé et digne de confiance. Cela n'a pas été le cas jusqu'à présent. Je demande donc à la communauté internationale de continuer d'appuyer les efforts que la Serbie a entrepris. Pour faire avancer le dialogue, nous avons besoin du soutien total et constant de la communauté internationale.

La Serbie est résolue à collaborer avec d'autres nations dans le monde pour prendre en main notre destin commun, comme le disent de nombreuses personnes à l'ONU quand ils y font allusion. Nous voulons revendiquer la responsabilité qui est la nôtre envers les générations futures. Nous voulons qu'elles nous tiennent responsables de nos actes. C'est pourquoi nous investissons autant dans la paix, l'entente et la réconciliation dans la région. Nous investissons également dans l'avenir. Les grandes priorités de mon gouvernement sont la jeunesse et l'éducation. Nous devons commencer à apprendre à nos jeunes à réfléchir, et non ce qu'il faut penser.

Nous devons tous, et pas seulement la Serbie, commencer à investir plus que jamais auparavant dans l'éducation pour former des individus plus créatifs, plus courageux et plus libres d'esprit qui, à leur tour, bâtiront un monde plus libre, plus juste et, pour être honnête, beaucoup plus amusant. Le monde honorera les individus pour ce qu'ils sont, pour les valeurs et les idées qu'ils défendent, plutôt que pour leur origine, leur couleur de peau ou la personne qu'ils aiment. La Serbie a beaucoup de chance parce qu'elle a beaucoup d'habitants, en particulier des jeunes, qui sont parmi les meilleurs au monde en matière de pensée créative, de conception de jeux vidéo, de recherche génomique, d'agriculture numérique, d'animation, de physique, de génie mécanique, de mathématiques, de chaînes de blocs, d'intelligence artificielle, d'analyse des mégadonnées, de biologie, de création de logiciels et de programmation.

Notre priorité absolue est de les soutenir et de nous assurer que nous mettons en place un système et des institutions qui permettent de faire en sorte qu'un plus grand nombre d'entre eux puissent réaliser leur potentiel. Non seulement, ils constituent la base de la croissance future de la Serbie, mais, peut-être plus important encore, nous espérons être en mesure de leur donner les moyens de construire, avec d'autres dans le monde, un monde meilleur pour tous. Il va sans dire que notre avenir est numérique. Comme l'a dit le Secrétaire général à l'ouverture du débat général, « l'évolution technologique est notre alliée » (A/73/PV.6, p.3).

Même si elle est petite, je pense que la Serbie peut jouer et jouera un rôle important dans le développement numérique dans les années à venir. Cela nous aidera à faire face aux changements climatiques, de loin le plus grand défi qui nous attend. Nous devons également atténuer la faim en augmentant l'efficacité de l'agriculture et en la rendant plus intelligente, et faire reculer la pauvreté en garantissant un accès facile au financement, même pour les plus pauvres et les plus défavorisés – ceux que nous ne pouvons laisser de côté.

C'est ainsi que la Serbie envisage son chemin vers des sociétés plus pacifiques, équitables et durables dans notre monde. C'est nous, la Serbie, apportant ainsi notre contribution à un monde meilleur.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Première Ministre de la République de Serbie de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Ana Brnabić, Première Ministre de la République de Serbie, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Ruhakana Rugunda, Premier Ministre de la République de l'Ouganda

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de l'Ouganda.

M. Ruhakana Rugunda, Premier Ministre de la République de l'Ouganda, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ruhakana Rugunda, Premier Ministre de la République de l'Ouganda, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Rugunda (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je félicite M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa

soixante-troisième session et l'assure du plein appui de l'Ouganda. Nous sommes convaincus qu'elle dirigera l'Assemblée efficacement et avec succès. Je voudrais également exprimer ma gratitude à M. Miroslav Lajčák pour son leadership durant la soixante-douzième session. Je rends également hommage au Secrétaire général, M. António Guterres, pour son dévouement personnel et son engagement au service de l'ONU.

Le thème de la soixante-troisième session – « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables » – est très pertinent. Il y a trois ans, dans cette salle, nous avons adopté le Programme universel et transformateur de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), afin d'orienter nos efforts au cours des 15 prochaines années. Le Programme 2030 est axé sur l'engagement de ne laisser personne de côté. Cela signifie que les 17 objectifs de développement durable et leurs cibles doivent être atteints pour tous, l'accent portant en particulier sur les plus pauvres, les plus vulnérables et les moins avancés – des individus qui sont en effet souvent marginalisés.

En Ouganda, nous avons consacré un temps et des ressources raisonnables pour assurer le suivi de la mise en œuvre du Programme 2030 et établir des liens entre les objectifs de développement durable et nos priorités nationales. Nous travaillons avec l'intention délibérée de nous assurer que les objectifs de développement durable sont mis en œuvre de manière efficace et en temps voulu pour la transformation socio-économique et l'amélioration des moyens d'existence de notre population. Pour ce faire, nous avons intégré 76 % de ces objectifs à notre plan national de développement pour la période 2015-2020, dans le cadre de la Vision 2040 de l'Ouganda.

Des engagements que nous avons pris jusqu'à présent, il est évident que le plus grand défi demeure l'obtention d'un financement adéquat pour appliquer le Programme 2030 - une question qui s'est clairement posée lors du forum politique de haut niveau, tenu en juin à New York. En Ouganda, nous faisons de notre mieux pour mobiliser des ressources, tant internes qu'externes, afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Nous sommes déterminés à obtenir des appuis en faveur des secteurs productifs, notamment le secteur privé, qui a le potentiel de stimuler notre économie et d'apporter ainsi des ressources supplémentaires générées sans appel à l'extérieur pour aider à atteindre les objectifs

de développement durable. Nous demandons aux partenaires de développement d'honorer leurs engagements et de fournir un appui suffisant et en temps voulu pour atteindre les objectifs, mais aussi de donner priorité aux besoins spécifiques des pays les plus vulnérables et de renforcer les partenariats conclus avec eux.

Notre développement et notre transformation ne peuvent avoir lieu sans la paix et la sécurité, qui sont des conditions préalables à la transformation socio-économique. Nous devons nous appliquer à soutenir un environnement pacifique, qui nous permette ainsi de mettre l'accent sur la croissance et le développement. Aujourd'hui, les défis transcendent les frontières et aucun pays ne peut porter, à lui seul, le poids du monde sur ses épaules. Nous devons redoubler d'efforts pour trouver des solutions communes aux défis régionaux et mondiaux urgents, notamment aux conflits dans diverses parties du monde, à la criminalité transnationale organisée, au terrorisme et à l'extrémisme violent.

Nous devons rester fermes dans notre détermination à combattre le terrorisme, l'extrémisme religieux et le terrorisme de groupes tels que les Chabab, Boko Haram, l'État islamique d'Iraq et du Levant et Al-Qaïda, qui constituent des menaces pour notre sécurité commune et notre développement. Cette menace est aggravée aujourd'hui compte tenu de liens éventuels entre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Ces défis dépassent les frontières nationales et exigent des réponses collectives.

L'Ouganda reste attaché au multilatéralisme comme moyen de trouver des solutions globales et équitables aux problèmes et défis mondiaux. Pour réagir avec succès aux crises, menaces et défis mondiaux, la communauté internationale a besoin d'un système multilatéral efficace. C'est pour cette raison que l'Ouganda a continué de promouvoir la cause d'un système des Nations Unies revitalisé, réformé et efficace. C'est essentiel si nous voulons que l'ONU soit plus prête à intervenir, plus efficiente et plus efficace dans son appui aux efforts déployés par les États Membres pour atteindre les objectifs de développement durable.

L'Ouganda appuie la réforme globale du Conseil de sécurité, et notre approche est en accord avec la Position commune africaine, telle qu'énoncée dans le Consensus d'Ezulwini. Premièrement, les questions africaines dominent l'ordre du jour du Conseil de sécurité, de telle sorte que la grande majorité des décisions prises par le Conseil ont une incidence sur les pays africains.

Deuxièmement, ces dernières années, l'Afrique a fait la preuve de son engagement en matière de prévention, de médiation et de règlement des conflits, par son rôle de chef de file et sa réaction face aux situations de conflit qui ont pris forme sur le continent.

Nous estimons que, pour un continent composé de 54 pays, qui compte 1 milliard d'habitants et qui a démontré son investissement politique, l'Afrique devrait avoir une voix qui porte plus dans le débat politique mondial, ce qui rehausserait la légitimité des décisions du Conseil de sécurité et l'efficacité de celui-ci. Il est essentiel que la composition du Conseil, s'agissant des sièges permanents comme non permanents, soit équitable et reflète les réalités géopolitiques d'aujourd'hui. Nous soutenons par conséquent les efforts déployés par les États Membres pour faire avancer les négociations intergouvernementales sur le Conseil de sécurité, et nous demandons à tous de travailler dans un esprit constructif en vue de concrétiser la réforme attendue de longue date.

Le renforcement de la coopération Sud-Sud est crucial pour la réalisation des objectifs de développement durable. Depuis 40 ans qu'elle existe, la coopération Sud-Sud s'est révélée un moyen précieux de renforcer les capacités et de promouvoir le développement dans les pays en développement. Elle facilite également la coopération, comme en témoigne la coopération Sud-Sud et triangulaire. Nous souhaitons que la portée de la coopération Sud-Sud soit élargie pour inclure, entre autres éléments, le commerce, l'investissement, les infrastructures, le tourisme, la consolidation de la paix et d'autres domaines d'intérêt mutuel. Nous attendons avec intérêt la prochaine conférence ministérielle des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, qui doit se tenir à Buenos Aires et dont nous espérons qu'elle consacrerait du temps à l'examen des moyens de renforcer et de revitaliser plus avant cette coopération dans le contexte d'un partenariat mondial pour le développement durable.

L'ONU a la responsabilité principale de la paix et de la sécurité internationales. Toutefois, en assumant ce rôle, elle doit impérativement appuyer les initiatives entreprises par les organisations régionales et sous-régionales. Ce partenariat devrait être basé sur la division du travail, le partage des responsabilités, la complémentarité et le respect mutuel.

En Afrique, une telle coopération produit toujours des résultats positifs. On peut citer l'exemple de la coopération entre l'ONU et l'Union africaine sur la

situation en Somalie, où la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) soutient l'action menée par le Gouvernement somalien pour stabiliser le pays. L'Ouganda joue un rôle constructif dans ces initiatives. Depuis le déploiement de l'AMISOM il y a 11 ans, nous avons vu des progrès considérables en Somalie.

Précédemment basé hors du pays, le Gouvernement somalien est à Mogadiscio depuis 2007. Les organisations internationales, dont l'ONU et les missions diplomatiques, ont été réinstallées à Mogadiscio. Plus de 80 % des zones contrôlées par les Chabab ont été libérées. La piraterie a été neutralisée, ce qui a permis de mettre fin à la menace qu'elle faisait peser en mer, notamment sur le commerce et les transports maritimes internationaux. Le milieu des affaires est florissant, et il y a de nombreuses activités de reconstruction dans différentes parties du pays. Des élections régulières ont également eu lieu.

Cette évolution positive et le retour à une stabilité relative en Somalie n'auraient probablement pas été possibles sans la contribution et les sacrifices de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes. L'Ouganda apprécie le concours que l'Union africaine et les partenaires internationaux ont apporté à l'AMISOM, dont il n'a jamais été question qu'elle reste en Somalie pour toujours. C'est la raison pour laquelle il est essentiel que la Somalie reçoive un appui pour assurer la sécurité de sa population. Il est crucial que toute réduction des effectifs de l'AMISOM soit compensée par un renforcement des forces de sécurité somaliennes. À défaut d'une telle précaution, les progrès accomplis jusqu'à présent sur le plan politique et du point de vue de la sécurité en Somalie pourraient être compromis.

S'agissant du Soudan du Sud, l'Ouganda participe activement au processus de paix lancé en juin 2017 et dirigé par l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous nous réjouissons de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, récemment signé et revitalisé. L'Accord contient des directives sur le partage du pouvoir, la gouvernance et les dispositions de sécurité, notamment le règlement des litiges frontaliers, qui sera guidé par une commission frontalière. Nous demandons à la communauté internationale de soutenir la mise en œuvre de l'Accord.

Les changements climatiques demeurent un défi majeur et une menace à notre action en faveur du développement durable. L'Ouganda a souscrit aux efforts déployés pour parvenir, en décembre 2015, à l'Accord

de Paris sur les changements climatiques, instrument nouveau et universellement contraignant. Il a été l'un des premiers pays à signer et ratifier l'Accord, l'an dernier. Nous devons continuer de mobiliser la volonté politique requise pour appliquer pleinement l'Accord. Il est nécessaire d'améliorer l'octroi de financements aux pays les plus vulnérables pour appuyer leurs mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation aux effets de ces phénomènes.

Comme il est souligné dans le Programme 2030, nous pouvons être la première génération à réussir à mettre fin à la pauvreté, tout comme nous sommes peut-être la dernière génération à avoir une chance de sauver la planète. Engageons-nous tous à empêcher les guerres et à promouvoir la paix. Bâtissons de nouvelles relations internationales. Réduisons les inégalités. Veillons à ce que personne ne soit laissé de côté. Soutenons le rôle premier de l'ONU comme principale organisation destinée à remédier aux problèmes mondiaux.

L'adoption du Programme 2030 a coïncidé avec le début de ce qui allait devenir le plus grand afflux de réfugiés que l'Ouganda ait connu de son histoire. Notre pays compte à présent 1,4 million de réfugiés, soit le nombre le plus élevé sur le continent africain, et l'un des plus hauts à l'échelle mondiale.

La présence de très nombreux réfugiés, dont la plupart arrivent de façon inopinée et rapidement, amplifie la vulnérabilité existante des collectivités d'accueil. Elle exerce également une pression énorme sur des capacités et ressources nationales déjà trop sollicitées.

L'Ouganda reste attaché à maintenir et promouvoir un espace d'asile et son modèle d'accueil de réfugiés, conformément à la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, adoptée en 2016. Nous faisons cela car nous savons que personne ne choisit d'être réfugié. Nous comprenons également qu'il est crucial de traiter les migrants avec humanité, décence et dignité. Nous demeurons déterminés à travailler avec les acteurs nationaux, régionaux et internationaux pour remédier aux facteurs de déplacement et à ce qui pousse les gens à chercher refuge dans d'autres pays. Nous sommes reconnaissants à la communauté internationale pour la solidarité et l'assistance dont elle a fait bénéficier l'Ouganda jusqu'à présent. Nous escomptons que le nouveau pacte mondial sur les réfugiés aura pour effet d'instaurer, comme il est très nécessaire de le faire, un partage prévisible et équitable des charges et responsabilités entre tous les États Membres.

Enfin, l'Ouganda est toujours prêt à collaborer avec le Secrétaire général et tous les États Membres que l'ONU soit plus inclusive, efficace et réactive aux besoins des peuples du monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de l'Ouganda de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ruhakana Rugunda, Premier Ministre de la République de l'Ouganda, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Lyonpo Tshering Wangchuk, Conseiller en chef du Gouvernement intérimaire et Ministre des affaires étrangères du Royaume du Bhoutan

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Conseiller en chef du Gouvernement intérimaire et Ministre des affaires étrangères du Royaume du Bhoutan.

M. Lyonpo Tshering Wangchuk, Conseiller en chef du Gouvernement intérimaire et Ministre des affaires étrangères du Royaume du Bhoutan, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Lyonpo Tshering Wangchuk, Conseiller en chef du Gouvernement intérimaire et Ministre des affaires étrangères du Royaume du Bhoutan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Wangchuk (Bhoutan) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale les salutations de S. M. le Roi du Bhoutan, ainsi que tous ses vœux de succès pour la soixante-treizième session.

Je félicite par ailleurs S. E. M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session et je l'assure du plein appui du Bhoutan. En outre, le Royaume du Bhoutan remercie S. E. M. Miroslav Lajčák de sa bonne conduite des travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session.

Qu'il me soit permis de faire part à l'Assemblée des vues du Bhoutan sur certaines des principales questions qui nous occupent aujourd'hui. Le Bhoutan accueille avec satisfaction et soutient le programme ambitieux et opportun du Secrétaire général António Guterres qui consiste à réformer le système des Nations Unies pour le développement afin de veiller à ce qu'il

soit en phase avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de rendre l'ONU plus pertinente et mieux adaptée à ses missions. Nous accueillons également avec satisfaction le projet de plan de réalisation de la Vice-Secrétaire générale pour ce qui a trait au lancement du nouveau système de coordonnateurs résidents. Nous avons pris note du fait qu'il a été demandé aux États-Membres d'apporter des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale dès le début pour couvrir le déficit immédiat découlant du coût d'un système de coordonnateurs résidents revigoré. À cet égard, le Bhoutan fera une contribution volontaire symbolique au fonds.

La réforme du Conseil de sécurité doit aller de pair avec les réformes plus larges du système des Nations Unies. Elle doit tenir compte des intérêts et des préoccupations de tous les États Membres, en particulier ceux qui sont sous-représentés, en vue de refléter les réalités d'un environnement mondial qui a considérablement changé. Le nombre des Membres de l'Organisation a quadruplé au fil des ans, et les difficultés qui se posent aujourd'hui à nous sont devenues beaucoup plus complexes. L'institution doit donc s'adapter, évoluer et garantir sa pertinence et son aptitude à s'attaquer aux problèmes croissants de notre époque et à réaliser notre aspiration commune à un monde plus équitable, inclusif et durable.

Les réformes de l'ONU qui se rapportent à la mise en œuvre du Programme 2030 doivent imprimer l'élan capital qui est requis pour galvaniser l'appui au progrès dans les domaines où l'on a établi qu'il faisait défaut, de telle façon que nous puissions atteindre les objectifs et les cibles dans le délai imparti – soit d'ici à 2030. Je suis heureux d'informer l'Assemblée que le Bhoutan est bien parti pour réaliser les objectifs de développement durable. Nous mettons le bonheur et le bien-être de nos citoyens au centre de nos efforts de développement. Ainsi, le modèle de développement du Bhoutan, basé sur le bonheur national brut, s'accorde bien avec les objectifs du Programme 2030. Le repositionnement du développement durable, qui est au cœur du principe de l'ONU consistant à ne pas faire de laissés-pour-compte, va également main dans la main avec les priorités nationales de développement du Bhoutan.

Le Bhoutan a présenté son examen national volontaire sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable au Forum politique de haut niveau tenu à New York en juillet de cette année. L'examen nous a permis d'évaluer les avancées obtenues

dans la mise en œuvre des cibles et réalisations. Je remercie les États Membres de leur vif intérêt et de leurs précieux retours.

Minuscule pays enclavé dans l'Himalaya, le Bhoutan n'a entamé son développement planifié qu'en 1961. Sous la direction visionnaire de nos monarques et grâce au labeur de notre peuple et à la généreuse assistance de nos partenaires de développement, le Bhoutan s'apprête aujourd'hui à sortir de la catégorie des pays les moins avancés. En mars, nous avons achevé avec succès notre deuxième examen triennal par le Comité des politiques de développement, qui a recommandé notre sortie de cette catégorie. Au nom du Gouvernement royal, je tiens à exprimer notre sincère gratitude et notre appréciation à tous nos partenaires de développement pour leur amitié, leur générosité et leur soutien au fil des ans.

Alors que nous avons satisfait à deux des trois critères à remplir pour sortir de la catégorie des pays les moins avancés, nous n'avons pas été en mesure, pendant deux périodes triennales d'affilée, de satisfaire au critère de l'indice de vulnérabilité économique. Le Bhoutan reste aux prises avec de graves difficultés qui sont dues à sa base économique étroite et à sa vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Les obstacles économiques et structurels à la croissance sont également reportés dans le profil de vulnérabilité du Bhoutan, qui a été établi par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Le Bhoutan a hâte d'entamer sa sortie de la catégorie des pays les moins avancés, de façon durable, en renforçant ses capacités productives et sa résilience économique afin que rien ne puisse annuler ses progrès durement engrangés en matière de développement. Le rythme de cette sortie doit permettre d'absorber le retrait de l'aide internationale. Il est par conséquent crucial d'opérer une transition en douceur pour que la sortie soit durable et ne perturbe pas les processus et plans de développement en cours. Le douzième plan quinquennal de développement national, à venir, qui portera sur la période 2018-2023, est déterminant, dans la mesure où il est le dernier du Bhoutan en tant que pays faisant partie des moins avancés, et parce qu'il servira de stratégie de transition pour la sortie. Les efforts déployés durant cette période tendront pour l'essentiel à consolider les progrès passés et à remédier aux derniers problèmes, de manière à poser les bases solides d'une économie vibrante, résiliente et durable en vue d'atteindre les objectifs de développement durable.

Dans le rapport qu'il a élaboré en 2018 pour faire un point annuel sur les objectifs de développement durable (E/2018/64), le Secrétaire général a souligné que les pays les moins avancés restaient loin de nombre de ces objectifs. En fin de compte, la réussite du Programme 2030, avec sa promesse de ne laisser personne de côté, est suspendue aux résultats qu'obtiendront les pays les moins avancés.

Les changements climatiques dus au réchauffement planétaire et à l'activité humaine sont une grave menace non seulement pour l'humanité mais aussi pour le développement durable. Il faut agir au niveau international, régional, national et local pour combattre cette menace. Les pays et les populations les plus pauvres sont touchés de façon disproportionnée par les effets des changements climatiques, du fait qu'ils ne sont pas à même de s'adapter à leurs effets ou de les gérer. Étant donné que l'atténuation des changements climatiques suppose de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui sont causées par la consommation d'énergie dans toutes les activités économiques et ménagères, la démarche touche tout le monde et entretient un rapport avec les questions d'économie et de sécurité énergétique. Les pressions sans cesse croissantes des changements climatiques sur l'environnement, la perte de biodiversité, la rareté de l'eau, la dégradation des sols et la pollution de l'air et de l'eau, entre autres, ont de lourdes conséquences économiques et sociales qui contribuent à la pauvreté et au creusement des inégalités sociales. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 offre l'occasion unique, et qui tombe à point nommé, de veiller à ce que le développement durable soit fondé sur l'état de droit, et notamment sur sa composante environnementale comme élément central du développement durable.

La planète Terre ne peut ni ne doit être le monopole de l'homo sapiens. Elle est le foyer de tous les êtres sensibles. Le principe bouddhiste associé à la conservation et à la protection des cinq éléments de notre planète demeurera notre seul espoir de survie et notre refuge pour la postérité. Les catastrophes naturelles, comme les ouragans et typhons qui se sont récemment abattus sur les États-Unis, les Philippines, la Chine et le Japon, et comme l'inondation dévastatrice au Kerala, ne sont pas des incidents isolés. Combien nous en faut-il encore? Combien d'experts faut-il encore pour nous convaincre que les catastrophes naturelles sont aggravées par les changements climatiques? On me dit que la dévastation et la destruction imputables aux phénomènes météorologiques extrêmes ont coûté

environ 330 milliards de dollars au monde, en 2017. Les changements climatiques menacent aussi de plonger 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030. Nous verrons certainement bientôt des réfugiés climatiques à grande échelle. Il nous faut donc agir maintenant et veiller à tout prix à ce que l'aide internationale fournie pour faire face aux changements climatiques, mobilisée au titre de cet instrument phare qu'est l'Accord de Paris, ne faiblisse pas. C'est la responsabilité morale de la communauté internationale à l'endroit des millions de personnes du monde entier qui sont touchées, en particulier celles qui le sont de façon disproportionnée dans le monde en développement.

Le Bhoutan est lui aussi touché par des phénomènes météorologiques extrêmes; il subit de plus en plus souvent des catastrophes naturelles telles que des débâcles glaciaires, des crues soudaines, des tempêtes de vent et des glissements de terrain. Celles-ci ont toutes un grave impact sur les biens et les moyens de subsistance de notre peuple et sur nos avancées durement obtenues en matière de développement. Le rôle de chef de file du Bhoutan dans le développement durable et la gouvernance environnementale est mondialement reconnu. Nous avons la chance que des investissements faits par le passé dans la préservation écologique produisent aujourd'hui des dividendes sur le plan du climat. Nos forêts, qui couvrent 72,6 % de notre territoire, servent non seulement de puits de carbone pour les émissions de gaz à effet de serre, mais elles nous permettent aussi de bénéficier de précieux services écosystémiques tels que de l'eau salubre pour boire, pour l'agriculture et pour la production d'hydroélectricité. Le Bhoutan reste déterminé à honorer la promesse faite en 2009 de ne pas avoir d'effet net sur les émissions de carbone et réaffirme sa ferme intention de respecter ses engagements au titre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Bien que le Bhoutan soit un petit pays en développement, peuplé d'à peine plus d'un demi million de personnes, depuis qu'il est devenu Membre en 1971, nous avons toujours travaillé de manière constructive avec les autres États Membres pour réaliser les nobles objectifs des Nations Unies. Entre autres choses, le Bhoutan demeure pleinement attaché à la cause de la paix et de la sécurité internationales, l'un des principaux mandats et objectifs de l'ONU. Il a rejoint la fraternité des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police en 2014 afin de pouvoir jouer un rôle actif dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales,

en témoignage de notre volonté de partager ce fardeau avec les États Membres qui le faisaient déjà. Depuis lors, le Bhoutan s'emploie à élargir et approfondir progressivement son engagement dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. J'ai le plaisir d'informer l'Assemblée que le Bhoutan a été le premier pays à signer l'accord sur niveau d'engagement Déploiement rapide avec le Département des opérations de maintien de la paix en décembre 2017. Nous avons également indiqué que nous fournirions une unité de police constituée intégrée, et nous nous tenons prêts à déployer un contingent où que les Nations Unies nous demandent de le faire.

En 2008, le Bhoutan a opéré une transition qui l'a vu passer d'une monarchie absolue bienveillante à une monarchie constitutionnelle démocratique, à la faveur d'une progression authentique, délibérée et déterminée. L'évolution démocratique s'est faite par un processus interne, sans pression extérieure ni révolution. Avec l'adoption de la Constitution en 2008, nos monarques ont délégué au peuple bhoutanais la responsabilité de protéger notre souveraineté et notre sécurité. Depuis, nous avons eu deux gouvernements élus. Le mandat du deuxième a pris fin en août et la troisième partie des élections législatives est en cours. Le premier tour des élections vient de se terminer, le 15 septembre, et le deuxième tour aura lieu le 18 octobre. Nous comptons que le prochain gouvernement soit en place d'ici à début novembre.

Au cours de la décennie écoulée, nos monarques et notre peuple ont établi les fondements solides d'une démocratie fonctionnelle, vibrante et intelligente, sur fond de constitutionnalisme et d'état de droit. À l'avenir, le Bhoutan continuera de travailler avec les États Membres pour veiller à ce que l'ONU continue de jouer un rôle clé dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la solidarité. À cet égard, je voudrais terminer par une citation de notre roi bien-aimé, S. M. Jigme Khesar Namgyel Wangchuck.

« Il ne peut y avoir de paix, de prospérité, d'égalité et de fraternité pérennes dans ce monde si nos objectifs sont si distincts et divergents, si nous n'acceptons pas qu'en fin de compte nous sommes des êtres humains, tous semblables, qui nous partageons la Terre et la partageons aussi avec les autres êtres sensibles, et que nous avons tous un rôle et des enjeux égaux dans l'état de cette planète et en ce qui concerne ses acteurs ».

Je souhaite à l'Assemblée générale tout le succès possible pour cette soixante-treizième session.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Conseiller en chef du Gouvernement intérimaire et Ministre des affaires étrangères du Royaume du Bhoutan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Lyonpo Tshering Wangchuk, Conseiller en chef du Gouvernement intérimaire et Ministre des affaires étrangères du Royaume du Bhoutan, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ismael Ould Cheikh Ahmed, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République islamique de Mauritanie.

M. Ahmed (Mauritanie) (*parle en arabe*) : Pour commencer, j'ai le plaisir de féliciter M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, et de lui souhaiter tout le succès possible dans son travail. Je veux aussi exprimer mes remerciements sincères à M. Miroslav Lajčák pour son efficacité et son professionnalisme remarquables à la tête de l'Assemblée générale à sa session précédente. Je m'en voudrais de ne pas saluer le Secrétaire général António Guterres pour les vastes et nobles efforts qu'il déploie afin de réformer et de mieux orienter l'Organisation au service de la paix et de la sécurité internationales. Je tiens également à exprimer mes sincères condoléances pour la disparition de l'ancien Secrétaire général Kofi Annan, qui était connu pour son honnêteté, sa compassion et son esprit noble. J'ai eu l'honneur de collaborer étroitement avec lui sur plusieurs questions, en particulier la situation en Syrie.

Alors que nous sommes réunis aujourd'hui sous un seul et même toit, nos peuples attendent d'exercer équitablement leur droit légitime à la paix, au développement et à une vie digne. Ils s'efforcent également d'instaurer un système international cohérent et intégré capable de faire face aux défis qui menacent l'existence et la survie de l'humanité, tels que la famine, la maladie, les épidémies, le terrorisme, les guerres, la pauvreté, la pénurie de ressources, les catastrophes naturelles et le manque d'incitations à la croissance. La Mauritanie est convaincue que les nobles valeurs sur lesquelles repose l'Organisation permettent encore de bâtir un monde de compréhension, de paix et de prospérité.

En accueillant le trente et unième Sommet de l'Union africaine à Nouakchott, les 2 et 3 juillet sur le thème « Vaincre la corruption : une voie durable pour la transformation de l'Afrique », la République islamique de Mauritanie a voulu contribuer à formuler une vision globale visant à s'attaquer aux défis que pose la corruption, le but étant de libérer les peuples africains de cet odieux problème. La Mauritanie a fait bien des progrès dans la lutte contre la corruption en adoptant une série de mesures et de procédures qui visent à la réduire. Nous avons mobilisé nos institutions de contrôle et adopté des mesures de transparence dans toutes nos transactions financières. Nous avons modernisé et amélioré notre système de collecte de l'impôt, en plus de moderniser les méthodes et systèmes de paiement, en introduisant cette année un programme de réforme fiscale qui a conduit à un changement de la monnaie nationale.

Sous l'égide de S. E. M. Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République, nous avons adopté une politique économique intégrée pour garantir le bien-être et la prospérité de nos concitoyens. Nous avons construit des routes, des aéroports et des ports maritimes, et notre gouvernement a rendu les services de base accessibles, notamment l'eau potable et l'électricité. Nous avons mis en œuvre des réformes visant à accélérer la croissance dans nos secteurs économique, minier et pétrolier. Nous avons également promulgué une loi encourageant les investissements et créé une zone économique franche dans la ville de Nouadhibou. Nous prévoyons que, cette année, notre croissance économique dépassera 4%.

Afin d'atténuer l'incidence négative des changements climatiques sur la croissance économique et la vie en général, la Mauritanie a adopté une politique nationale qui vise à exploiter les sources d'énergie renouvelables. Nous nous efforçons également de lutter contre l'avancée des sables et avons mis l'accent sur les efforts environnementaux et la création de réserves naturelles. La Mauritanie a ratifié toutes les conventions internationales relatives aux changements climatiques et, comme chacun le sait, Nouakchott accueille le siège de l'Agence panafricaine de l'Initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel.

Nous sommes conscients qu'instaurer la justice et l'équité pour tous les membres de la société, et répartir équitablement les richesses constituent l'un des principaux fondements d'un État moderne. La Mauritanie a donc procédé à des réformes fondamentales de son système judiciaire dans le but d'ancre la notion

d'indépendance de la justice et de la faire connaître aux justiciables. Nous défendons la liberté de la presse en tant que choix stratégique dans nos efforts visant à instaurer et renforcer la démocratie. Nous avons récemment créé un fonds public pour soutenir la presse privée et réorganiser la presse électronique, et nous nous employons à lancer un service de radiodiffusion et de télévision. Nous avons aboli les peines d'emprisonnement pour les affaires de presse et rendu les médias publics accessibles à tous les acteurs politiques. Tous ces accomplissements sont le fruit d'une volonté politique sincère, dont le but est de répandre un esprit de liberté et de démocratie. Ils ont permis à notre pays de conserver un très bon classement en matière de liberté de la presse au niveau international. Selon Reporters sans frontières, la Mauritanie occupe depuis des années le premier rang dans le monde arabe en matière de liberté de la presse et de liberté d'expression, ce qui a été confirmé dans le plus récent rapport du Programme des Nations Unies pour le développement.

La Mauritanie a travaillé à encourager l'harmonie internationale et a adopté une politique permanente d'ouverture. À cet égard, de nombreuses réunions et consultations préparatoires ont été tenues avec diverses factions de l'opposition pour parvenir à un accord, qui a abouti à un dialogue politique franc entre la majorité et l'opposition en 2011, suivi d'une autre concertation générale entre les partis de la majorité et certains partis d'opposition, ainsi qu'avec des organisations de la société civile et des personnalités indépendantes, entre les 29 septembre et 20 octobre 2016. Elles ont conduit à des modifications de la Constitution qui ont été adoptées par référendum le 5 août 2017, ce qui a renforcé notre démocratie et l'état de droit, ainsi que la rationalisation des ressources publiques.

Les élections tenues les 1^{er} et 15 septembre ont été l'occasion pour le peuple mauritanien de choisir ses représentants aux conseils législatifs, municipaux et locaux. En adoptant le principe de la décentralisation, pour la première fois de son histoire, mon pays a également connu l'élection de conseils locaux chargés d'élaborer diverses approches visant à faire participer les groupes locaux à la gestion des affaires les concernant. Les élections se sont déroulées sous la supervision d'une commission électorale indépendante dans un climat de paix, de sécurité, de transparence et d'équité, comme en ont témoigné les hommes politiques, les observateurs internationaux de l'Union africaine et les représentants de la société civile. Tous les hommes politiques ont pris part à ces élections, et les femmes ont occupé une

place de choix en termes de candidatures et de sièges remportés. En fait, une femme préside actuellement le conseil local du district de Nouakchott. Ces résultats montrent les progrès accomplis par les femmes dans les dernières élections, grâce aux politiques nationales qui leur ont permis de participer à tous les niveaux de décision, notamment dans des positions politiques, militaires et judiciaires. Il existe également un quota pour l'attribution de sièges aux femmes à tous les postes électifs.

Nos dirigeants nationaux accordent également une importance particulière aux jeunes et ont élaboré une stratégie multidimensionnelle fondée sur des approches globales qui portent sur tous les éléments susceptibles d'intéresser les jeunes dans les domaines de la politique, des activités intellectuelles, de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi. Nous avons également créé un conseil supérieur pour la jeunesse et une agence nationale de l'emploi.

Les droits de l'homme représentent un secteur fort important de nos politiques nationales et s'inscrivent dans le cadre de nos efforts continus pour consolider ces droits, améliorer les conditions de détention, protéger les prisonniers de la torture et combattre la maltraitance des femmes et des enfants, ainsi que pour éliminer définitivement tout vestige de l'esclavage. À cet égard, notre législation a classé l'esclavage comme un crime contre l'humanité dans le cadre des modifications apportées à la Constitution en 2012. Le système judiciaire a également été consolidé par un ensemble de lois et de règlements adoptant de nouvelles approches, notamment la création de tribunaux *ad hoc* spécialisés dans les affaires relatives aux vestiges de l'esclavage dans le pays. En mars 2014, nous avons publié une feuille de route qui comprend l'application des 29 recommandations sur la lutte contre l'esclavage et ses vestiges, efforts qui ont été salués par la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage. Mon gouvernement a créé une agence de protection sociale chargée de lutter contre la pauvreté et les vestiges de l'esclavage. Elle a notamment pour mission d'assister nos groupes les plus vulnérables en leur offrant des soins de santé et des services éducatifs et en finançant des projets générateurs de revenus.

Cette année, mon pays, qui a soutenu le peuple sud-africain dans sa lutte contre l'apartheid, s'est félicité du Sommet de la paix Nelson Mandela (voir A/73/PV.4 et A/73/PV.5), célébrant le rôle important

de Nelson Mandela, de regrettée mémoire. À cet égard, je voudrais rappeler que nous avons rendu hommage au regretté dirigeant et avocat, Madiba, en baptisant de son nom l'une des plus grandes artères de notre capitale. Le Sommet de l'Union africaine a aussi organisé récemment à Nouakchott des manifestations spécialement consacrées à la célébration du centenaire de sa naissance, en vue de rappeler les valeurs et les idéaux pour lesquels il a combattu.

La position géographique exceptionnelle de la Mauritanie, conjuguée à ses affiliations arabe et africaine, lui confère une responsabilité particulière en matière de sécurité et dans les systèmes économiques et humains dans la sous-région. Nous avons pleinement assumé cette responsabilité et joué un rôle central dans la création du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel). La Mauritanie a œuvré de manière concrète à la création de la Force conjointe du G5 Sahel, qui combat actuellement les organisations terroristes dans la région. À cet égard, la Mauritanie s'emploie à instaurer l'harmonie et la concorde dans la sous-région en adoptant une politique ferme de bon voisinage et de désengagement de tout conflit. Nous suivons également de près l'évolution de la question du Sahara occidental, et nous appuyons les efforts déployés par l'ONU pour parvenir à un règlement qui soit acceptable pour les parties concernées et contribue à l'intégration économique entre les pays de l'Union du Maghreb arabe.

La question de Palestine est extrêmement importante pour la Mauritanie et cela se reflète dans la position ferme du pays sur la question. Nous n'avons cessé d'appeler de nos vœux une solution équitable viable, fondée sur les modalités arabes et internationales pertinentes, et susceptible de conduire à la création d'un État de Palestine indépendant avec Al-Qods Al-Charif pour capitale.

En ce qui concerne la question libyenne, nous appuyons les efforts de l'ONU et d'autres initiatives complémentaires, notamment les travaux du Comité *ad hoc* de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, du Quatuor et des voisins de la Libye.

S'agissant de la situation en Syrie, nous soulignons la nécessité de rechercher sérieusement une solution politique par un dialogue national global, qui préserve l'unité et l'indépendance de la Syrie, ainsi que la dignité de son peuple et son droit à vivre en sécurité et en paix. En ce qui concerne le Yémen, pays frère, nous réitérons notre appui à l'autorité légitime du Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour. Nous appelons à mettre fin à

la division et à adopter une solution pacifique fondée sur les trois termes de référence. Nous appuyons également les efforts de l'ONU visant à trouver une solution politique à cette crise. Nous affirmons notre appui au Gouvernement somalien dans le rétablissement de la sécurité et de la stabilité sur son territoire, et condamnons une fois de plus toutes les activités terroristes qui ciblent des centres vitaux en Somalie.

Pour ce qui est des musulmans rohingyas, nous réitérons notre ferme condamnation des massacres et des déplacements infligés à ce groupe minoritaire, et appelons la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à mettre fin aux souffrances de ce peuple opprimé.

Enfin, je voudrais réaffirmer que la Mauritanie respecte tous ses engagements internationaux. Nous respectons l'ordre international multilatéral et les principes de l'Organisation des Nations Unies, dont la mission est de bâtir un monde de sécurité et de stabilité où les peuples vivent dans la prospérité et la paix. La Mauritanie est prête à travailler avec ses partenaires pour atteindre les objectifs de développement durable.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Aurelia Frick, Ministre des affaires étrangères, de la justice et de la culture de la Principauté du Liechtenstein.

M^{me} Frick (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : C'est pour moi une grande joie et une grande satisfaction de voir une femme présider l'Assemblée générale. C'est la dixième fois que j'ai l'honneur de prendre la parole dans cette salle historique, et c'est la première fois depuis toutes ces années qu'une femme occupe la plus haute fonction à l'Assemblée générale. Je me félicite de son rôle de chef de file et nous l'appuierons. Cependant, il est aussi décevant de constater que l'ONU, qui devrait être une pionnière sur la voie de l'autonomisation des femmes, manque si souvent des occasions de procéder à des nominations qui ont une incidence à l'extérieur de ses murs. Je suis par conséquent d'autant plus reconnaissante au Secrétaire général António Guterres de son engagement en faveur de la parité des sexes. Sa détermination a montré que cet objectif peut être atteint assez rapidement. Au Liechtenstein, nous n'avons pas encore atteint la pleine égalité des sexes sur le terrain et nous continuerons d'attendre de l'ONU qu'elle donne les exemples qui nous orientent sur notre propre voie.

L'ONU est le projet de paix le plus important que le monde ait jamais vu. Elle a façonné notre façon de

vivre ensemble depuis plus de 70 ans. Elle est née de la conviction que le monde ne pouvait pas se permettre un nouvel affrontement armé entre ses États les plus puissants, avec des conséquences dévastatrices pour tous. Elle a été créée sur la base d'un système collectif pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, fondé sur des valeurs et des objectifs communs.

Les premières années d'existence de l'ONU ont illustré l'enthousiasme avec lequel les États ont saisi l'occasion qu'ils s'étaient créée. L'accent a été mis sur les blessures ouvertes les plus douloureuses causées par la Seconde Guerre mondiale. Les véritables dimensions de l'horreur de l'Holocauste sont progressivement devenues publiques, notamment à travers les procès de Nuremberg, et la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide a été adoptée en conséquence. Influencée par les vives impressions provoquées par les horreurs d'Hiroshima et de Nagasaki, l'Assemblée générale, dans sa toute première résolution, la résolution 1(I), s'est fixé pour objectif d'éliminer toutes les armes nucléaires. Nous sommes encore loin d'y parvenir, et le chemin a été difficile jusqu'à présent. Mais, nous avons enfin tracé la voie à suivre en adoptant l'année dernière le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Je félicite les 19 pays qui l'ont déjà ratifié, et nous ferons de notre mieux pour suivre cet exemple.

L'ONU a également été une instance au sein de laquelle nous avons élaboré les normes relatives aux droits de l'homme, les règles qui régissent les relations entre l'État et la personne humaine, sur les plans individuel et collectif. La Déclaration universelle des droits de l'homme a ouvert ce chemin mobilisateur. Eleanor Roosevelt, l'un de mes modèles, a contribué de manière décisive à son adoption. Soixante-dix ans plus tard, il ne fait aucun doute que chaque individu sur cette planète a le droit d'exercer tous les droits énoncés dans la Déclaration. Un nombre impressionnant de traités révolutionnaires ont été élaborés en l'ayant comme fondement, ce dont nous sommes très fiers. Plus que tout autre domaine, les droits de l'homme reflètent l'esprit de la Charte des Nations Unies, rédigée au nom des peuples et non de leurs gouvernements.

Le développement est maintenant une autre mission clef de l'Organisation. En effet, pour bon nombre de ses Membres, l'ONU est l'instance la plus importante au monde en la matière. C'est aussi un programme que nous avons établi ensemble. Nous avons convenu du droit au développement et avons clairement indiqué que développement, droits de l'homme, et paix

et sécurité vont de pair. Cet effort a été couronné par les objectifs de développement durable, qui orienteront nos travaux jusqu'en 2030. Les objectifs offrent une occasion historique, et nous devons à nos enfants de ne pas la manquer.

Le défi des changements climatiques illustre parfaitement le caractère indispensable de l'ONU. Nous avons nous-mêmes créé une menace à notre existence même en tant que race humaine et en tant qu'individu. Cette menace ne connaît pas de frontières nationales et ne fait aucune distinction. Nous sommes tous touchés de la même manière et ce n'est qu'ensemble que nous pouvons relever ce défi. Notre survie même est en jeu, et pourtant nous accusons un retard considérable sur ce qui doit être fait. Le Secrétaire général a raison de tirer la sonnette d'alarme. C'est l'une de ses responsabilités. C'est à nous, à nous tous, d'agir.

Tout cela ne peut mener qu'à une seule conclusion. Nous avons plus besoin de l'ONU, et non moins. Nous avons besoin d'une Organisation plus efficace, plus coopérative et plus dynamique, mieux adaptée à notre époque, et pourtant nos efforts ont été détournés. Nous constatons des tendances à revenir à un paradigme qui a entraîné d'énormes souffrances dans le passé et qui serait certainement désastreux aujourd'hui. L'aveuglement volontaire, le mépris des réalités, le déni des faits et les appels à la peur et au ressentiment sont des recettes qui conduisent à la catastrophe. Nous avons été témoins d'une spirale descendante dans cette conversation. Elle a été rapide et nous a amenés aujourd'hui à un point où les fondements de ce que nous avons créé ensemble sont attaqués.

La Charte est notre principal cadre de référence lorsque nous réfléchissons aux défis les plus urgents du moment. Un paragraphe du Préambule s'impose cette année :

« Nous, peuples des Nations Unies, sommes résolus... à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international ».

Aujourd'hui plus que jamais, notre détermination à le faire est testée. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus tenir l'existence de ces conditions pour acquise. Il y a un point commun à la remise en question des normes et accords internationaux dans les domaines du commerce, des changements climatiques, du désarmement, des migrations et des droits de l'homme. Non seulement

cette remise en question porte atteinte au contenu de ces accords, mais elle constitue une attaque contre l'ordre fondé sur des règles en tant que tel. Elle va à l'encontre de l'engagement que nous avons tous pris en vertu de la Charte, c'est-à-dire de respecter les obligations contractées en vertu du droit international.

Au cours de ce débat, les orateurs ont exprimé leur soutien total à l'ordre international fondé sur des règles. Cela nous donne espoir et motivation pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Soyons clairs. Nous devons redoubler d'efforts pour que l'ONU soit capable d'accomplir ce dessein. Plus inquiétant encore, le Conseil de sécurité est le moins opérationnel quand nous en avons le plus besoin. Tout en nous attaquant à nos faiblesses, nous devons aussi faire un meilleur usage de nos forces, en particulier du pouvoir de l'Assemblée. Elle a l'autorité juridique et politique de mettre en place des institutions et de fixer des politiques qui changent la donne.

L'une de ces institutions est le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables. Nous sommes fiers d'avoir montré la voie dans sa création il y a deux ans. Né de la frustration suscitée par l'impasse dans laquelle se trouvait le Conseil de sécurité, il est rapidement devenu un symbole de ce que l'Assemblée peut accomplir et une source d'espoir pour la Syrie. En ce moment critique du conflit syrien, notre détermination à faire en sorte que les responsables des crimes commis répondent de leurs actes façonnera l'avenir du pays.

Nous faisons face à une situation très différente, avec un défi similaire et considérable en matière de responsabilité des atrocités, choquantes pour nous tous, commises contre la population rohingya par les autorités du Myanmar. Il ne peut y avoir de retour volontaire pour les centaines de milliers de personnes déplacées de force au Bangladesh si nous ne pouvons pas garantir un processus crédible d'établissement des responsabilités. Nous avons maintenant un accès direct à la justice, car la Cour pénale internationale (CPI) a décidé qu'elle a compétence pour juger les crimes de déportation forcée. Cela donne une nouvelle option politique rapide aux 123 États parmi nous qui ont adhéré au Statut de Rome, en ce que nous pouvons maintenant nous réunir et renvoyer le problème de Cox's Bazar

devant la CPI. J'espère que cette conversation aura lieu ici à New York dans les semaines à venir.

De la Syrie au Myanmar et au Venezuela, la CPI est au cœur de la lutte contre l'impunité. Sa création, il y a 20 ans, a peut-être été l'avancée la plus importante dans l'histoire récente du droit international. Elle concrétisait une vision qui nous n'avions pas pu réaliser pendant un siècle. C'est aujourd'hui une institution imparfaite mais, point plus important, indispensable. Il est révélateur qu'au moment où il semble y avoir une remise en cause générale de l'ordre fondé sur des règles, la CPI fait l'objet d'attaques spécifiques de la part de divers côtés. Nous avons besoin de cette Cour plus que jamais et, plus que jamais, nous devons être prêts à la défendre.

La question de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains est particulièrement préoccupante pour le Gouvernement du Liechtenstein. Il y a 70 ans, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous avons convenu que nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude. Aujourd'hui, plus de 40 millions de personnes, principalement des femmes et des filles, vivent dans de telles conditions. C'est inacceptable. Nous avons uni nos forces à celles de nos partenaires australiens et de l'Université des Nations Unies et créé la Commission du secteur financier sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. La Commission a pour mission de concevoir une réponse telle que les acteurs du secteur financier puissent contribuer à l'élimination de l'esclavage moderne et veiller à ce que les auteurs de ces actes soient traduits en justice. Je suis fier d'en être coresponsable, avec le prix Nobel de la paix Muhammad Yunus. Nous ne nous faisons aucune illusion quant à l'ampleur de la tâche, mais nous sommes encouragés par le fait que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a créé une impulsion aussi forte pour l'élimination définitive de l'esclavage, et nous sommes prêts à saisir cette occasion, avec tous ceux qui sont présents ici.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Lejeune Mbella Mbella, Ministre des relations extérieures de la République du Cameroun.

M. Mbella Mbella (Cameroun) : Au nom de S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, permettez-moi, Monsieur, de vous prier de prime abord de bien vouloir transmettre à Madame la Présidente nos sincères et chaleureuses félicitations pour son élection à la présidence de la

soixante-treizième session de l'Assemblée générale. C'est un moment historique, étant entendu qu'elle est la quatrième femme à présider l'Assemblée en 73 ans d'existence de l'Organisation des Nations Unies. Son parcours diplomatique et sa connaissance du système des Nations Unies sont, j'en suis sûr, un gage de succès dans l'accomplissement de ses fonctions. Je voudrais, dans la même veine, témoigner ma gratitude à son prédécesseur, M. Miroslav Lajčák, qui s'est distingué par sa contribution à l'avancement des valeurs de notre maison commune. Qu'il me soit également permis de féliciter le Secrétaire général, M. António Guterres, pour son engagement dans l'accomplissement des délicates missions que lui assigne la Charte ainsi que pour ses efforts à mener des réformes visant l'avènement d'une ONU plus performante, axée sur l'humain et au service du développement.

Ma délégation se félicite du thème que la Présidente a bien voulu choisir pour la présente session, à savoir « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables ». La survivance des foyers de tension, notamment en Afrique ainsi qu'au Proche-Orient et au Moyen-Orient, l'irruption des questions émergentes telles que le terrorisme, l'extrémisme violent, les migrations, les catastrophes naturelles et les changements climatiques, pour ne citer que celles-là, mettent en péril les fondements de notre civilisation et remettent au goût du jour la question de la capacité de l'ONU à apporter des réponses adéquates aux problèmes contemporains. L'élargissement du champ des biens publics globaux rend aussi aujourd'hui plus qu'indispensable l'existence d'une Organisation des Nations Unies capable d'être, pour reprendre les termes de la Charte, « un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes ».

La complexité croissante des problèmes de notre temps ainsi que l'interdépendance sans précédent entre les nations et les peuples militent en faveur des actions collectives et des solutions globales. L'ONU est aujourd'hui le meilleur reflet du multilatéralisme qui est, plus que par le passé, la voie plus appropriée pour répondre aux défis auxquels l'humanité fait face aujourd'hui. C'est l'essence même de notre Organisation qui, faut-il le rappeler, a été créée pour préserver les générations futures de la guerre, pour favoriser également le progrès social et pour instaurer des conditions de vie meilleures pour tous les peuples.

Pour ce faire, mon pays est d'avis que le rôle et l'avenir de l'ONU restent tributaires de la volonté des États Membres de raffermir sa légitimité, sa démocratisation et sa représentativité, afin de ne laisser personne à la traîne. Ceci passe nécessairement par les réformes de ses organes, au rang desquels le Conseil de sécurité. À cet égard, l'on ne peut envisager la pérennisation de la marginalisation de l'Afrique, qui demeure le seul continent à ne pas disposer d'un siège permanent au sein du principal organe en charge de la paix et de la sécurité internationales.

Le rôle et l'avenir de l'ONU dépendent en outre du traitement équitable qu'il y a lieu de réserver à ses trois piliers que sont la paix et la sécurité internationales, le développement et les droits de l'homme. L'on ne devrait pas perdre de vue, qu'au centre des objectifs de l'Organisation, il y a l'être humain, dont l'épanouissement est fonction des conditions de vie. La relation complexe entre la paix, le développement et les droits de l'homme nous permet d'envisager l'éradication de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations comme étant les moyens les plus sûrs d'instaurer une paix durable, une protection adéquate de l'individu et une démocratie viable. Comme le Président Biya l'a mentionné il y a quelques années, la démocratie sans développement est un leurre, générateur de terribles déceptions.

L'actualité des derniers mois a notamment été marquée par les images émouvantes des hommes, femmes et enfants qui ont perdu la vie en essayant de traverser les mers et les frontières, en quête d'un avenir meilleur. Il s'agit là d'une question à laquelle nous ne saurions rester insensibles. Dans le cadre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui sera adopté au cours de la conférence intergouvernementale prévue en décembre de cette année au Maroc, l'on ne peut ignorer le fait que la pauvreté, le chômage, l'affaiblissement du pouvoir d'achat et en un mot, l'incertitude du lendemain, constituent autant d'atteintes à la dignité humaine et par conséquent, autant d'éléments de rupture de la paix, autant de causes d'instabilité politique, autant de facteurs de migrations qui demeureront, si rien n'est fait, ni sûres ni ordonnées ni régulières. La question des mouvements migratoires devrait donc interpeller notre conscience collective et surtout nous rappeler les impératifs d'une solidarité effective et d'une prospérité partagée.

Sur le plan de la sécurité collective, nous demeurons convaincus que le règlement des différends

internationaux ou des conflits internes doit rester conforme aux principes de la Charte. Par ailleurs, pour le Cameroun, il y a lieu d'accroître nos efforts sur la question du désarmement. À cet égard, le Cameroun estime que l'attention et les ressources allouées à la problématique des armes nucléaires et chimiques ne devraient pas reléguer au second plan la centralité du problème des armes légères et de petit calibre sur l'agenda international. Il convient à cet effet de relever que, selon les statistiques disponibles, plus de 90 % des victimes de guerre dans le monde, et particulièrement en Afrique, sont tuées par ce type d'armes. De plus, les armes légères et de petit calibre se retrouvent de plus en plus entre les mains de groupes terroristes tels que l'État islamique, Al-Qaida au Maghreb islamique, Boko Haram, etc.

Le Cameroun est heureux d'avoir abrité à Yaoundé, du 11 au 13 juin, la première Conférence des États parties et signataires de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage (Convention de Kinshasa). Sous le leadership de mon pays qui assure la présidence biennale de cette première Conférence, les États d'Afrique centrale se sont engagés sans réserve combattre la prolifération des armes légères et de petit calibre dans l'ensemble des États parties à la Convention de Kinshasa par la mobilisation des moyens opérationnels adéquats, tant institutionnels que logistiques. Les États d'Afrique centrale entendent renforcer entre eux et avec les autres partenaires, y compris les Nations Unies, la coopération, la coordination, la mutualisation et l'interopérabilité des moyens pour la mise en œuvre effective de la Convention de Kinshasa, dans la lutte contre la circulation illicite des armes légères et de petit calibre. Le Cameroun sait pouvoir compter sur l'accompagnement des Nations Unies et du Secrétaire général.

En ce qui concerne la situation économique mondiale, malgré des signes de relèvement, la croissance de nombreuses régions reste inférieure aux niveaux nécessaires pour des progrès rapides vers la réalisation des objectifs de développement durable. Il est donc nécessaire d'accroître les flux financiers nets internationaux vers les pays en développement, qui ont été en baisse au cours des dernières années. Nous ne leurrerons pour autant pas : la concrétisation des engagements en matière d'aide publique au développement ne sera pas en mesure, à elle seule, de répondre à tous les besoins de financement des

objectifs de développement durable. Il y a donc lieu de mobiliser pleinement, à tous les niveaux, les moyens de mise en œuvre identifiés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

C'est le lieu de souligner la nécessité de transformer la structure économique de la plupart des économies africaines, qui conservent l'activité économique dans les secteurs des industries extractives et productrices de matières premières. Du fait de leurs retombées limitées sur d'autres secteurs, de tels modes de production génèrent peu d'emplois et favorisent les inégalités tout en semant les graines des troubles sociaux. La solution se trouve donc dans la transformation des économies africaines à travers, notamment, l'industrialisation et la diversification économique. Il est donc plus que jamais indiqué d'apporter un soutien plus accru aux pays africains afin de les aider à alléger le fardeau de la dette, à améliorer leurs capacités de production et enfin à faciliter l'accès de leurs produits aux marchés mondiaux à des conditions plus favorables.

Pour ce qui est du cas spécifique du commerce international, il demeure confronté aux menaces du protectionnisme dont la solution la plus indiquée, selon nous, est la mise en place d'un système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles ouvertes, transparentes, prévisibles, inclusives, non discriminatoires et équitables, conformément aux objectifs de développement. Le Cameroun est conscient des responsabilités qui sont les siennes dans le contexte actuel. Le défi de l'épanouissement collectif, dans mon pays, passe par l'adoption de politiques et programmes de développement ambitieux et réalistes; il passe également par l'enracinement des valeurs démocratiques dans notre vie socio-politique, ainsi que par l'inscription de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption sur notre agenda prioritaire.

Plus spécifiquement sur le plan économique, mon pays a poursuivi de façon résolue le développement des secteurs productifs, structurants et entraînants, sans lesquels on ne peut envisager l'amélioration des conditions de vie des populations. Il s'agit là d'une concrétisation de notre vision à long terme, dont le but est de faire du Cameroun, selon l'agenda politique du Président Biya, un pays émergent à l'horizon 2035.

Sur le plan environnemental, mon pays, qui a été parmi les premiers États à ratifier l'Accord de Paris sur

les changements climatiques, reste fermement engagé dans la préservation de la biodiversité. C'est ainsi que, pour sauvegarder l'équilibre climatique de la planète, le Cameroun, pays du bassin du Congo et deuxième plus grand pays forestier d'Afrique, a pris la courageuse option de renoncer à la pleine utilisation de ses forêts. Il y a lieu, à cet égard, de trouver des solutions urgentes et adéquates pour concilier les initiatives de préservation de l'environnement, prises par le Cameroun dans l'intérêt de tous, et les légitimes aspirations de ses populations au bien-être.

Dans le même ordre d'idées, le Cameroun voudrait réitérer ici la nécessité d'une série d'actions urgentes en faveur de la sauvegarde du lac Tchad, réduit aujourd'hui de plus de 90 % de sa superficie initiale. Il s'agit là d'un enjeu de survie pour les populations riveraines dont les moyens de subsistance dépendent de la préservation de cette étendue d'eau. Le Cameroun voudrait saisir cette occasion pour exprimer sa profonde gratitude aux bailleurs de fonds internationaux qui, dans un élan de solidarité, lors de la Conférence de Berlin tenue début septembre 2018, ont bien voulu octroyer une enveloppe de 1,5 milliard d'euros pour cette cause.

S'agissant du processus démocratique dans mon pays, nous avons procédé au perfectionnement de notre système électoral, non seulement par le renforcement des mécanismes d'organisation des élections, mais aussi par des mesures législatives et réglementaires visant à assurer un taux de participation élevé aux scrutins à venir, dont le plus proche est l'élection présidentielle prévue le 7 octobre de cette année. La consolidation de la culture démocratique au Cameroun est un processus inéluctable, malgré les défis sécuritaires auxquels nous faisons face.

Grâce aux sacrifices de toute la nation camerounaise, conjugués aux efforts coordonnés avec nos voisins du bassin du lac Tchad et à l'appui de nos partenaires internationaux, la capacité de nuisance de la secte terroriste Boko Haram a été considérablement réduite, même s'il faut demeurer mobilisés jusqu'à son éradication totale.

En ce qui concerne la situation sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, notre gouvernement reste déterminé à la stabiliser. Les revendications corporatistes des syndicats d'enseignants et d'avocats, à l'origine de cette situation, ont fait et continuent de faire l'objet de négociations avec ces catégories socioprofessionnelles. Des solutions, allant parfois au-delà des problèmes posés, ont été trouvées.

Malheureusement, le Cameroun tient à le dire du haut de cette tribune, des individus sans foi ni loi ont cru devoir transformer ces préoccupations socioprofessionnelles en revendications sécessionnistes, visant la désintégration de l'État, en marge des mécanismes constitutionnels et démocratiques. Ayant choisi pour mode opératoire la perpétration d'actes terroristes, des bandes armées brûlent des écoles et des hôpitaux, violent le droit à l'éducation des enfants en les empêchant d'aller à l'école, kidnappant et assassinant les responsables de l'administration, les forces de défense et de sécurité, les autorités traditionnelles ainsi que tout citoyen n'adhérant pas à leur idéologie destructrice. À ce jour, près de 100 éléments des forces armées de notre pays ont perdu la vie, non sans compter également de nombreuses familles qui sont endeuillées par ces actes barbares.

La situation actuelle a pour conséquence la dégradation aussi bien du tissu économique que des systèmes scolaire et de santé de ces deux régions. À ce tableau, il convient d'ajouter des déplacements de populations à l'intérieur du territoire national et vers le Nigéria, pays voisin et ami. Au regard de ce qui précède, le Gouvernement s'emploie à restaurer la paix et la sécurité dans les deux régions, dans le respect des droits de l'homme et des lois et règlements de la République. Par ailleurs, sensible au sort des populations concernées, le Président de la République, S. E. Paul Biya, a décidé de la mise en œuvre, depuis le 21 juin dernier, d'un plan d'assistance humanitaire d'urgence pour les deux régions, avec un budget prévisionnel de 12,7 milliards de francs CFA. Les fonds alloués audit plan sont complétés par des financements résultant d'un remarquable élan de solidarité et de générosité de toutes les autres régions et de toutes les couches de la population camerounaise.

Le Cameroun, pupille des Nations Unies, invite l'Assemblée, ainsi que tous les États et peuples amis du Cameroun épris de paix et de justice, à l'accompagner dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre de ce plan humanitaire pour une meilleure assistance de ces populations. Le Gouvernement tient déjà à exprimer sa gratitude à ceux de nos partenaires qui, dès le lancement de ce plan, nous ont spontanément apporté leur soutien. En tout état de cause, le Gouvernement camerounais voudrait réaffirmer son option de paix, de stabilité et de prise en compte des préoccupations des populations. Nous avons manifesté à plusieurs reprises et nous réitérons ici aujourd'hui notre ouverture au dialogue, mais dans le strict respect des institutions et des lois de la République.

Des mesures fortes ont déjà été prises pour résorber cette situation. Je citerai, à titre d'exemple, la création de la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme, ainsi que d'un Ministère à part entière en charge de la décentralisation. Le but est d'accélérer la gestion des affaires locales par les populations concernées elles-mêmes.

M^{me} Ioannou (Chypre), Vice-Président, assume la présidence.

Le Gouvernement camerounais tient à réitérer son engagement inébranlable à garantir aussi bien la sécurité des personnes et des biens que l'unité et l'intégrité du territoire national. Et sur ce plan, le Gouvernement se félicite du rejet par le peuple camerounais tout entier, et surtout par les populations de ces deux régions, de toute velléité sécessionniste.

Pour conclure, le Cameroun, pays dont l'indépendance a été conduite et encadrée par l'ONU, voudrait réaffirmer ici non seulement sa foi en l'Organisation, mais aussi son attachement à la paix et à la stabilité, ressources sans lesquelles aucun développement n'est possible.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Augustine Phillip Mahiga, Ministre des affaires étrangères et de la coopération est-africaine, régionale et internationale de la République-Unie de Tanzanie.

M. Mahiga (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Je félicite la Présidente de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Son élection à ce poste prestigieux en tant que quatrième femme de l'histoire de l'Organisation et première femme d'Amérique latine constitue non seulement un hommage singulier à sa personne, mais aussi la marque de la confiance que lui accordent les États Membres de l'ONU. À ce titre, la Tanzanie s'engage à lui apporter son plein appui, ainsi qu'à l'ensemble de son bureau.

Je tiens également à rendre un hommage particulier à son prédécesseur, S. E. M. Miroslav Lajčák, pour la manière dont il a dirigé avec succès l'Assemblée générale et pour l'engagement dont il a fait preuve durant sa présidence de la session précédente. Nous lui souhaitons plein succès dans ses futures activités. De même, je félicite le Secrétaire général António Guterres des efforts inlassables qu'il déploie pour diriger les travaux de l'Organisation, en particulier dans le cadre

de la mise en œuvre des réformes difficiles qui sont en cours sous sa houlette.

Je suis très honoré de prendre la parole devant l'Assemblée au nom de mon président, S. E. M. John Pombe Joseph Magufuli, qui n'a pu se joindre à ses collègues de l'Assemblée en raison du tragique accident de ferry qui a fait plus de 200 morts et de nombreux blessés en Tanzanie. Nous apprécions l'appui de la communauté internationale en ce moment difficile. Puisse l'âme de ceux qui nous ont quittés reposer éternellement en paix.

Avant de poursuivre, je voudrais exprimer les condoléances du Gouvernement tanzanien à la communauté des Nations Unies et au monde entier pour le décès de Kofi Annan, un grand humaniste et éminent défenseur et champion du multilatéralisme. Nos pensées et nos prières accompagnent sa famille et ses amis. Que son âme repose dans la paix éternelle. Amen.

Le thème de cette année, « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables » capte véritablement les esprits et tombe à point nommé à l'heure où nous devons renforcer la gouvernance mondiale pour assurer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cette impulsion de l'ONU intervient à un moment où le multilatéralisme s'érode et a besoin d'être sauvé par des efforts collectifs et déterminés.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde où la plupart des sociétés ne sont ni pacifiques, ni équitables, ni durables. Le monde est toujours confronté à de nombreux conflits violents et à de nombreuses guerres qui entraînent des pertes massives en vies humaines. La menace du terrorisme, la destruction de l'environnement, les afflux de réfugiés, les déplacements de populations et les migrations mondiales, la faim et la pauvreté persistent dans de nombreuses régions du monde. Pour relever ces défis, nous avons besoin d'une direction et d'une gouvernance visionnaires et collectives.

Hélas, toutes ces misères sont essentiellement d'origine humaine et pourraient être évitées si nous décidions de prendre des mesures collectives. Une coopération continue et constructive entre les États Membres est une condition préalable pour relever tous les défis auxquels le monde est confronté. Grâce à une telle plateforme, nous pourrions rehausser la pertinence de cet organe pour toutes les nations et tous les peuples.

Qui plus est, nous pourrions façonner des politiques et des normes mondiales pour répondre aux différents besoins de nos diverses cultures et sociétés. C'est pourquoi l'appel à faire de l'ONU une organisation pour tous est tout à fait opportun. De fait, il est conforme aux buts et principes de l'Organisation tels qu'ils sont consacrés par la Charte des Nations Unies.

C'est face à ces défis mondiaux que le multilatéralisme à tous les niveaux, et en particulier dans le cadre de l'ONU et de ses institutions, devient essentiel pour assurer des sociétés pacifiques, équitables et durables. Il est indéniable que chaque État souverain dans le système international cherche à donner la priorité maximale à ses intérêts nationaux et au bien-être de ses citoyens. Cependant, le fait d'agir seul et de façon isolée réduit au minimum la possibilité d'obtenir les résultats optimaux souhaités. La mondialisation et l'enchevêtrement complexe des relations qui s'est fait jour en conséquence à l'échelle mondiale rendent essentielle et inévitable une approche multilatérale des questions d'intérêt national, régional et international.

Malheureusement, les institutions et principes du multilatéralisme sont mis à l'épreuve sous les yeux du monde entier. Par exemple, l'Organisation mondiale du commerce, pilier et étalon d'un système commercial mondial fondé sur des règles et équitable, est à présent remise en question. Les changements climatiques et le réchauffement de la planète, qui font déjà des ravages dans les vies et les biens à travers toutes les régions, sans aucun égard aux frontières nationales, ne pourront être combattus efficacement que par des approches multilatérales. Surtout, ce sont l'édifice et les institutions du multilatéralisme mis en place après la Seconde Guerre mondiale qui nous ont donné la paix dans laquelle nous vivons aujourd'hui, si imparfaite soit-elle. Nous devons chercher à pallier les carences du système multilatéral que nous avons créé pour nous-mêmes et pour un monde meilleur, plutôt qu'abandonner ledit système.

La Tanzanie est indéfectiblement attachée au multilatéralisme dans la quête de ses intérêts nationaux. C'est également grâce à un multilatéralisme absolu que nous serons en mesure de relever des défis mondiaux cruciaux, tels que le terrorisme, l'extrémisme, le radicalisme, les changements climatiques, les politiques commerciales restrictives, la traite des personnes, la toxicomanie, les pandémies, la pauvreté et la misère absolues, la dynamique de l'immigration et les armes de destruction massive, pour n'en citer que quelques-uns.

Nous jugeons encourageant le fait que l'Assemblée générale défende à l'unisson le multilatéralisme et les buts et principes des Nations Unies, qui sont le ciment qui nous lie.

Nous avons constaté que la mobilisation diplomatique parvenait à réunir des adversaires autour d'une table ronde pour aplanir pacifiquement leurs divergences. La Tanzanie tient à approuver l'usage constant des moyens diplomatiques et des tables de négociation pour régler les conflits aussi bien intraétatiques qu'interétatiques. D'ailleurs, la Tanzanie, pays pacifique et stable, a elle-même contribué à des négociations de paix, et en a constaté la valeur. La Tanzanie se félicite des récents pourparlers entre les États-Unis et la Corée du Nord sur l'accord nucléaire coréen, pourparlers qui ont ouvert la voie à la signature, il y a peu, d'un accord entre la Corée du Nord et la République de Corée. Nous espérons que cet accord, et d'autres qui ont suivi le même schéma, donneront au plus tôt les résultats positifs escomptés, notamment en réglant les problèmes humanitaires de longue date dans la péninsule coréenne. Ce sont là quelques-uns des bons exemples de résultats positifs obtenus grâce à une mobilisation diplomatique dans le monde entier. Tous ces efforts ont confirmé la valeur inhérente du dialogue s'agissant de régler et prévenir les conflits.

Des réformes sont nécessaires tant pour la continuité que pour le changement. Ces dernières décennies, l'Assemblée n'a cessé de délibérer de réformes de l'Organisation et de ses institutions pour les rendre plus aptes à répondre efficacement à l'évolution de la dynamique économique, politique, sociale et sécuritaire dans le monde. Voilà comment nous pouvons assurer la pérennité et la pertinence de l'Organisation. Actuellement, les réformes se concentrent sur le système des Nations Unies pour le développement, sur la gestion, et sur la paix et la sécurité. Ma délégation est fermement convaincue que ces réformes seront objectives et équilibrées.

La Tanzanie appuie les réformes de l'ONU, en particulier celles qui concernent le Conseil de sécurité, et réaffirme la position de l'Afrique, telle que consacrée par le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte, que nous entérinons. En outre, la Tanzanie exhorte la communauté internationale à rendre le processus transparent, inclusif et démocratique. Tous les pays, pauvres et riches, doivent pouvoir participer sur un pied d'égalité, et leurs voix et leurs positions doivent être entendues et prises au sérieux. Cela fait des années

que les négociations sur les réformes du Conseil de sécurité sont presque dans l'impasse, et il est nécessaire de faire avancer le processus, mais d'une manière qui préserve les intérêts et les positions de toutes les parties concernées, en toute transparence et par la consultation.

Nous ne devons pas perdre de vue le fait que la crédibilité de l'ONU dépend d'un Conseil de sécurité pleinement représentatif et réactif. Si le Conseil est ce qu'il est aujourd'hui et si les réformes ne progressent pas, c'est à cause du veto. Si nous voulons procéder à des réformes significatives, nous devons avant tout avoir l'audace de prendre une décision s'agissant de l'utilisation future du droit de veto. À cet égard, ma délégation tient à souligner que les questions relatives au veto et à l'élargissement du nombre de membres du Conseil et de leurs catégories doivent être traitées comme un tout et non séparément.

Au fil des ans, et avec l'appui de la communauté internationale et des partenaires de développement, la Tanzanie a mis en œuvre avec succès divers plans nationaux de développement qui ont sensiblement contribué à la réduction de la pauvreté. En outre, nous sommes fiers d'avoir intégré les objectifs de développement durable dans notre programme national de développement afin d'accélérer la croissance économique et d'éliminer la pauvreté. Il ressort clairement de l'expérience acquise dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement que la réalisation des objectifs du développement durable nécessite un financement adéquat, durable et prévisible, en particulier pour aider les pays les moins avancés comme le mien. La mobilisation d'un financement novateur de long terme, tant public que privé, est donc essentielle pour atteindre ces objectifs.

La Tanzanie a entrepris des réformes juridiques et administratives systématiques des mécanismes qui entravent la mobilisation des ressources et la responsabilisation. Le Gouvernement s'est engagé dans une lutte sans relâche contre la corruption et l'incompétence des services publics, afin d'accroître la responsabilisation et la transparence. Il a également pris des mesures strictes pour combattre le trafic de drogues et la traite des personnes, le commerce illicite de l'ivoire et l'extrémisme violent. Comme attendu, ces mesures ont donné lieu à une résistance farouche de la part des intérêts économiques particuliers et des éléments criminels. En réponse, le Gouvernement a dû prendre des contre-mesures appropriées qui ont été parfois comprises, à tort, comme étant trop restrictives.

Malgré ces difficultés, la Tanzanie continuera de respecter l'état de droit, la bonne gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme, tels que consacrés dans notre Constitution.

Malgré leurs efforts permanents pour mobiliser les ressources nationales, les pays en développement continuent de rencontrer des problèmes systémiques mondiaux du fait de régimes fiscaux abusifs et de flux financiers illicites, qui contribuent à la fuite des capitaux et qui les privent de leurs revenus légitimes. Nous demandons à la communauté internationale de redoubler d'efforts pour régler ces problèmes systémiques, entre autres moyens en mettant en place un organe fiscal intergouvernemental pour lutter sous les auspices de l'ONU contre l'évasion et la fraude fiscales. Ceci, à son tour, nous permettra de disposer de davantage de ressources pour atteindre les objectifs de développement durable.

La Tanzanie est l'un des principaux pays fournisseurs de contingents aux missions de maintien de la paix des Nations Unies et nous avons énormément contribué au rétablissement de la paix et de la stabilité mondiales dans de nombreuses régions du monde. Nous avons actuellement 2687 soldats servant sous le drapeau de l'ONU dans six pays différents.

Malheureusement, la participation de la Tanzanie aux opérations de maintien de la paix n'a pas été exempte d'incidents. Certains de nos soldats de la paix ont été attaqués et même tués. L'attaque qui a eu lieu en décembre 2017 en République démocratique du Congo a été la pire qu'ait connue le maintien de la paix des Nations Unies au cours des dernières 25 années. Nous remercions le Secrétaire général et tous les États Membres qui ont adressé leurs condoléances à la Tanzanie et aux familles, aux amis et aux proches des soldats tués. En se tenant aux côtés de la Tanzanie durant ces jours difficiles, ils ont contribué à atténuer notre douleur. Puissent les âmes des disparus reposer éternellement en paix.

Nous accueillons avec gratitude l'appui de l'Organisation des Nations Unies, et nous félicitons le Secrétaire général d'avoir rapidement mis sur pied une équipe spéciale d'enquête pour établir les causes de l'attaque et déterminer les mesures à prendre pour prévenir ce type d'incidents hostiles et lâches à l'avenir. Nous sommes satisfaits aussi que les recommandations formulées dans le rapport d'enquête figurent en bonne place dans la Déclaration d'engagements communs concernant les opérations de maintien de la paix des

Nations Unies, ce que la Tanzanie appuie. La Tanzanie attend avec intérêt de voir ces recommandations mises en œuvre.

Je voudrais rappeler à l'Assemblée le rôle historique que joue depuis des décennies la Tanzanie en matière d'accueil, offrant sanctuaire et protection aux réfugiés en provenance de l'Afrique centrale et australe. Nous le faisons pour des raisons humanitaires, mais aussi par respect des principes internationaux convenus, dont nous sommes signataires, relatifs à l'admission des demandeurs d'asile et à la protection des réfugiés. Nous accueillons actuellement plus de 330 000 réfugiés, en provenance essentiellement du Burundi et de la République démocratique du Congo. Au cours de ces décennies d'accueil des réfugiés, la Tanzanie a permis l'intégration dans le pays de plus de 150 000 réfugiés et leur a offert sa nationalité.

En plus de fournir asile aux réfugiés, nous avons aussi participé à des initiatives visant à régler les conflits régionaux dans la région des Grands Lacs, qui ont le potentiel d'augmenter le nombre de réfugiés arrivant dans notre pays. En outre, jusqu'en septembre inclus, la Tanzanie a aussi aidé au rapatriement librement consenti de plus de 46 000 réfugiés burundais. L'opération de rapatriement a été menée en toute transparence et de façon inclusive, en collaboration avec les autorités burundaises, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres partenaires de développement pertinents. Néanmoins, certains exilés burundais malavisés ont critiqué cette opération de rapatriement, non consenti selon eux. La vérité est que les goulets d'étranglement et les difficultés de mise en œuvre de l'accord tripartite sont dus au manque de ressources et au progrès incertain de la situation politique et sécuritaire au Burundi.

À cet égard, la Tanzanie demande à la communauté internationale de faciliter et d'appuyer le rapatriement librement consenti, toujours en cours, des réfugiés burundais restants, tandis que les consultations se poursuivent entre la Tanzanie, le Burundi et le HCR. Il est important aussi de présenter une évaluation réaliste de l'évolution de la situation politique et sécuritaire au Burundi afin de permettre aux réfugiés de décider en connaissance de cause et objectivement s'ils veulent retourner dans les différentes régions du pays.

La population de la République démocratique du Congo continue d'être confrontée à des défis en matière de paix, de sécurité et de stabilité. Le pays est continuellement déstabilisé par les factions

belligérantes et les seigneurs de la guerre, qui ont semé le chaos, ce qui a conduit à l'instabilité politique dans certaines régions, en particulier dans l'est du pays. Cela a non seulement privé ce pays et sa population d'une opportunité de développement, mais aussi sapé et menacé la paix et la sécurité régionales. Toutefois, les efforts en cours visant à sortir le pays de cette impasse prolongée ont permis quelques avancées, notamment avec l'engagement du Gouvernement à tenir les élections générales tant attendues dans le courant de l'année. La stabilité en République démocratique du Congo contribuerait non seulement au règlement de la question des réfugiés, mais aussi à l'amélioration des perspectives régionales en matière de commerce, d'investissement et de prospérité économique. La déclaration faite il y a deux jours à cette tribune par le Président Joseph Kabila Kabange (voir A/73/PV.7) est la meilleure garantie des progrès futurs de la situation politique en République démocratique du Congo et d'amélioration de son statut dans l'avenir. C'est pourquoi il est nécessaire de maintenir en place dans l'est du pays la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et la Brigade d'intervention – auxquelles la Tanzanie participe – jusqu'après la tenue des élections dans ce pays.

En 2015, un grand nombre de dirigeants mondiaux réunis en ces lieux ont salué la décision historique et capitale prise par les États-Unis d'Amérique et la République de Cuba de rétablir leurs relations diplomatiques. Pour la plupart d'entre nous, cela marquait le début d'une coexistence harmonieuse caractérisée par de grandes attentes et de grands espoirs. Cependant, au fur et à mesure que le temps passe, nous sentons et constatons que peu d'efforts ont été déployés pour répondre à ces espoirs et à ces attentes qui devraient en définitive aboutir à la levée de l'embargo qui condamne le peuple cubain depuis de nombreuses années. Nous espérons que le pouvoir de la raison et les moyens diplomatiques qui ont mené au rétablissement des relations permettront de lever totalement l'embargo contre Cuba et de lancer une nouvelle ère de coopération, non seulement entre ces deux pays, mais également dans toute la région d'Amérique latine et des Caraïbes.

La question de l'autodétermination du Sahara occidental a pris une nouvelle direction lorsque le Maroc a de nouveau adhéré à l'Union africaine, où il est membre du Conseil de paix et de sécurité. Cela offre une nouvelle occasion à l'ONU et au Représentant spécial du Secrétaire général de collaborer avec la nouvelle troïka

de l'Union africaine sur le Sahara occidental afin de régler la situation de cette région. La Tanzanie appuie cette initiative et espère que ce processus prendra son essor et atteindra bientôt un nouveau statut.

S'agissant de la question de Palestine, la Tanzanie réitère sa position en ce qui concerne le règlement du conflit entre Israël et la Palestine sur la base de la solution des deux États. Nous estimons que la Palestine a le droit de jouir de son indépendance et de la paix, de la même manière qu'Israël a droit à la paix et à la sécurité, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies. Nous sommes convaincus qu'Israël est suffisamment créatif et ingénieux et que le peuple palestinien est suffisamment déterminé pour parvenir à un règlement pacifique qui permettra à Israël et à la Palestine de coexister dans la paix et la sécurité.

Pour conclure, je réitère l'attachement de la Tanzanie aux buts et principes de l'ONU et au multilatéralisme. Le Gouvernement de S. E. M. John Magufuli est prêt à participer de manière constructive à la recherche de solutions pacifiques aux conflits et à contribuer aux initiatives de l'ONU en matière de prévention des conflits et de maintien de la paix. Surtout, nous comptons sur l'Organisation pour continuer de promouvoir la mise en œuvre des objectifs de développement durable et appuyer les efforts que déploie la Tanzanie pour atteindre ces objectifs tandis qu'elle s'apprête à devenir un pays à revenu intermédiaire et poursuit son processus d'industrialisation. Puisse Dieu nous bénir tous et bénir l'ONU.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mahmoud Ali Youssouf, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République de Djibouti.

M. Youssouf (Djibouti) : D'emblée, je voudrais exprimer nos chaleureuses félicitations à Mme María Fernanda Espinosa Garcés pour son élection en qualité de Présidente de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Les nombreuses qualités qu'elle réunit nous confortent dans notre conviction profonde qu'elle accomplira avec succès sa mission au service des nations du monde. Djibouti se félicite de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à plus d'un titre. Elle est la quatrième femme à occuper ce poste en 73 ans. Elle peut, bien sûr compter sur le soutien de mon pays dans l'accomplissement de son mandat.

Je tiens également à saluer l'action vigoureuse, la foi militante et l'engagement de son prédécesseur,

M. Miroslav Lajčák. Il me plaît aussi de féliciter le Secrétaire général, M. António Guterres, pour ses nombreuses initiatives pour faire avancer le programme de l'ONU ainsi que le plan ambitieux de réforme du système des Nations Unies, conçu et développé avec l'appui des États Membres. Même s'il y a un consensus sur la nécessité de réformes en vue de rendre l'Organisation plus efficace, il n'a pas toujours été aisé de convaincre et de vaincre les résistances et les pesanteurs auxquelles font souvent face ces entreprises majeures.

En dépit d'améliorations dans un certain nombre d'indicateurs, comme la hausse de l'espérance de vie, des niveaux de vie et la réduction drastique du taux d'extrême pauvreté au niveau mondial, la validité du constat que nous posons l'année dernière devant l'Assemblée générale (voir A/72/PV.19) demeure. Même si la croissance se renforce dans certaines parties du monde, les risques d'assombrissement des perspectives sont prépondérants. Les perspectives d'expansion de l'économie augmentent les risques d'aggravation des tensions et de conflits commerciaux. Les inégalités criantes persistent et les bouleversements géopolitiques majeurs en cours génèrent une incertitude croissante. De même, la persistance et la complexification de certains conflits constituent un motif de préoccupation majeure.

Le nombre de ceux qui quittent leur pays en raison de menaces qui pèsent sur leur vie ne cesse de s'accroître. Celles et ceux à la recherche d'une vie meilleure, parfois au péril de leur vie, et qui prennent la mer sont de plus en plus nombreux. Ce flux migratoire a contribué involontairement à l'émergence de débats politiques âpres dans certains pays du Nord, des débats d'une telle virulence qui, pris à la lettre et sans une dose de distance critique, pourraient remettre en cause le sentiment d'appartenance à une humanité commune liée par la responsabilité commune de bâtir ensemble un monde meilleur.

La crise du multilatéralisme dont nous faisons le constat, les tendances protectionnistes que nous observons et la tentation palpable du repli autarcique, parfois autistique, sont des conséquences de cette idéologie émergente. Elle présuppose qu'il ne faut compter que sur soi, qu'on ne peut compter que sur soi, contredisant ainsi la sagesse philosophique du : « je est un autre » d'Arthur Rimbaud, d'où l'importance du thème, "Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables", qui nous est proposé pour guider notre

réflexion collective. La compilation de l'ensemble de nos propositions et contributions pourrait apporter les éléments d'un manifeste pour renouveler et restaurer la foi et le crédit que nos populations accordent au système des Nations Unies et à sa capacité de répondre aux problèmes qui sont les leurs.

Djibouti se félicite du fait qu'en réponse à chacun des périls mentionnés ci-dessus, la communauté internationale s'est mobilisée et a conçu des réponses et développé des plans d'action dans le cadre de processus intergouvernementaux particulièrement bien menés. Parmi ces succès, je voudrais citer l'adoption des réformes engagées par le Secrétaire général dans les trois domaines clefs - le repositionnement du système de développement onusien dans la mise en œuvre du Programme 2030 pour l'humanité; la réforme de la gestion; et celle de l'architecture de paix et de sécurité.

Il conviendrait également de souligner la finalisation, à l'issue d'un processus ouvert, transparent et inclusif, du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières dont l'adoption est prévue à Marrakech en décembre prochain.

De même, Djibouti considère comme un développement majeur la finalisation du pacte mondial sur les réfugiés qui sera soumis à l'examen de l'Assemblée générale à la présente session. Les réfugiés constituent une catégorie particulièrement vulnérable, et les Nations Unies, à défaut de pouvoir résoudre durablement les causes des conflits à l'origine de leur exil, doivent répondre de manière adéquate à leurs besoins.

Les efforts de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 nous encouragent et nous motivent. La dynamique en cours afin de s'approprier et d'intégrer les objectifs de développement durable dans les efforts de planification ainsi que les efforts institutionnels fournis par les pays mérite d'être vigoureusement poursuivie. Il s'agira d'approfondir la réflexion et les échanges, d'instaurer des cadres participatifs et de nouveaux modèles de partenariats. Il convient d'orienter ou de réorienter les investissements dans le renforcement des collectes des données relatives au développement durable et celles liées aux statistiques sur le genre, la santé, l'éducation et l'environnement. Djibouti sera heureuse de présenter bientôt son examen initial volontaire et considère cet effort d'introspection salutaire.

De même, nous accueillons favorablement les éléments de la stratégie prônée par le Secrétaire général pour mobiliser des ressources accrues pour le financement du Programme 2030. À cet égard, je tiens à le souligner à nouveau, il faudra non seulement penser à des stratégies de financement novatrices, à garantir un flux accru d'investissements directs étrangers, mais également à maintenir les engagements pris en matière d'aide au développement.

La plus grande menace de la mise en œuvre de l'agenda transformateur est sans nul doute le conflit et la violence. Les conflits dans plusieurs parties du monde continuent à alourdir le bilan des morts, et la nature des défis spécifiques qu'ils posent devra mobiliser l'attention soutenue de la communauté internationale. L'expansion du terrorisme et du crime international organisé complique davantage les situations déjà fragiles et exige des réponses différentes de celles proposées par les opérations de paix conventionnelles et mettent en crise les outils de négociations diplomatiques à notre disposition. Il est urgent d'examiner de manière approfondie ces mesures.

Contrastant avec ce tableau sombre, la Corne de l'Afrique a connu une succession de développements positifs historiques qui sont de nature à générer des dividendes pour la paix, la réconciliation et le développement économique. Nous avons salué le rapprochement entre l'Éthiopie et l'Érythrée qui a mis fin à deux décennies d'une situation de « ni guerre, ni paix » et qui inaugure une nouvelle ère de paix, d'amitié et de coopération entre les deux pays. Les répercussions positives pour les autres conflits interétatiques dans les pays de la région ont été rapides et, nous l'espérons, conséquentes.

À cet égard, je souhaiterais informer l'Assemblée que les Présidents de Djibouti et de l'Érythrée se sont réunis le 17 septembre à Djeddah, sous les auspices de S. M. le Roi Salman Bin Abdulaziz Al-Saud de l'Arabie saoudite et ont convenu d'ouvrir un nouveau chapitre dans les relations entre les deux pays frères. À l'issue de cette réunion et grâce aux efforts inlassables du Roi d'Arabie saoudite et de Son Excellence le Premier Ministre de l'Éthiopie, Abiy Ahmed, ils ont convenu de poursuivre le dialogue entamé en vue de trouver une issue pacifique aux questions en suspens, y compris le litige frontalier et les prisonniers de guerre.

Nous nous félicitons aussi de l'Accord de paix signé entre le Président Salva Kiir et le chef de la rébellion le 12 septembre à Addis-Abeba sous les

auspices de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et formons le vœu qu'il puisse être mis en œuvre de manière totale et sans réserve. Le peuple sud-soudanais n'a que trop souffert. Il mérite la paix et la possibilité de construire un avenir meilleur.

Nous sommes encouragés par les progrès immenses accomplis par la Somalie en vue de construire des institutions de gouvernance solide et de restaurer la paix, la stabilité et la croissance économique. Tout en reconnaissant les progrès significatifs accomplis, il est impérieux d'identifier et de combattre ensemble les acteurs se posant en entraves à la normalisation politique, en particulier le groupe terroriste des Chabab, et de tout mettre en œuvre afin de bâtir une meilleure cohérence et une unité d'action entre le Gouvernement fédéral et les autres unités fédérales. Nous saisissons cette opportunité pour rendre hommage aux troupes de la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) dont le rôle crucial a été amplement démontré sur le terrain. L'appui de l'AMISOM aux forces somaliennes est crucial afin que le transfert des responsabilités en matière de sécurité puisse se faire dans les meilleures conditions.

La question de la Palestine doit continuer à mobiliser la communauté internationale. Il n'y a pas d'alternative à la solution à deux États. Par ailleurs, la question des réfugiés palestiniens doit également interpeler les consciences de tous.

Je ne manquerai pas aussi de rappeler les souffrances du peuple rohingya qui subit aujourd'hui, tel que la communauté internationale le voit, un nettoyage ethnique. Il est important de faire pression sur le Gouvernement du Myanmar pour qu'il puisse accepter le retour de ces réfugiés rohingyas.

Les Nations Unies ont apporté une contribution significative aux efforts de maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'ONU a joué un rôle crucial dans la promotion de la coopération internationale entre les États. Il est de notre responsabilité à tous de renforcer son rôle et d'en faire une force mondiale.

Djibouti est disposée à travailler aux côtés des autres nations du monde à l'émergence d'un monde plus sûr, plus solidaire et plus prospère. L'enjeu est de taille. L'exhortation est pressante. Vive les nations du monde! Vive les Nations Unies!

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Workineh

Gebeyehu Negewo, Ministre des affaires étrangères de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

M. Negewo (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer mes chaleureuses félicitations à la Présidente de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Elle peut être assurée du plein appui et de l'entière coopération de ma délégation dans l'exercice de ses responsabilités. Je voudrais également exprimer mes sincères remerciements à son prédécesseur pour sa direction avisée de l'Assemblée au cours de l'année écoulée.

Cette année, l'ONU a perdu l'une de ses icônes, quelqu'un qui a gravi les échelons pour diriger l'Organisation et qui, comme le Secrétaire général l'a dit à juste titre, incarnait véritablement ce qu'est l'ONU. Nous pleurons la perte de cet illustre fils de l'Afrique, Kofi Annan, qui a laissé une marque durable sur la scène internationale.

Nous nous réunissons à un moment où le multilatéralisme est confronté à de sérieux défis, et pourtant il n'y a jamais eu un moment où nous avons davantage eu besoin du multilatéralisme. C'est la raison pour laquelle cette assemblée de nations sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies est si importante. Elle reste la seule Organisation universelle dont les idéaux de liberté, d'égalité et de justice restent aussi valables aujourd'hui qu'ils l'étaient au moment de sa création. Comme l'avait déclaré feu l'Empereur Haile Selassie 1^{er} d'Éthiopie dans son allocution à l'Assemblée générale en octobre 1963 :

« La Charte des Nations Unies exprime les aspirations les plus nobles de l'homme : la renonciation au recours à la force comme mode de règlement des différends entre États; la garantie des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion; la sauvegarde, enfin, de la paix et de la sécurité internationales » (*A/PV.1229, par. 5*).

Cela reste profondément vrai. Je voudrais saisir cette occasion pour assurer à l'Assemblée que l'Éthiopie, Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, continuera d'adhérer à ces idéaux et aux principes du multilatéralisme face aux défis et menaces sans précédent auxquels notre communauté des nations est confrontée.

La contribution de l'Éthiopie au maintien de la paix des Nations Unies est sans équivalent. Nous

restons totalement engagés dans cette noble entreprise, alors que nous menons des réformes pour nous adapter aux réalités nouvelles et difficiles du maintien de la paix. Nous souscrivons sans réserve à l'initiative du Secrétaire général relative à l'action pour le maintien de la paix et à la déclaration d'engagements communs concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour relever les défis qui se posent aujourd'hui au maintien de la paix.

Il y a six mois, un transfert pacifique du pouvoir a eu lieu en Éthiopie. Il a ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire politique et sociale de notre pays, offrant des possibilités de changements réalistes et authentiques qui répondront aux espoirs et aux attentes de notre jeune population. Ces changements tiennent compte des nouvelles réalités politiques et démocratiques, que nous accompagnons de mesures, et sont bien accueillis et enflammés par les Éthiopiens dans tout le pays. La création d'une société juste, pacifique, équitable et durable est la vision que nous voulons concrétiser en bâtissant une nouvelle société sur les fondations et les réalisations du passé. Je crois que cette vision est hautement appropriée et pertinente au regard des échanges que nous tenons ici à cette session de l'Assemblée générale et au vu du thème choisi pour le présent débat général.

L'Éthiopie et son peuple ont fréquemment démontré leur résilience et leur force en période d'adversité. Nous avons bon espoir de poursuivre dans cette voie. Aucune difficulté n'est insurmontable. Bien évidemment, il y a des problèmes que nous continuons de rencontrer tandis que nous nous employons à faire en sorte que les bénéfices de la croissance économique et du développement soient largement partagés par tous nos citoyens. Nous travaillons aujourd'hui à élargir et approfondir les réformes nécessaires pour promouvoir la gouvernance démocratique et l'état de droit, favoriser l'équité et la justice, ainsi qu'une meilleure gestion financière et économique, assurer la transparence et l'application du principe de responsabilité dans notre gouvernance, et encourager la participation à une démocratie effective.

Ces six derniers mois, nous n'avons ménagé aucun effort pour veiller à tout cela, qui, avec notre message de pardon et de réconciliation, renforce l'unité et la solidarité de notre peuple. Le nouveau gouvernement, dirigé par le Premier Ministre Abiy Ahmed, a pris une série de mesures, qui consistent à ouvrir l'espace démocratique dans toutes les directions, à ouvrir

l'économie et à lever les obstacles au développement, tels que la corruption, les violations des droits de l'homme et les défaillances de l'administration et de la gouvernance. En d'autres termes, nous continuons de répondre aux espoirs et aux aspirations de notre peuple. Ces réformes sont bien accueillies dans tout le pays et au-delà.

Nous ne cantonnons pas notre action à l'Éthiopie. Il y a un autre fait nouveau historique dans notre région. Au cours des trois mois écoulés, le Premier Ministre éthiopien a engagé une importante initiative de réconciliation dans toute la Corne de l'Afrique. C'est le début d'une véritable normalisation des relations entre les pays de la Corne. L'Éthiopie et l'Érythrée ont ouvert un nouveau chapitre dans leur relation, mettant fin à deux décennies de conflit. Nous normalisons les relations et traçons un avenir dans lequel notre relation reflètera vraiment les liens de longue date entre nos peuples. La Somalie et l'Érythrée se sont rapprochées et ont repris des relations diplomatiques.

Plus tôt ce mois-ci, nous avons tenu un sommet trilatéral qui a réuni l'Érythrée, l'Éthiopie et la Somalie à Asmara. Nous, les Ministres des affaires étrangères, nous sommes ensuite rendus à Djibouti, ouvrant ainsi une nouvelle phase des relations entre Djibouti et l'Érythrée. Le Président de la Commission de l'Union africaine a déclaré à juste titre que cet effort démontrait clairement l'intérêt et l'efficacité de la recherche de solutions africaines aux problèmes africains.

Récemment, le Premier Ministre éthiopien et le Président érythréen ont signé, à Djedda, l'Accord sur la paix, l'amitié et la coopération globale. Les Présidents érythréen et djiboutien se sont serrés la main à Djedda, mettant ainsi un terme à une décennie de différend. À la lumière de cette évolution positive importante, il serait approprié et opportun que le Conseil de sécurité envisage sérieusement et sans délai de lever les sanctions imposées à l'Érythrée. Il y a quelques jours, les parties sud-soudanaises ont signé la version revitalisée de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud à un sommet extraordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, à Addis-Abeba. L'Accord dégage une réelle perspective de paix au Soudan du Sud après cinq ans de guerre civile.

Ce sont en effet des nouveautés majeures dans la Corne de l'Afrique. Comme l'a dit le Secrétaire général, « un puissant vent d'espoir souffle sur toute la Corne de

l'Afrique ». Ce vent siffle le départ d'un processus qui va effacer des années de conflit et de soupçon dans une région qui a été l'une des plus touchées par les conflits en Afrique. La Corne de l'Afrique est en train de devenir l'espoir de l'Afrique.

Tandis que toutes ces grandes avancées ont cours dans notre région pour faire taire les armes, il est également important d'élargir la démarche afin de promouvoir un cadre d'intégration économique régionale pour combattre la pauvreté. En outre, la coopération économique régionale apportera une réelle contribution pour aider à éliminer la violence et la guerre et favorisera une intégration régionale et continentale plus approfondie, conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Compte tenu des problèmes à quoi nous faisons face ensemble en tant que région, le choix que nous avons est très clair : nous devons travailler de concert pour le destin collectif de notre population. Les liens historiques, culturels, sociaux et linguistiques qui unissent nos peuples forment une bonne base pour œuvrer à la prospérité commune. Nous estimons que l'intégration régionale, qui profite à tous les pays de la Corne, est notre seule option viable pour un développement véritable. Nous en voyons déjà les dividendes dans nos projets en la matière. Nous travaillons à accélérer ces efforts, en faisant fond sur ce que nous avons déjà accompli.

Enfin, je tiens à souligner que l'Éthiopie restera toujours déterminée à mettre tout en œuvre pour forger des sociétés pacifiques, équitables et durables dans notre sous-région et sur notre continent, l'Afrique. En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, nous faisons tout notre possible pour appuyer cette importante et noble cause, et nous continuerons, dans l'optique et avec la volonté de cultiver la paix, la sécurité et la stabilité pour le bien commun de nos pays.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Robert Dussey, Ministre d'État et Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration régionale de la République togolaise.

M. Dussey (Togo) : Je voudrais, avant toute chose, adresser les chaleureuses félicitations du Président de la République togolaise, M. Faure Essozimna Gnassingbé, à la Présidente pour son élection méritée à la présidence de cette soixante-treizième session de l'Assemblée

générale et, par la même occasion, l'assurer du soutien de mon pays, le Togo.

Je voudrais, par la même occasion, rendre un hommage mérité à son prédécesseur, M. Miroslav Lajčák, pour le coup de maître dont il a fait preuve durant sa présidence de l'Assemblée générale. Il me plaît particulièrement de saluer le sens des affaires humaines et la sagesse pratique du Secrétaire général António Guterres, pour son engagement clairement exprimé et son travail quotidien en faveur des principes et des valeurs de notre Organisation commune.

Je voudrais me féliciter de la pertinence du choix de la thématique de cette session. La thématique nous interpelle tous sur un enjeu essentiel parce que fondamental : décentrer l'exercice des responsabilités au niveau des Nations Unies pour mettre l'institution en phase avec la réalité du monde. Le monde est pluriel et multipolaire. Tenir compte de cette évidence élargira, à coup sûr, la base de légitimité et l'efficacité de notre Organisation dans le monde.

La réforme des Nations Unies est moins un souhait qu'une nécessité logique. Le monde a évolué, de nouveaux problèmes et de nouveaux acteurs ont émergé, la planète est aujourd'hui en souffrance, l'extrémisme violent et le terrorisme menacent le monde, de nouvelles formes de responsabilité sont apparues. Notre institution, en tant que pôle d'exercice de la responsabilité collective à l'échelle mondiale, doit se mettre à jour dans son organisation et dans son fonctionnement, si elle veut efficacement jouer son rôle d'institution de service à la communauté humaine. L'heure est, pour le dire dans le langage de l'épistémologue Thomas Kuhn, au changement de paradigme.

Je voudrais ici réitérer l'adhésion et le soutien de mon pays à l'initiative de réforme profonde de notre Organisation, engagée par le Secrétaire général, qui a le mérite de reposer sur un processus ouvert et inclusif prenant en compte les trois principaux piliers institutionnels du système des Nations Unies, notamment la paix et la sécurité, le développement et la structure de gestion. Cette initiative de réforme axée sur la restructuration du pilier Paix et sécurité aidera à rendre l'institution plus pragmatique et efficace.

Le lien entre la paix, la sécurité et le développement n'est plus à démontrer. Sans la paix et la sécurité, il n'y a pas de développement durable, et l'on ne saurait assurer le développement et bâtir des sociétés résilientes et durables. La nouvelle architecture

de paix et de sécurité des Nations Unies doit donc être en relation intrinsèque avec le pilier Développement élargi au respect et à la promotion des droits de l'homme ainsi qu'au renforcement de l'action humanitaire. La réforme en cours devrait repositionner le système des Nations Unies pour le développement pour l'adapter aux nouvelles exigences liées à la mise en œuvre du Programme 2030 afin d'atteindre à terme les objectifs du développement durable et faire reculer les frontières de la pauvreté objective et celles des inégalités domestiques et mondiales.

Les Nations Unies doivent aider davantage à faire face au manque de développement du monde. Un pas de plus dans la guerre au déficit du développement aidera notre monde à faire sortir des pans entiers de population, à l'échelle du monde, de la misère « de position » et « de condition », et permettra de leur redonner autonomie et pouvoir de contrôle sur leurs propres vies. Le nouveau système de développement de l'Organisation doit s'accommoder avec la nécessité d'édifier un monde dans lequel chaque pays jouisse d'une croissance économique soutenue, inclusive et durable. Il s'agit de réorienter le système avec d'importants ajustements au niveau des compétences, de la direction et des mécanismes de coordination et de responsabilisation.

Cette nouvelle restructuration des mécanismes de développement doit viser également la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Les défis des changements climatiques sont vitaux et la riposte ne doit pas attendre. Évidemment, dans notre riposte aux défis des changements climatiques, une place non négligeable doit être faite à la promotion des partenariats et des mécanismes innovants de financement du développement, conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba.

S'agissant du pilier relatif à la gestion de la réforme en cours, nous observons avec satisfaction que les changements importants envisagés répondent à la nécessité d'améliorer les méthodes de gestion interne de l'Organisation en assurant la simplification des procédures, la décentralisation de l'action et l'investissement dans l'humain pour mieux répondre aux impératifs de développement durable et de construction d'un monde pacifique. Investir dans l'humain, c'est prendre parti pour le développement et la paix dans le monde. Somme toute, la réforme dont il s'agit aujourd'hui vise à rendre les Nations Unies plus dynamiques et capables. Les défis mondiaux

actuels invitent au renforcement des capacités de fonctionnement des Nations Unies.

Les défis auxquels l'Afrique fait face actuellement sont immenses. Notre continent reste confronté à de nouvelles formes de crises et de difficultés. L'Afrique abrite malheureusement aujourd'hui des foyers du terrorisme dans certaines de ses régions et certains de ses pays où les populations qui aspirent légitimement à la quiétude font quotidiennement face aux actes de barbarie qui se nourrissent de l'extrémisme violent, de l'ignorance et l'intolérance religieuses, et du fanatisme idéologique.

La pauvreté persiste en Afrique et les populations africaines sont en quête de mieux-être. Les conséquences des changements climatiques sont terribles et la migration décime et précarise un pan non négligeable de la jeunesse africaine. Les enjeux actuels liés à la difficile question des migrations et des drames humains qu'elles engendrent interpellent notre conscience et notre sens de la responsabilité collective et appellent des réponses adaptées et durables. À cet égard, le Gouvernement togolais engage toutes les parties prenantes à privilégier l'approche participative et la logique du consensus dans le processus des négociations en cours et à œuvrer avec détermination pour l'adoption, à l'issue de la Conférence de Marrakech, les 10 et 11 décembre prochains, d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

L'Assemblée générale conviendra certainement avec moi que l'émergence des sociétés pacifiques, équitables, prospères et durables que nous appelons de tous nos vœux ne saurait être une réalité tangible si la priorité n'est pas donnée aux mécanismes de partenariats efficaces, innovants et mutuellement avantageux. Pour ce faire, l'ONU devrait, pour jouer pleinement le rôle de coordination qui lui revient, s'appuyer davantage sur les organisations régionales et sous-régionales dans les domaines de la paix et de la sécurité internationales et du développement.

À l'échelle africaine, où se pose avec acuité le problème du développement, les gouvernants ont pris conscience de la nécessité d'accélérer le processus d'intégration régionale pour mutualiser les efforts de développement et les stratégies de lutte contre la pauvreté, comme recommandé dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine et dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Plusieurs initiatives sont actuellement en cours pour renforcer davantage cette intégration. À cet égard, le Togo se réjouit de la

désignation de son président, S. E. M. Faure Essozimna Gnassingbé, par ses pairs, pour le pilotage du projet d'établissement du Marché unique du transport aérien africain, un instrument important d'intégration économique du continent. L'effort se poursuit pour mobiliser les États pour la signature de l'engagement solennel en vue de la création dudit marché.

Sur la question de la paix et de la sécurité internationales, la priorité aujourd'hui nous enjoint de renforcer la coopération internationale en matière d'opérations de maintien de la paix et de lutte contre le terrorisme. Nous devons redoubler d'efforts pour en finir avec les conflits, notamment en Afrique et dans bien d'autres régions du monde. C'est le lieu ici de saluer, à sa juste valeur, le rôle prépondérant que l'Organisation des Nations Unies a toujours joué dans le monde à travers les différentes missions d'opérations de maintien de la paix, dont la majorité, malheureusement, concerne l'Afrique.

Il me plaît de me féliciter, au passage, de l'accord de paix intervenu entre les parties prenantes de la crise au Soudan du Sud et de plaider pour la mise en œuvre des engagements pris pour une issue politique et définitive au conflit qui perdure dans ce pays. En tant que membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, nous estimons qu'une coopération davantage affermie entre les structures de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies et les mécanismes opérationnels de l'Union africaine et des sous-régions est une impérieuse nécessité.

La résolution adoptée par l'Assemblée générale en juin dernier (résolution 72/284) à l'occasion de l'examen biennal de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies nous rappelle cet impératif. C'est à ce titre que le Gouvernement togolais se félicite de la tenue à Lomé, le 30 juillet 2018, à l'occasion du mandat du Togo à la Présidence en exercice de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du premier Sommet conjoint des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Cette rencontre, la première du genre sur le continent, organisée à l'initiative des deux sous-régions, a permis de créer un cadre d'échanges sur les conditions préventives et opérationnelles de préservation et de maintien d'une paix durable dans l'espace commun des deux Communautés.

Pour permettre à l'ONU d'affirmer son leadership et de jouer efficacement et pleinement son rôle de garante de la paix et de la stabilité internationales, il est primordial de poursuivre et d'achever le processus de réforme du Conseil de sécurité. La réforme de l'Organisation ne sera complète que si elle passe aussi par la réforme du Conseil de sécurité. La nouvelle approche axée sur une vision partagée des responsabilités recommande que les solutions aux problèmes de paix et de sécurité internationales soient l'apanage de tous les États Membres de l'ONU. Ainsi, le Conseil de sécurité élargi, dans le souci d'une représentation et d'une implication équitables de toutes les régions du monde, contribuerait à le rendre plus efficace dans l'accomplissement de son importante mission. Bien que mon pays se réjouisse des consultations tenues au cours de cette année, qui ont permis aux États et aux groupes constitués de faire des propositions et d'enrichir les discussions, il y a lieu de s'interroger sur l'issue de ce processus de négociations qui visiblement piétine depuis 28 ans.

Sur le plan national, le Togo a inscrit son action dans l'engagement commun des Membres de l'ONU quant à la réalisation des objectifs de développement durable. Il est question principalement pour le Gouvernement de faire du Togo un pays à revenu intermédiaire, économiquement, socialement et démocratiquement stable et ouvert aux sollicitations du monde. Le programme national de développement adopté récemment, qui est en cohérence avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la Vision 2020 de la CEDEAO ainsi que l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ambitionne de transformer structurellement l'économie nationale pour une croissance durable, inclusive et résiliente. Le Togo travaille à améliorer la qualité de vie de ses citoyens et à contribuer aux côtés des Nations Unies à réduire les poches de précarité dans notre monde en pleine transformation. À cet égard, je voudrais exprimer ma gratitude aux partenaires de développement qui se sont déjà manifestés pour accompagner mon pays dans cette ambitieuse et fastidieuse tâche.

Le développement durable promeut également le développement des droits de l'homme. L'instauration d'une société juste et libre est tributaire de l'édification d'un monde paisible et sûr. À ce titre, le Togo poursuit résolument son processus de réformes constitutionnelles et institutionnelles en vue de consolider les acquis démocratiques et de garantir les droits et libertés à tous. Le Gouvernement, dans cette perspective, déploie des efforts pour une issue définitive et durable aux

malentendus politiques que nous avons connus ces derniers mois, en continuant de rassembler la classe politique et la société civile autour des défis et des objectifs communs de paix, de progrès social et humain.

La CEDEAO, dans un élan de solidarité régionale, aide le Togo à conjurer ses difficultés politiques. Cette institution régionale noble, à travers la facilitation du Ghana et de la Guinée, a aidé la classe politique togolaise à s'entendre sur la recomposition paritaire de la Commission électorale nationale indépendante en vue de la tenue programmée des élections législatives le 20 décembre 2018.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, feu Kofi Annan, qui nous a quittés le mois dernier, et à qui nous rendons un hommage mérité et exprimons notre reconnaissance pour son engagement admirable au service de la paix dans le monde, disait ceci le 24 septembre 2001 : « La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat. » (*A/56/PV.7, p.3*) C'est ensemble que nous allons pouvoir construire le monde que nous voulons laisser aux générations à venir.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur du débat général pour la présente séance.

Je donne maintenant la parole aux représentants qui souhaitent intervenir dans l'exercice du droit de réponse. Je rappelle aux orateurs que les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Mamdouhi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Exerçant son droit de réponse, ma délégation souhaite répondre à la déclaration faite aujourd'hui par le représentant du régime israélien.

Le régime israélien mène depuis longtemps des politiques opportunistes visant à tromper les autres. L'objectif d'un tel comportement, qui correspond à une projection psychologique, est de détourner l'attention des actions inhumaines et barbares du régime à l'encontre des Palestiniens et des autres nations arabes. Ces actions ont semé l'instabilité et provoqué la colère dans la région, ont causé de nombreuses crises et beaucoup de souffrances. Le régime israélien continue d'être le principal ennemi de la paix et de la stabilité dans la région instable qu'est le Moyen-Orient.

L'homme de spectacle israélien ne manque jamais l'occasion de lancer des accusations, notamment contre l'Iran. Les contrevérités figurant dans sa déclaration confirment sa tendance pathologique à dire des mensonges horribles et à déformer la réalité. Il veut simplement détourner l'attention de la cruauté et de la brutalité intrinsèques de son régime à l'encontre des Palestiniens. Il veut couvrir le meurtre de femmes sans défense et d'enfants innocents. Il veut cacher le fait que, depuis des décennies, des millions de Palestiniens sont pris en otage par Israël. Il veut dissimuler le visage d'Israël en tant que dernier régime d'apartheid dans le monde. Il veut occulter le fait que son régime est le seul au monde qui pratique ouvertement le racisme, qu'il a récemment légalisé.

Israël, le directeur de la plus grande prison à ciel ouvert du monde, Gaza, ose une fois de plus faire une déclaration truffée de mensonges ignobles. Quel que soit le nombre d'insultes, de mensonges et d'élucubrations du régime, il ne peut cacher la nature criminelle d'Israël. Il s'agit d'un régime terriblement régressif et antidémocratique ayant à sa tête un dirigeant corrompu qui prétend être progressiste et démocratique.

Les fantasmes ethnoreligieux du Premier Ministre israélien sont en effet très semblables à ceux d'autres extrémistes, en particulier Daech. L'affirmation absurde d'Israël selon laquelle il constitue une démocratie fait écho aux déclarations semblables que les Nazis avaient l'habitude de faire avant d'entraîner le monde à sa destruction. Une démocratie raciste et suprémaciste qui anéantit les rêves d'autodétermination des véritables propriétaires de la Palestine est un simulacre de démocratie. C'est la tyrannie de racistes.

En fait, Israël est l'ennemi de la démocratie au Moyen-Orient. Il déteste la démocratie. En effet, si la démocratie devait prévaloir, il n'y aurait pas de place pour Israël au Moyen-Orient. Le régime israélien rejette les buts et principes de l'ONU dans ses pratiques et politiques, défie presque toutes les résolutions de l'ONU et exploite l'Assemblée pour tromper autrui. Par exemple, nous devons nous demander combien de résolutions du Conseil de sécurité ont été violées par Israël. Il a enfreint quelque 300 résolutions sur des sujets allant des armes de destruction massive à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient.

Sur les seules questions israélo-palestiniennes, Israël a violé 225 résolutions du Conseil de sécurité. La plus récente de ces résolutions est la

résolution 2334 (2016), qui demande l'arrêt de la colonisation israélienne. À la séance du Conseil tenue le 20 septembre (voir S/PV.8358), la quasi-totalité de ses membres – à l'exception, bien entendu, du grand patron d'Israël, les États-Unis – a exhorté Israël à s'abstenir de violer et de défier cette résolution. Israël détient le record du pays ayant traité par le mépris le plus grand nombre de résolutions du Conseil de sécurité, ce qui en fait symboliquement un hors-la-loi international. Pour agir de cette manière, il s'appuie principalement sur les États-Unis, qui ont utilisé leur droit de veto 44 fois au total pour protéger Israël des projets de résolution du Conseil de sécurité condamnant ses pratiques.

Exposant quelques photos tirées de Google Street View aujourd'hui, l'homme de spectacle israélien a affirmé avoir découvert de nouvelles installations nucléaires en Iran. C'est encore une autre affabulation, ce qui n'est pas surprenant, puisque le mensonge est dans son ADN. Au lieu de telles allégations, il doit cesser de menacer l'Iran d'anéantissement nucléaire, comme il l'a fait récemment. Une telle déclaration incendiaire contre une partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires constitue une violation grave du droit international et de la Charte des Nations Unies. Étant

donné que par le passé le régime israélien a attaqué deux installations nucléaires pacifiques dans notre région, le Conseil de sécurité doit condamner fermement les menaces de ce régime d'utiliser des armes nucléaires contre l'Iran.

Israël doit également être contraint d'abandonner ses armes nucléaires, d'adhérer au Traité sur la non-prolifération sans plus tarder et sans conditions préalables, et de soumettre toutes ses installations nucléaires aux garanties intégrales de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le régime doit cesser son comportement déstabilisateur, ses provocations fréquentes visant les pays de la région et ses violations régulières de l'espace aérien syrien et libanais. Il doit également cesser ses frappes aériennes contre diverses cibles en Syrie. Ces frappes servent en effet d'appui aérien à des groupes terroristes.

Soyons parfaitement clairs : nous surveillons le comportement criminel des Israéliens quels que soient le lieu et le moment où ils agissent. L'époque où Israël pouvait attaquer ses voisins en toute impunité est révolue.

La séance est levée à 23 h 10.